

**CARACTÉRISATION DU SOCIO-
ÉCOSYSTÈME FORMÉ PAR GUÉBOBA ET
GUÉFIGUÉ, RÉGION DE BOKITO
(CAMEROUN)**

ELISABET CODINA LLAVINA

**TRAVAIL DE FIN D'ETUDES PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MASTER BIOINGENIEUR EN GESTION DES FORETS ET DES ESPACES NATURELS**

ANNÉE ACADÉMIQUE 2013-2014

(CO)-PROMOTEUR(S): CÉDRIC VERMEULEN ET PAULINE GILLET

© Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être réalisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et de l'autorité académique de la Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux Agro Bio Tech.

Le présent document n'engage que son auteur.

« ... Le peuple est une source inépuisable de sagesse, de courage et jamais nous ne devons mépriser le peuple... »

Domitilia Barrios de Chungara en « si me permiten hablar... » Testimonio de Domitilia, por Moema Viezzer. Mexico. 1997.

REMERCIEMENTS

La présente étude a été réalisée grâce à la collaboration de nombreuses personnes que je voudrais sincèrement remercier.

Tout d'abord je remercie mon promoteur, le Professeur Cédric Vermeulen, et ma co-promotrice, Pauline Gillet, pour m'avoir permis de concevoir ce projet. En plus de m'avoir accompagnée sur la zone, d'avoir répondu à toutes mes questions et m'avoir guidée dans mon travail.

Je tiens à faire part de ma reconnaissance aux chefs de Guéboba, Benoît Boadé, Guéfigué, Alombe Bologo Il Antoine, et Papa Dieudonné pour m'avoir accueilli chez eux si gentiment. Un grand merci au chef de canton à Assala, qui m'a reçue chez lui chaleureusement, au sous-préfet et aux gardes des eaux et forêts de Bokito, qui ont bien voulu répondre à mes questions.

Je remercie la population des deux villages en général, car c'est grâce à son amabilité, son hospitalité et sa gentillesse que j'ai pu compiler l'information pour rédiger ce travail. Je garderai à jamais le souvenir de mon séjour parmi eux. Je pourrais citer des noms, mais la liste serait très longue et il serait trop honteux de ma part d'oublier quelqu'un. Chacun a amené son petit grain de sable, qui a permis de dépasser mes espérances initiales. Ils ont répondu à mes questions, m'ont accompagné sur le terrain et ont rendu ma vie agréable au village jour après jour.

L'aide de l'anthropologue Henri Yambene m'a été précieuse. Il nous a accueillis à Yaoundé très aimablement et nous a donné sa formidable thèse doctorale qui se révèle être une bible sur les Yambassa.

Je dois un grand remerciement au botaniste de l'IRAD et l'Herbier National du Cameroun, Tchiengue Barthélemy, sans sa connaissance botanique sur les espèces de la zone, je n'aurais pu avoir les noms latins d'un tel nombre d'espèces utilisées par la population. Ainsi qu'à Laurène Feintrenie, du CIRAD et du projet CoForTips, pour m'avoir, aimablement, proposé son contact.

Je suis reconnaissante au professeur de langue Gunu de l'école de Guéfigué, qui a participé vivement en écrivant de nombreux mots en la langue. Ainsi qu'à l'étudiant Gilles Kamsu, pour les conseils et les bons moments passés ensemble au village et à Yaoundé. Ensuite je remercie vivement le Professeur Jean-Louis Doucet pour sa séance préparatoire au voyage en Afrique et la vérification de certaines espèces végétales. Ainsi qu'à l'équipe de Nature+ et du laboratoire de foresterie tropicale, Michèle Federspiel et Jean-Yves De Vleeschouwer, pour m'avoir aidée à préparer le dossier pour mon départ. Le professeur Bonaventure Sonké pour nous avoir consacré un peu de son temps précieux et m'avoir donné des conseils pour mon séjour. Vicky Fomente, qui s'est chargée de prévoir le chauffeur et la case de passage pendant les jours passés à Yaoundé.

Merci à Samuel Quevauvillers qui m'a récupérée des points GPS illisibles, en plus de m'avoir aidé pour les logiciels MapVillage et Quantum Gis. Merci aussi à Daphné Handreck pour les réponses sur ce dernier logiciel. Mes remerciements à mon ami Loïc Kéver, pour la correction critique et sincère des parties importantes du rapport. Sans oublier Armel qui a aussi corrigé la rédaction « peu française » de certaines parties.

En ultima instància, m'agradaria donar els meus agraiments més sincers al meu xicot i als meus pares per tot el recolzament que m'han ofert al llarg d'aquest camí, sense els quals aquest treball no hauria estat possible. També voldria agrair a la meva família i amics els seus consells i ànims, els quals m'han ajudat a realitzar aquesta experiència.

Le projet CoForTips fait partie de l'appel à projets Biodiversa 2012 et est co-financé par ERA-Net Biodiversa, avec les bailleurs de fonds nationaux : ANR (France), BELSPO (Belgique) et FWF (Autriche).



RÉSUMÉ

La présente étude s'inscrit dans le cadre du projet CoForTips qui a pour but de favoriser la gestion du bassin forestier du Congo à partir de l'étude de différentes zones forestières dans un gradient de dégradation. Ce rapport prétend analyser un socio-écosystème en transition forêt-savane formé par les villages yambassa de Guéboba et Guéfigué dans la commune de Bokito au Cameroun, lequel s'inscrit dans la zone forestière la plus dégradée. L'étude prétend aussi identifier les moteurs du changement d'utilisation de la terre et les ressources. Les relations entre la société et son environnement permettent de se rendre compte des dynamiques environnementales et de leurs conséquences. Le travail cherche à comprendre les caractéristiques de la population, son organisation sociale et politique et son système de production, qui peuvent influencer ses rapports avec la nature.

La population Gunu Sud est structurée autour de clans qui sont repartis en quartiers dans le territoire. Une agriculture vivrière diversifiée et une culture du cacao en association à des arbres fruitiers sont les moteurs de l'économie locale. Avec une densité de population de 29 hab./km², le terroir occupe 94 % de l'espace villageois et présente une occupation spatiale de 0,08 km² par unité familiale. La culture du cacao en savane a conduit à l'accroissement des zones boisées dans la zone. La terre est devenue un facteur limitant conduisant à une maîtrise foncière des espaces-ressources de plus en plus privatisée qui mène à une marchandisation de cette ressource et à l'achat de terres dans d'autres régions pour y pratiquer la culture du cacao. Le finage villageois devient difficile à calculer à cause de ce dernier constat et parce que la chasse s'étale hors les limites villageois en raison du manque de gibier sur la zone. Le poisson de rivière est peu abondant et les habitants pratiquent la pisciculture dans les étangs créés par leurs ancêtres. La collecte de plusieurs produits forestiers non ligneux sert principalement à l'autoconsommation et la tradition, le plus important quant à sa commercialisation est le vin de palme. Un grand nombre de stratégies sociales participant au développement d'une économie informelle ont été recensés.

Mots clés : Cameroun, Yambassa, Gunu Sud, socio-écosystème, transition forêt-savane, organisation sociale et politique, système de production, espaces-ressources, maîtrises foncières, occupation spatiale.

ABSTRACT

This study fits into the CoForTips' project framework, which promotes the management of the Congo Basin Forest based on the study of different forest areas in a gradient of deforestation. This report aims to analyze a socio-ecosystem in forest-savanna transition formed by the Yambassa villages of Guéboba and Guéfigué, in the Bokito commune in Cameroon, which represents the most degraded region of the CoForTips' project. Moreover, the study aspires to identify the drivers of change in the use of land and resources. The relationship between society and its environment allows the realization of environmental dynamics and their consequences. The work seeks to understand the characteristics of the population, its social and political organization and its production system, which may influence its relationship with nature.

South Gunu population is structured around clans, which are divided into territorial districts. Diversified food agriculture and agroforestry of cocoa in association with fruit trees are the drivers of local economy. With a population density of 29 inhabitants per km², the agricultural land occupies 94% of the village space and represents a spatial occupancy of 0.08 km² per family unit. Cocoa's cultivation in the savanna led to the increase of forest areas in the region. The land became a limiting factor leading to a management increasingly privatized; consequently there is a commercialization of the land and land ownership in other areas to practice the cocoa's culture. It is difficult to calculate the village area used by the population to perform their activities because of the latter fact and because hunting spreads outside the village limits due to lack of game in the area. River fish is scarce and people practice fish farming in ponds created by their ancestors. Collection of several non-timber forest products are used primarily for consumption and tradition, being palm wine the largest on the market. A large number of social strategies involving the development of an informal economy have been identified.

Key words: Cameroon, Yambassa, South Gunu, socio-ecosystem, forest-savanna transition, social and political organization, production system, spaces and resources management, spatial occupation.

NOTE SUR LA TRANSCRIPTION DES TERMES ET NOMS GUNU

Les mots d'origine étrangère sont indiqués en italique. En dehors des expressions latines, ce document comporte des termes dans la langue nugunu ou gunu, code A.622, 639-3 yas [Lewis, 2014], et souvent spécifiques au dialecte gunu sud. L'orthographe des termes a été en partie corrigée par le professeur chargé d'apprendre l'écriture de la langue aux élèves du village. L'autre partie a été réalisée sur base de la phonétique des mots dans l'alphabet proposé par le professeur, dont les lettres qui diffèrent phonétiquement ou bien sont inexistantes dans l'alphabet français sont :

c (**ch**asse), ε (**bê**te), é (**l**ait), h (**h**ouse en anglais), η (**camping**), ny (**montagne**), ɔ (**é**cole)

Les noms de d'ethnie sont en majuscule lorsqu'il s'agit de nom propre (ex : les Yambassa, les Gunu) et la minuscule lorsqu'ils sont adjectifs (ex : le pays yambassa, la langue gunu). Les termes en langue gunu n'ont pas été accordés en genre et nombre.

SIGLES OU ABRÉVIATIONS (LISTE DES ACRONYMES)

CoForTips : Congo basin Forests: Tipping points for biodiversity conservation and resilience of forested social and ecological systems

CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

IRAD : Institut de Recherche Agricole pour le Développement

PFNL : Produit Forestier Non Ligneux

PFNLv : Produit Forestier Non Ligneux végétal

PFL : Produit Forestier Ligneux

DACEFI : Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale

IPNI : the International Plant Names Index

SIG : Système d'Information Géographique

GPS : Global Positioning System

FCFA : Franc des Communautés Financières d'Afrique

GIC : Groupe d'initiative commune

CVECA : Caisse Villageoise d'Epargne et Crédit Autogéré

CODEVIG : Comité de Développement des Villages Guéboba et Guéfigué

ANPCC : Association nationale des producteurs de cacao et café du Cameroun

ADEG : Action par le développement de Guéfigué et Guéboba

OADE : Organisme d'Aide au Développement et l'Education

PNVRA (Programme Nationale de Vulgarisation et Recherche Agricole)

MINFOF : Ministère des Forêts et de la Faune

UF : Unité Familiale

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	
1. Le projet CoForTips	14
2. Transition forêt-savane	15
3. Notions clés	15
3.1 Système écologique et social	15
3.2 Diagnostic socio-économique	16
3.3 Système de production	17
3.4 Produits Forestiers Non Ligneux	17
3.5 Le foncier.....	17
3.5.1 Occupation spatiale : l'espace vécu et l'accès à la ressource	18
4. La zone d'étude	20
5. Généralités concernant les Yambassa.....	21
5.1 Origines des Yambassa	22
5.2 La théorie des créateurs des forêts.....	22
6. Étude de l'occupation spatiale	24
7. Étude de l'organisation sociale et des modes d'utilisation de la terre et ses ressources	24
8. Histoire	27
8.1 Formation des villages Guéfigué et Guéboba	28
8.2 Le progrès au village.....	29
9. ORGANISATION SOCIALE	30
9.1 Structure de la population	30
9.1.1 Aperçu démographique.....	31
9.1.2 Structure et organisation des foyers.....	32
9.2 Mariage et parenté	32
9.3 Héritage	33
9.4 Religion, rites et croyances	33
9.5 Deuil	34
10. ORGANISATION POLITIQUE.....	35

10.1	Successions.....	36
10.2	Tribunal coutumier.....	36
10.2.1	Gestion des conflits.....	36
11.	Vie associative.....	38
11.1	Types d'Associations.....	38
11.1.1	Comité de Développement des Villages Guéboba et Guéfigué (CODEVIG) 40	
11.2	Les groupes de travail.....	41
12.	Alimentation.....	42
13.	Mobilité de la population.....	44
14.	Agriculture vivrière.....	44
14.1	L'agriculture dans le temps.....	44
14.2	L'agriculture actuelle.....	45
14.2.1	Types de champs.....	46
14.2.2	Commercialisation et préférences.....	49
14.2.3	Zones de culture.....	50
14.2.4	PROMAC (GIC de maïs).....	50
15.	Agroforesterie.....	50
15.1	L'agroforesterie dans le passé.....	50
15.2	L'agroforesterie actuelle.....	51
15.2.1	Arbres associés à la culture du cacao.....	52
15.2.2	Commercialisation du cacao.....	52
16.	Elevage.....	54
16.1	Ferme d'aulacodes.....	54
16.2	Système intégré d'élevage.....	55
17.	Chasse.....	55
17.1	La chasse dans le passé.....	55
17.2	La Chasse actuelle.....	56
17.2.1	Les modalités de chasse.....	56

17.2.2	Les terrains de chasse	57
17.2.3	Animaux chassés	58
18.	Pêche	58
18.1	La pêche dans le passé	58
18.2	La pêche actuelle	59
18.2.1	Les modalités de pêche	59
18.2.2	Les zones de pêche	60
19.	Collecte des Produits Forestiers Non Ligneux	60
19.1	Produits d'origine végétale utilisés par la population	61
19.1.1	Produits destinés à l'alimentation	63
19.1.2	Produits destinées à la médecine et la tradition villageoise	64
19.1.3	Produits destinés à la construction et fabrication d'ustensiles	65
19.2	Produits d'autre origine que végétale utilisés par la population	65
19.3	Produits commercialisés par les villageois	67
20.	Le vin de palme	67
20.1	Mode d'exploitation	68
20.1.1	Le palmier, le ferment et l'encens	68
20.1.2	Marchandisation du vin	69
21.	Calendrier de saison du système de production	70
22.	Utilisation des Produits Forestiers Ligneux	71
23.	La perception de l'espace vécu par la population	73
24.	L'occupation spatiale dans le temps	74
25.	L'occupation spatiale actuelle	74
26.	L'espace forestier dans le passé	75
27.	Maîtrises foncières	75
27.1	Forêts interdites de culture	78
27.2	Marchandisation de la terre	78
28.	L'étude de la société et du système de production	80
29.	L'Occupation spatiale	85
30.	La gestion de ressources naturelles	86

31. Annexe I.....	99
32. Annexe II.....	101
33. Annexe III.....	103
34. Annexe IV	107

TABLE DES MATIÈRES DES FIGURES

Figure 1. Localisation de la zone d'étude.	21
Figure 2. Muraille de <i>Ceiba pentandra</i> en pays yambassa.....	22
Figure 3. Maquette interactive et entretiens semi-structurés	25
Figure 4. Calendrier saisonnier et discussions libres chez les villageois	25
Figure 5. Migration de la population de Guéboba et Guéfigué	
Figure 5. Carte des villages étudiés organisés par quartiers.	29
Figure 6. Pyramide de population	32
Figure 7. Installation du chef de quartier et le marché d'Abandé	35
Figure 8. Évolution du nombre d'associations.....	39
Figure 9. Pourcentage d'associations dans chaque typologie.....	39
Figure 10. Groupe de travail agricole et réunion avec la robe collective	42
Figure 11. Pourcentage des types de protéine et de PFNL consommés par la population	43
Figure 12. Champ en savane commune et buttes en savane de bas-fonds	48
Figure 13. Cacaoyère planté en forêt et en savane	52
Figure 14. Ferme d'aulacodes et système intégré d'élevage de porcs et pisciculture	55
Figure 15. Chasse à l'arc, fusil ou piègeage.	57
Figure 16. Graphique illustrant la proportion des groupes d'animaux chassés.....	58
Figure 17. Construction d'un barrage afin de vidé l'étang d'eau	60
Figure 18. Collecte de PFNL	66
Figure 19. Collecte de vin de palme.	68
Figure 20. Transect illustrant la vision de l'espace par la population en langue gunu.	74
Figure 21. Carte du finage et terroir villageois avec des toponymes	Erreur ! Signet non défini.
Figure 22. Niveau de scolarisation de la population	99

TABLE DES MATIÈRES DES TABLEAUX

Tableau 1. Succession des chefs de Guéboba et Guéfigué.....	28
Tableau 2. Pourcentage de population de chaque village repartie par clans.	30
Tableau 3. Origine de la population selon la tribu de l'ethnie Yambassa	31
Tableau 4. Données quantitatives sur les principaux types de culture de la zone d'étude.	47
Tableau 5. Type d'utilisation des PFNLv	61
Tableau 6. Les PFNL fruitiers plus importants selon les villageois	64
Tableau 7. Calendrier des saisons agricoles.	70
Tableau 8. Calendrier des saisons des activités autres que l'agriculture.	71
Tableau 9. Maîtrises foncières	76

Tableau 10. Clans et lignages des villages de Guéboba et Guéfigué.	99
Tableau 11. Argent dépensé et épargné pour se nourrir	100
Tableau 12. Calendrier des saisons des différents vivres cultivés fié.	101
Tableau 13. Calendrier des saisons des différents fruits cultivés en agroforesterie	102
Tableau 14. Calendrier saisonnier des PFNL consommées dans la zone d'étude.	102
Tableau 15. Espèces exploitées pour leur bois.	107
Tableau 16. Vocabulaire en langue gunu, avec les spécialisations du dialecte Gunu sud.	107
Tableau 17. Quelques toponymes des villages de Guéfigué et Guéboba avec ses significations.	109

INTRODUCTION

« Parmi les nombreux problèmes que l’Afrique doit affronter en ce début de 21^{ème} siècle, la question foncière revient de manière insistante et incontournable. C’est le pivot autour duquel viennent s’agréger d’autres difficultés » [Le Roy, 2001].

Chaque population est liée à des facteurs changeants de la société et de l’écosystème dans lequel elle est inscrite. « Sous l’effet des changements multiples (démographiques, sociaux, économiques, politiques et législatifs), les pratiques foncières locales se diversifient et se transforment de façon dynamique. L’accès aux ressources est un processus dynamique et évolutif : tous les acteurs s’adaptent en permanence à un contexte qui évolue, ils se réfèrent en même temps et de façon changeante aux diverses règles, aux divers pouvoirs et sources de légitimité qui peuvent être utiles dans leurs stratégies » [Mathieu, 1995].

Le présent travail a pour but de caractériser un socio-écosystème qui s’inscrit dans un milieu de transition forêt-savane. Une première partie définissant des notions-clés favorisera la compréhension du reste du travail. La deuxième partie servira à appréhender la zone d’étude et l’ethnie Yambassa. Les caractéristiques générales de la population rurale des Gunu du Sud ainsi que son système de production et son occupation spatiale seront ensuite abordés afin de caractériser le socio-écosystème.

1. LE PROJET COFORTIPS

Ce travail de fin d’étude fait partie du projet CoForTips « Congo basin Forests: Tipping points for biodiversity conservation and resilience of forested social and ecological systems ». Ce projet coordonné par le Cirad rassemble de nombreux partenaires dont l’Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech. [Biodiversa, 2013]. L’objectif de CoForTips est de favoriser la gestion du bassin forestier du Congo à travers : une meilleure compréhension de la dynamique et des points de basculement de la biodiversité et de la résilience des socio-écosystèmes forestiers ; la construction de scénarii d’évolution de la biodiversité en explorant des futurs possibles pour les forêts et les populations de la région [Biodiversa, 2013 ; Garcia, 2013].

Différentes zones d’étude ont été choisies en fonction du gradient de déforestation. Le socio-écosystème de contact forêt-savane investigué dans ce mémoire est considéré comme étant une zone au couvert forestier très dégradé. Cependant, il s’agit d’une région plutôt savanicole en cours d’afforestation [Youta, 1998 ; Jagoret, 2011 ; Yambene, 2012], il n’y a donc pas eu une dégradation entraînant une diminution du couvert forestier pour arriver à l’état actuel des zones boisées. Il est donc évident que les résultats obtenus dans cette zone d’étude ne représentent pas la dégradation de la forêt dense tropicale, mais une zone en cours d’afforestation. Cependant, ceci sera analysé au long de l’étude dans la façon de gérer les agrosystèmes et il reste très intéressant de caractériser un socio-écosystème en transition forêt-savane et de le comparer avec d’autres socio-écosystèmes forestiers.

2. TRANSITION FORÊT-SAVANE

Il existe deux théories sur l'origine des savanes. La première suggère une origine anthropique liée aux défrichements, aux feux de brousse et au surpâturage [Aubréville, 1949, dans Youta, 1998]. La seconde propose une origine naturelle avec des explications d'ordre climatique, pédologique, paléoclimatique ou géomorphologique [Youta, 1998]. Le maintien de ces savanes en Afrique centrale pourrait être une combinaison des facteurs paléoclimatiques, édaphiques et anthropiques [Schwartz *et al.*, 1996]. Cependant, quantifier l'impact de chacun des facteurs est illusoire [Froment *et al.*, 1996].

Contrairement à ce qui est souvent mis en évidence, en pays Yambassa la forêt a tendance à gagner du terrain sur la savane. En effet, « dès les années 50, des relevés botaniques et des observations ponctuelles ont mis en évidence une nette tendance de la forêt à s'implanter en savane » [Youta, 1998]. Selon Jacques-Felix [1968], les savanes du centre-sud du Cameroun matérialiseraient les « anciens couloirs de migrations » des populations Bafia, Yambassa, Ewondo, Banen, Manguissa et Eton. Il semblerait que dans la région du Mbam, le système de fortifications arborées à *Ceiba pentandra* (fromager), notamment dans les localités de Yambassa, Ombessa et Bokaga, a favorisé l'installation de bosquets et d'îlots forestiers [Beauvilain *et al.*, 1985].

3. NOTIONS CLÉS

3.1 SYSTÈME ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL

La société humaine interagit constamment avec les écosystèmes parce qu'elle en utilise les ressources. De ce fait, la société actuelle a pris conscience de sa dépendance vis-à-vis des services produites par les écosystèmes (nourriture, bois, purification de l'eau et de l'air, formation des sols, pollinisation, etc.) qui, malheureusement, sont de plus en plus dégradés. Face à la mondialisation et aux impacts très importants de l'homme sur la nature, l'affirmation de Jahn *et al.* [2009] devient incontournable « Il est impossible de comprendre la nature sans la société, et la société sans la nature ». L'interaction entre la société et la nature est dynamique et caractérise ce qu'il est convenu d'appeler des socio-écosystèmes [Walker *et al.*, 2002].

Afin de souligner ce concept de l'homme intégré à la nature et de donner le même poids aux facteurs sociaux et écologiques du système, Berkes et Folke [1998] ont inventé le mot « social-ecological system ». Ce terme a récemment été défini par Glaser *et al.* [2008] comme suit: un système socio-écologique se compose d'une unité bio-géo-physique et de ses acteurs et institutions sociales associées. Les systèmes socio-écologiques sont complexes et adaptatifs et délimités par des frontières géographiques ou fonctionnelles autour d'écosystèmes particuliers et le contexte de leur problème. L'analyse des socio-écosystèmes a pour objectif de comprendre les relations entre tous les éléments du système. Ces derniers appartiennent à trois disciplines: les sciences naturelles, les sciences sociales et l'écologie

humaine [Jhan *et al.*, 2009]. Cette dernière étudie les relations entre êtres humains et l'environnement et est celle qui fait l'objet de l'analyse dans ce travail.

3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

Comme l'on vient de l'expliquer, dans un socio-écosystème, la société et le milieu où elle évolue sont intrinsèquement liés. Actuellement, la société capitaliste tourne autour de l'économie, « principalement des activités de production, d'échange et de consommation de biens et services » [Marcehal, 2010]. Subséquemment, ces activités sont essentielles pour comprendre le socio-écosystème en question.

Malinvaud [1969, dans Llena, 2004] avait défini l'économie comme « une science qui étudie comment des ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société ». Deux principes clés en ressortent: ressources rares et besoins de la société. La rareté des ressources se révèle opposée à l'actuelle croissance démographique exponentielle. Comme Kenneth Boulding nous en avait avertis "celui qui croit que la croissance démographique exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste" [Carin, 1997]. Ceci indique l'importance d'étudier les ressources utilisées pour la population. Elles vont influencer le mode de vie et l'économie de la population surtout si leur utilisation entraîne une raréfaction de la ressource en jeu. De plus, il apparaît que la même société influence les besoins et préférences des individus qui la composent. Il se révèle évident que les changements de préférence, les émotions, les valeurs individuelles, ainsi que le rôle de la société (éthique spécifique et institutions politiques) ne peuvent être sous-estimés [Granovetter, 1985 ; Etzioni, 1986 ; Durlauf et Young, 2001]. En conséquence, la démographie, le système d'organisation politique et social, la gestion des conflits, les préférences de culture et d'alimentation, entre autres, sont étudiés dans la présente étude.

Selon le contexte et l'objectif poursuivi il existe plusieurs outils et méthodes pour réaliser un diagnostic socio-économique [Wollenberg et Nawir, 1998]. Des études sont menées à des fins de conservation de la biodiversité [Lambin et Meyfroidt, 2011]. D'autres se centrent sur l'importance et de la nature des ressources à disposition qui vont influencer les stratégies mises en place [Lescuyer, 2010 ; Temgoua, 2011 ; Toutain *et al.*, 2012] par la population. Sans oublier les différentes stratégies sociales que les villageois peuvent mettre en œuvre pour faire face à un environnement climatique, social, politique ou culturel souvent difficile. C'est l'économie dite « informelle, comme des associations rotatives d'épargne et de prêt » [Servet, 1996].

L'économie est basée sur quatre principes fondamentaux décrits par Aznar [1997, dans Llena 2004] : l'administration domestique, la réciprocité, la redistribution et le marché. La société capitaliste actuelle semble être dominée par le principe de marché. Cependant, les autres principes peuvent être importants : comprendre comment la maisonnée ou l'unité familiale s'organise ; l'influence des relations humaines ; qui a la responsabilité de la redistribution de biens et/ou services. Le lien étroit entre économie, société et ressources naturelles fait que dans un système socio-économique, les domaines politique, juridique, économique, social et environnemental sont interconnectés.

3.3 SYSTÈME DE PRODUCTION

Le système de production est décrit par Bahuchet [2000] comme « l'ensemble d'activités mises en œuvre pour la subsistance d'une communauté et pour la satisfaction de tous ses besoins physiologiques et psychologiques. Cela intègre donc les activités de production proprement dites (chasse, pêche, piégeage, collecte, agriculture, etc.), mais également les modes de distribution, l'économie et la circulation des produits dans la communauté et en dehors de celle-ci ». Des systèmes africains ont déjà été décrits antérieurement [Bahuchet, 2000 ; Vermeulen, 2000]. Les populations exercent toutes ces activités dans une multiplicité de milieux naturels et anthropisés : les espaces-ressources. Ces espaces, ainsi que les ressources qui leurs sont liées, feront l'objet d'une description des maîtrises foncières, décrite plus loin.

L'alternance de saisons sèches et pluvieuses influence le système de production [Bahuchet, 2000] depuis l'agriculture jusqu'à la cueillette de PFNL, en passant par les activités de chasse et de pêche. Des calendriers saisonniers sont décrits afin de comprendre la vie de la population tout au long de l'année.

3.4 PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

Les PFNL ont été définis de plusieurs façons. D'après la Fao [2014], les PFNL sont des « biens d'origine biologique autres que le bois, dérivés des forêts, d'autres terres boisées et des arbres hors forêts ». Comme par exemple des fruits, feuilles ou écorces d'arbres sauvages, des chenilles, des champignons, le gibier, etc. Ces biens « sont utilisés de façon extensive par les populations locales, ce qui en fait des produits populaires jouant de nombreux rôles comme source de nourriture, médicaments, matériaux de construction et d'équipement, ou en tant que source de revenus à travers les produits commercialisables » [Falconer, 1990 dans Fankap *et al.*, 2001].

En Afrique, les PFNL ont été étudiés en détail [Fankap *et al.*, 2001 ; Tchatat et Ndoye, 2006 ; Tieguhong *et al.*, 2011 ; Lescuyer, 2010 ; Vermeulen, 2000 ; Vermeulen *et al.*, 2008] parce qu'ils sont importants vis-à-vis de la culture et de l'économie des populations. Ils peuvent être collectés à des fins commerciales ou non [Fankap *et al.*, 2001 ; Lescuyer, 2010]. Dans le cadre de ce travail, ils ont tous été pris en considération car leur exploitation, même à des fins personnelles, peut affecter les ressources d'une zone.

3.5 LE FONCIER

Foncier signifie ce qui est relatif à un fonds de terre, à sa propriété, à son exploitation et à son imposition [Larousse, 2003]. Dans ce travail, on cherche à étudier la relation entre le foncier et la population. En d'autres termes, il s'agit de décrire la façon dont les individus interprètent et décrivent leur espace, mais aussi comment ils se l'approprient et l'exploitent.

Les populations africaines ont une conception de l'espace qui leur est propre et qui doit impérativement être prise en compte dès le début des projets [Faure et Le Roy, 1990]. D'après Faure et Le Roy [1990], le foncier était déjà au centre des débats en 1989 parce que « l'espace devient rare et sa gestion en terme d'environnement commence à peser sur les

finances locales et nationales ». Le foncier représente un enjeu crucial en termes de développement et de conservation de la biodiversité. Malheureusement, pour les décideurs mondiaux, le progrès dépasse largement les enjeux liés à la conservation. Il paraît pourtant évident que l'évolution ne peut continuer à long terme que si les ressources naturelles sont préservées. À l'échelle des populations qui vivent dans des zones rurales, comme c'est le cas la population étudiée, la terre est un moyen de subsistance élémentaire. Comme l'écrit Vidrovitch [1982], « dans une communauté qui vit de l'agriculture, le droit à la terre est à la fois une nécessité et une évidence: exclure un paysan de la terre, c'est le condamner à mort ».

En effet, les domaines du foncier et du social sont liés. « Le rapport foncier est un rapport social (au sens le plus large du terme) généré par l'appropriation de l'espace. Au sens étymologique, l'appropriation désigne l'affectation d'un espace à un usage privilégié, compte tenu de l'organisation politique et des modes de production » [Faure et Le Roy, 1990]. Si auparavant « l'essentiel était de cultiver la terre, et non de la posséder » [Vidrovitch, 1982], de nos jours, cette idée est en train de changer en pays Yambassa [Filipski *et al.*, 2007 ; Yambene, 2012]. Faure et Le Roy [1990] écrivaient que « l'appropriation n'est devenue l'exercice d'un droit exclusif et absolu que dans des sociétés où la valeur d'usage s'est transformée en valeur d'échange et où la terre est devenue un bien ». Au contraire d'autres zones africaines [Vermeulen, 2000 ; 2001 ; 2008], en pays Yambassa la terre est déjà devenue une propriété privée qui commence à faire l'objet d'une marchandisation [Filipski *et al.*, 2007 ; Yambene, 2012].

3.5.1 OCCUPATION SPATIALE : L'ESPACE VÉCU ET L'ACCÈS À LA RESSOURCE

L'occupation spatiale à un moment donné est déterminée par les effets cumulés de l'histoire, du système foncier, de la perception de l'espace et des droits d'accès aux ressources [Vermeulen, 2000]. L'espace que la communauté villageoise utilise peut être divisé en deux : le terroir et le finage. Le terroir est défini comme l'ensemble des terres agricoles soumises au cycle cultural alors que le finage est l'espace coutumier au sein duquel la communauté exerce ses droits d'usage [Karsenty et Marie 1997, dans Vermeulen et Dethier 2001].

Différentes ethnies forestières d'Afrique Centrale ont développé une structure commune de typologie spatiale de jachères et de recrus forestiers [Vermeulen *et al.*, 2008]. Ces typologies sont : plantation, champ, jachère pré-forestière, jeune forêt secondaire, forêt primaire, zone marécageuse ou végétation des anciens villages [Joris et Bahuchet, 1993, dans Vermeulen *et al.*, 2008]. Dans une dichotomie forêt-savane, il semblerait logique que la population interprète son espace différemment des populations forestières mentionnées ci-dessus. Filipski *et al.* [2007] distinguent trois grandes typologies dans le village de Omende en pays Yambassa : la forêt formée par des anciens jardins de case ou *pisoso*, la savane commune ou *imbol* et la savane de bas-fonds ou *olung*. Yambene [2012] approfondit sur ces typologies tout en généralisant pour les Yambassa. L'auteur différencie deux types de forêt : les forêts galeries des zones ripicoles et les îlots forestiers. De plus, il spécifie trois typologies dans la savane de bas-fonds : celle en lisière de forêt ou *ongo*, le bas-fond à *sissongo* (*Pennisetum purpureum*) ou *kitoto* et la frange haute du bas-fond ou *kiseke*. Enfin, l'auteur mentionne une nouvelle typologie, le bas-fond marécageux ou *osok*. L'interprétation de l'espace pour les villageois de la zone d'étude ainsi que les modalités d'accès à la ressource seront présentés.

LES MAÎTRISES FONCIÈRES

Les maîtrises foncières [Le Roy, 1996, Vermeulen et Carrière 2001 ; Vermeulen *et al.*, 2008] décrivent les droits de propriété et de gestion sur la terre et les organismes qui y vivent. Les droits de propriété sont régis par des relations sociales « the essence of property is in the relations among men arising out of their relations to things » [Ely, 1914, dans Filipski *et al.*, 2007]. Ces maîtrises peuvent être très complexes du fait « qu'une seule personne ne détient pas forcément tous les droits sur une parcelle de terrain et sur les ressources que l'on peut en tirer, car le faisceau de droits est divisé » [Freudenberger, 1994].

Selon Le Roy [1996], cité par Vermeulen et Carrière [2001] on peut définir les maîtrises foncières à partir d'un tableau à deux entrées. Cinq modalités d'appropriation, en horizontale, et cinq modalités de cogestion, en verticale, définies de la manière suivante :

Modalités de cogestion :

- Publique : commune à tous, groupes ou individus
- Externe : commune à un nombre de groupes déterminé
- Interne-externe : commune à deux groupes, selon liens du mariage, de résidence, sacrés, sur base d'un contrat...
- Interne : commune à un seul groupe en agissant avec une unité de direction
- Privée : propre à une personne physique ou morale

Modalités d'appropriation :

- Indifférenciée : droit d'accès
- Prioritaire : droit d'accès et d'extraction
- Spécialisée : droit d'accès, d'extraction et de gestion
- Exclusive : droit d'accès, d'extraction, de gestion et d'exclusion
- Exclusive et absolue : droit d'accès, d'extraction, de gestion, d'exclusion et d'aliénation.

Selon Filipski [2007] et Yambene [2012], la savane commune serait d'accès libre, et représenterait donc, une maîtrise publique ou interne au village; les savanes de bas-fond feraient généralement l'objet d'une maîtrise interne lignagère ou familiale, plus rarement privée ou publique; les forêts seraient considérées comme des terres communes, contrôlées au niveau des quartiers. Pour les Yambassa, ces derniers sont des divisions par clan ou groupe de grandes familles [Yambene, 2012].

CONTEXTE

4. LA ZONE D'ÉTUDE

L'étude est située au Cameroun, un pays d'Afrique Centrale localisé entre les 2° et 13° Nord. Il est caractérisé par une grande diversité écologique et climatique. Au sud et à l'est, des formations fermées avec des forêts sempervirentes et des forêts semi-décidues ; plus au nord, des formations ouvertes constituées par des forêts claires et savanes sèches. Le Cameroun possède également des forêts marécageuses et des mangroves sur son littoral ; ainsi que des prairies subalpines et des forêts montagnardes et submontagnardes au niveau des montagnes de l'ouest et du sud-ouest. [Youta, 1998 ; Vermeulen, 2000].

Au Cameroun, le secteur agricole fait vivre 55 % de la population active [INSC, 2011]. La province du Centre est une région de grande production cacaoyère, d'où proviennent de 60 à 70 % des exportations du cacao camerounais [Jagoret, 2011]. La cacaoculture camerounaise, introduite par la colonisation allemande en 1886 [Alary, 1996, dans Durot, 2013 ; Jagoret, 2011], a constitué la base de nombreuses études [Bidzanga *et al.*, 2009 ; Jagoret, 2011 ; Durot, 2013 ; Snoeck, 2014].

La zone d'étude est en pays yambassa, dans la Région du Centre, à environ cent kilomètres au nord-ouest de la capitale Yaoundé (figure 1). Elle se situe dans le département de Mbam et Innobou, dans la commune de Bokito (4°30 latitude N and 11°10 longitude E). La commune a une surface de 7,125 km² et une densité de population de 29 hab./km². [Jagoret, 2011 ; Yambene, 2012]. « Le pays yambassa (figure 1) s'étend sur quelques 1.200 km², à une altitude d'environ 400 mètres. Il est logé dans la vallée de la Lebomo et ses petits affluents et forme une vaste plaine aux ondulations douces, s'élevant sensiblement vers les montagnes Lemandé qui dominant au nord-ouest. Le pays yambassa est limitrophe des pays lemandé et bafia qui le bordent au nord-ouest et au nord, tandis qu'à l'est, au sud et au sud-ouest, les fleuves Mbam et Sanaga ainsi que la rivière Lihoua, affluent de la Sanaga, constituent des frontières naturelles » [Yambene, 2012].

La zone présente un climat tropical avec un régime pluviométrique bimodal variant de 1350 à 1500 mm par an [Bidzanga *et al.*, 2009] et une température moyenne de 25°C. Pendant la saison sèche qui dure environ 4 mois (de décembre à mars), les précipitations sont inférieures à 70mm. La composition des sols ferralliques présente environ 60% de sable et moins de 2% de matière organique. [Santoir et Bopda, 1995, dans Jagoret, 2011]. La végétation de la zone est caractérisée par une mosaïque de galeries forestières avec des agrosystèmes de cacao et de savanes herbacées, souvent cultivés, à *Pennisetum purpureum* et à *Imperata cylindrica* [Jagoret, 2011].

Le socio-écosystème en question est au canton Gunu sud, il est bordé par les villages Bakoa et Bégni à l'ouest, Ombessa à l'est, Assala au nord et Yambassa au sud (figure 1). L'étude porte sur les villages de Guéboba et Guéfigué.

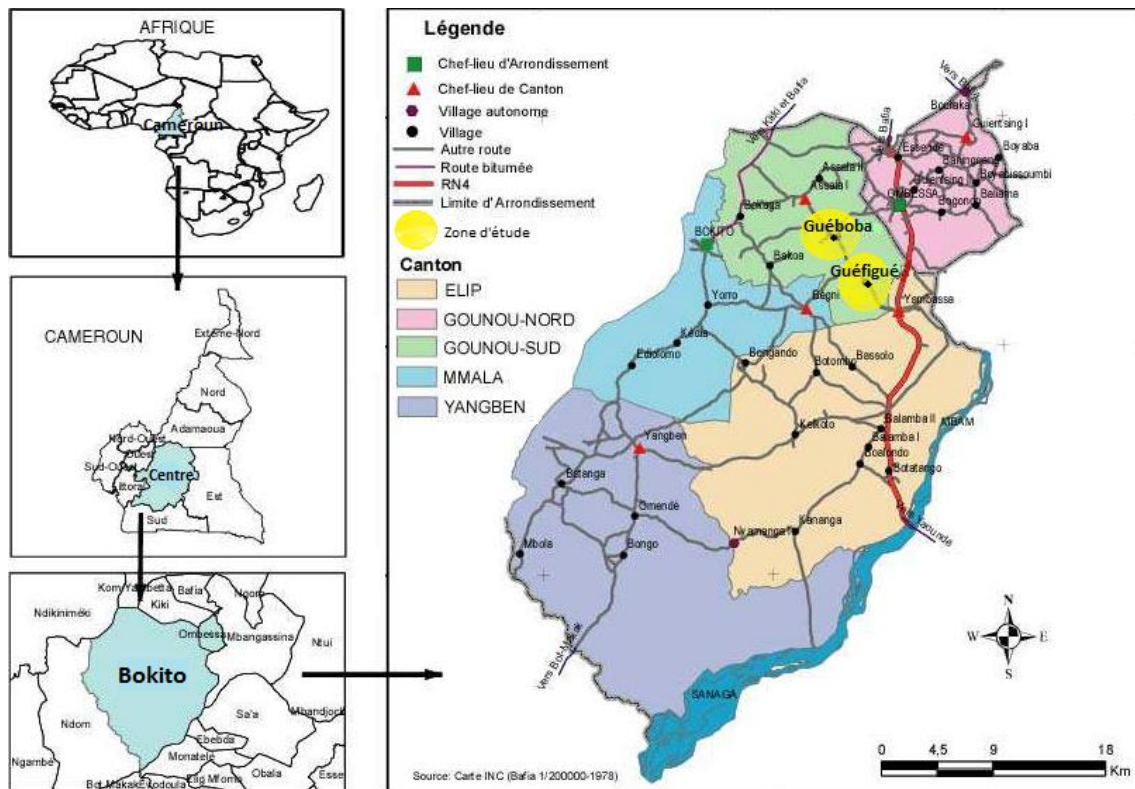


Figure 1. Localisation du pays yambassa dans la commune de Bokito, à la Région du Centre de Cameroun [adapté de Yambene, 2012]. La zone d'étude, formé des villages de Guéboba et Guéfigué, est présenté avec un cercle jaune.

5. GÉNÉRALITÉS CONCERNANT LES YAMBASSA

Le pays Yambassa désigne une zone homogène du point de vue des circonscriptions administratives. Le pays Yambassa correspond à la généralisation du village Yambassa (du canton Elip), le premier qui entra en contact avec les Européens [Yambene, 2012]. L'auteur décrit ce pays comme « le regroupement de 36 villages en cinq cantons (Elip, Gunu-Nord, Gunu-Sud, Mmala et Yangben). Ces villages constituent un conglomérat de clans pour la plupart sans lien généalogique. On y parle sept langues différentes permettant cependant une relative intercompréhension. Les Yambassa ont toutefois en commun la même hiérarchisation sociale ainsi que des croyances et des coutumes similaires. L'organisation traditionnelle des groupes, quant à elle, reposait sur une occupation spatiale plus flexible, répondant à des impératifs fonctionnels susceptibles d'évolutions et de renégociations ».

A ce jour, le pays Yambassa est un espace ethnoculturel auquel la population se sent identifiée [Yambene, 2012]. L'auteur argumente que ceci est dû au fait que des groupes de chasseurs d'origines diverses ont développé une même culture et une gestion similaire de la terre. Il est possible d'observer un transfert d'usage du foncier caractérisé par un transfert du système de plantation de la forêt pour la savane. De plus, il y a une émergence et une évolution des droits de propriété avec un début de marchandisation de la terre [Filipski *et al.*, 2007].

5.1 ORIGINES DES YAMBASSA

Sur base d'études bibliographiques, une hypothèse expliquant l'origine du peuple Yambassa a été proposée par Yambene [2012]. Les Yambassa seraient rattachés aux vagues migratoires Bantou qui peuplèrent le plateau de l'Adamaoua, au nord de la région du Centre. Ils en furent délogés et partirent en direction du sud vers le fleuve Sanaga, dans la vallée du Mbam. Ils en furent à nouveau chassés et s'installèrent dans l'actuel pays Manguissa. Plus tard, ils traversèrent le fleuve pour aller au sud-ouest de la région Yambassa. Quatre peuples (Gunu, Elip, Mmala et Yangben) peuplèrent la région.

Les Gunu semblent être venus de la grotte de Ngong Lituba [Yambene, 2012] où les Bassa, cousins des Yambassa [Barbier, 1981], résident actuellement. Ils seraient les fils de Mbono qui formèrent les villages Baliama, Bakoa, Ombessa, Assala et Guefigué [Badang, 1988, dans Yambene, 2012]. Les fils de Gounou, fis le Mbono, seraient tous nés en pays lemandé [Wilhem, 1981, dans Yambene, 2012].

5.2 LA THÉORIE DES CRÉATEURS DES FORÊTS

A cause du climat d'insécurité en période précoloniale, les Yambassa protégeaient leurs villages avec des « murs vivants » de *Ceiba pentandra* [Seignobos *et al.*, 1985, dans Filipski *et al.*, 2007 ; Yambene, 2012]. Ces murs (figure 2), en plus de leur fonction défensive contre les intrus et les feux, semblent aussi être le fruit d'une volonté d'appropriation de l'espace [Yambene, 2012].

« Les bosquets du pays Yambassa ne sont pas un vestige d'une forêt défrichée par les hommes, mais plutôt une création anthropique dans la savane » [Seignobos, 1985, dans Filipski *et al.*, 2007]. Ils seraient formés par la plantation de ces « murs » de fromagers ainsi que d'autres arbres fruitiers dans les jardins de cases ou *pisoso* abandonnées par la suite [Filipski *et al.*, 2007 ; Yambene, 2012].



Figure 2. Muraille ancienne de *Ceiba pentandra* en pays yambassa [Dessin de Seignobos, 2011, dans Yambene, 2012] (à gauche) et ce qu'il en reste aujourd'hui dans la zone d'étude (à droite).

OBJECTIFS

La présente étude vise à caractériser un socio-écosystème en transition « forêt-savane » formé par les villages de Guéboba et Guéfigué. Les objectifs spécifiques de l'étude sont les suivants :

1. Étude de l'organisation sociale et du mode d'utilisation de la terre et des ressources forestières ligneuses et PFNL

Ce travail s'attache à décrire l'organisation sociale et politique des villages ainsi que la relation entre les villageois et leur environnement. C'est à dire, décrire la population, son système de production et l'utilisation des ressources naturelles: l'agriculture, la chasse, la pêche, la cueillette de PFNL et l'utilisation de ressources forestières ligneuses.

2. Étude de l'occupation spatiale

Cette étude sert à spatialiser le système de production et son utilisation par les acteurs structurés en unités culturelles. L'espace habité ainsi que les espaces-ressources seront représentés sur une carte.

3. Identification des « moteurs » de déforestation ou d'afforestation

Sur base des activités menées par la population, déterminer les principaux moteurs de déforestation et/ou d'afforestation.

METHODOLOGIE

Les données présentées dans ce travail ont été récoltées pendant trois mois de séjour au Cameroun, du 3 février au 3 mai 2014. Toutes les personnes rencontrées étaient capables de parler français, ce qui a facilité énormément notre communication, même si le français n'était pas notre langue maternelle. Quelques personnes âgées ne parlaient pas français et il s'est avéré nécessaire d'aller à la recherche d'un intermédiaire pour la traduction.

6. ÉTUDE DE L'OCCUPATION SPATIALE

L'étude de l'occupation spatiale s'est articulée en deux phases. La première consiste à localiser les activités villageoises dans un processus de cartographie participative. La seconde est la géolocalisation de ces indicateurs d'occupation spatiale et leur représentation cartographique.

La première semaine les activités du village ont été localisées à partir d'une maquette interactive [Larzillière *et al.*, 2013]. Dans cette maquette, les villageois hommes et femmes, ont structuré les villages à partir de divisions territoriales (figure 3). Ensuite ils ont localisé les différents espaces-ressources : zones de cultures agricoles ou agroforestières, zones de chasse, de pêche, de cueillette et les sources d'eau. Cette maquette a été répétée la dernière semaine avec des anciens du village pour localiser les zones forestières dans le passé.

Un totale de 2250 points, indicateurs d'occupation spatiale, ont été géoréférencés à l'aide d'un récepteur Garmin GPSMAP® 62. Ensuite, les points ont été encodés via le logiciel MapVillage. Ce logiciel sert à l'uniformisation des données collectées sur les différents sites d'étude des projets DACEFI 2 et CoForTips. Les typologies définies avec ce logiciel sont : champ, jeune jachère, jachère forestière, forêt dense, village, zone protégée ou sacrée. Elles ont été sensiblement modifiées pour être pertinentes sur la zone d'étude et utilisées pour calculer la superficie du terroir et du finage et représenter l'occupation actuelle du village à l'aide du logiciel Quantum Gis Valmiera 2.2. L'occupation spatiale a été mesurée en Km²/unité familiale [Vermeulen, 2000].

7. ÉTUDE DE L'ORGANISATION SOCIALE ET DES MODES D'UTILISATION DE LA TERRE ET SES RESSOURCES

L'étude de l'organisation sociale et des modes d'appropriation et gestion des ressources a été réalisée à la fois par des observations participantes, par des entretiens semi-structurés (figure 3) et par des discussions libres (figure 4). Ces entretiens contenaient des questions fermées et des questions ouvertes ou thèmes à aborder [Mormont & Louviaux, 2006]. Le logiciel Microsoft Excel a servi pour analyser ces réponses et réaliser les analyses statistiques.



Figure 3. Maquette interactive au village de Guéboba afin de représenter l'espace du village (à gauche). Entretiens semi-structurés avec des villageois de Guéfigué (à droite).

Les questions ont été proposées à des personnes-ressources seules, en petits groupes ou en réunions collectives. Les personnes ressources sont des personnes bien placées pour approfondir des thèmes déterminés. Elles sont : le sous-préfet, agents des eaux et forêts, chef du canton, chef du village, chefs de famille, notables, anciens, utilisateurs des espaces et des ressources, participants aux associations de l'économie informelle, élites intérieures et extérieures, entre autres. Les réunions collectives servaient souvent à confirmer l'information obtenue auprès de différentes personnes individuelles ou pour aborder des sujets qui nécessitent la collaboration de différents groupes sociaux.



Figure 4. Calendrier saisonnier des produits des champs, systèmes agroforestiers et PFNL, élaboré avec la participation de femmes, hommes et enfants (à gauche). Discussions libres chez les villageois (à droite).

Histoire et typologies de l'espace vécu

L'histoire des villages et le système de production passé a été abordé auprès des chefs de village et des anciens. La typologie des espaces vécus en langue gunu a été réalisée avec une vingtaine de personnes. Les toponymes des savanes et bosquets ont été décrits majoritairement sur le terrain et vérifiés lors d'une dernière réunion avec des villageois, à l'aide d'une carte dessinée.

Organisation sociale

Une rencontre avec les villageois a eu lieu lors du recensement de la population permanente maison par maison. Afin de fixer les notions de clans et lignages, un questionnaire a été proposé aux chefs de village, famille, notables et villageoise. Des questions ouvertes et discussions libres portant sur le système de parenté, mariage, deuil, rites et croyances ont eu lieu lors de rencontres avec les villageois. Des enquêtes portant sur la vie associative ont été soumises aux présidents, secrétaires ou participants des dites associations. L'organisation politique et la gestion des conflits [Freudenberger, 1994] ont été étudiées d'abord avec le chef de canton et le chef du village. Ensuite, les réponses ont été vérifiées auprès des membres du tribunal coutumier et une vingtaine de villageois.

Système de production

Le cycle de culture a été déterminé par des entretiens avec une dizaine de femmes et d'hommes, concernant les champs et les cacaoyères respectivement. Le calendrier de saison des activités a été élaboré d'abord avec des petits groupes. Ensuite, il a été vérifié dans une réunion collective (figure 4), avec des hommes, femmes et enfants [Freudenberger, 1994] chacun maîtrisant un domaine différent (fruits et vivres cultivés et PFNL fruitiers). Des questions fermées sur les préférences des cultures par rapport à leur marchandisation ou la consommation propre ont été posées à 30 femmes. Le système d'élevage a été analysé pour une vingtaine des personnes, parmi lesquelles les visites d'un système d'élevage intégré alliant l'élevage de porcs à la pisciculture et une ferme d'aulacodes créés par des élites du village.

Le nombre moyen de champs, la surface par cultivateur par an et la surface moyenne d'une parcelle, provient des réponses de onze femmes d'âges différentes. La superficie moyenne d'une cacaoyère provient des réponses de dix hommes. Le calcul des superficies résulte d'une cartographie de la totalité des champs de chaque personne, calculé à l'aide de Quantum Gis Valmiera 2.2.

Utilisation de ressources naturelles et maîtrises foncières

L'utilisation des PFNL a été étudiée avec une trentaine de personnes d'âge et sexe différents. En ce qui concerne les PFNLv, les espèces herbacées n'ont pas fait l'objet d'étude, sauf les plus importants quant à l'alimentation. L'utilisation des espèces, comme remède, c'est déroulée auprès de deux tradipraticiens. L'identification des espèces a été réalisée par un botaniste de l'IRAD, Tchiengue Barthélemy, qui a travaillé dans la zone à plusieurs reprises. Les espèces ont été identifiées sur base des photos prises lors de la découverte avec les villageois, vérifiés sur The Plant List [2013] et les doutes auprès du professeur Jean Louis Doucet. Un questionnaire sur la chasse et la pêche a été proposé à quinze chasseurs et quinze pêcheurs. Ensuite les calendriers des activités ont été vérifiés par un groupe pratiquant les activités.

Des questions sur la gestion et l'appropriation des espaces et des ressources [Freudenberger, 1994 ; Boudiala Boungou, 2008 ; Vermeulen *et al.*, 2008 ; Vermeulen et Carrière, 2001] étaient abordés souvent auprès desdits espaces ou ressources. Une vérification a été faite lors de la dernière réunion avec des villageois.

Bol alimentaire

Analyse du bol alimentaire de 30 maisons pendant 24 jours, selon la méthodologie utilisée par Pauline Gillet, dans la caractérisation d'un socio-écosystème au Gabon. Le questionnaire proposé porté sur la nature, la provenance, la quantité et le prix d'achat de chaque aliment utilisé pour préparer le repas (complément, légume, protéine et accompagnement).

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES GUNU DU SUD DE GUÉFIGUÉ ET GUÉBOBA

8. HISTOIRE

« L'ancêtre lointain », selon la tradition orale, proviendrait de l'ouest du pays lemandé ce qui correspond aux trouvaillies de Yambene [2012]. À la suite de querelles intestines, ses fils et petits-fils auraient donné naissance aux différents villages gunu actuels. La tradition explique que la vallée moyenne de la Sanaga, où se trouvent les villages étudiés, aurait joué un rôle très important dans la mise en place des populations du sud du Cameroun. Ce fut une terre de rencontres et d'affrontements. Tous les groupes humains voulaient quitter la savane et traverser le fleuve afin de retrouver la forêt pour leur sécurité.

La population qui forme Guéfigué et Guéboba, après avoir quitté le pays lemandé, se serait installée à Bokito. Puis poussée par les guerres, elle serait descendue à Bakoa pour enfin s'installer définitivement à côté d'Assala, où elle aurait occupé tout le territoire jusqu'à Yambassa (figure 5). Avec le climat de guerre qui régnait, les gens vivaient à l'intérieur des forêts galeries qui bordaient les trois cours d'eau principaux (voir Occupation spatiale).

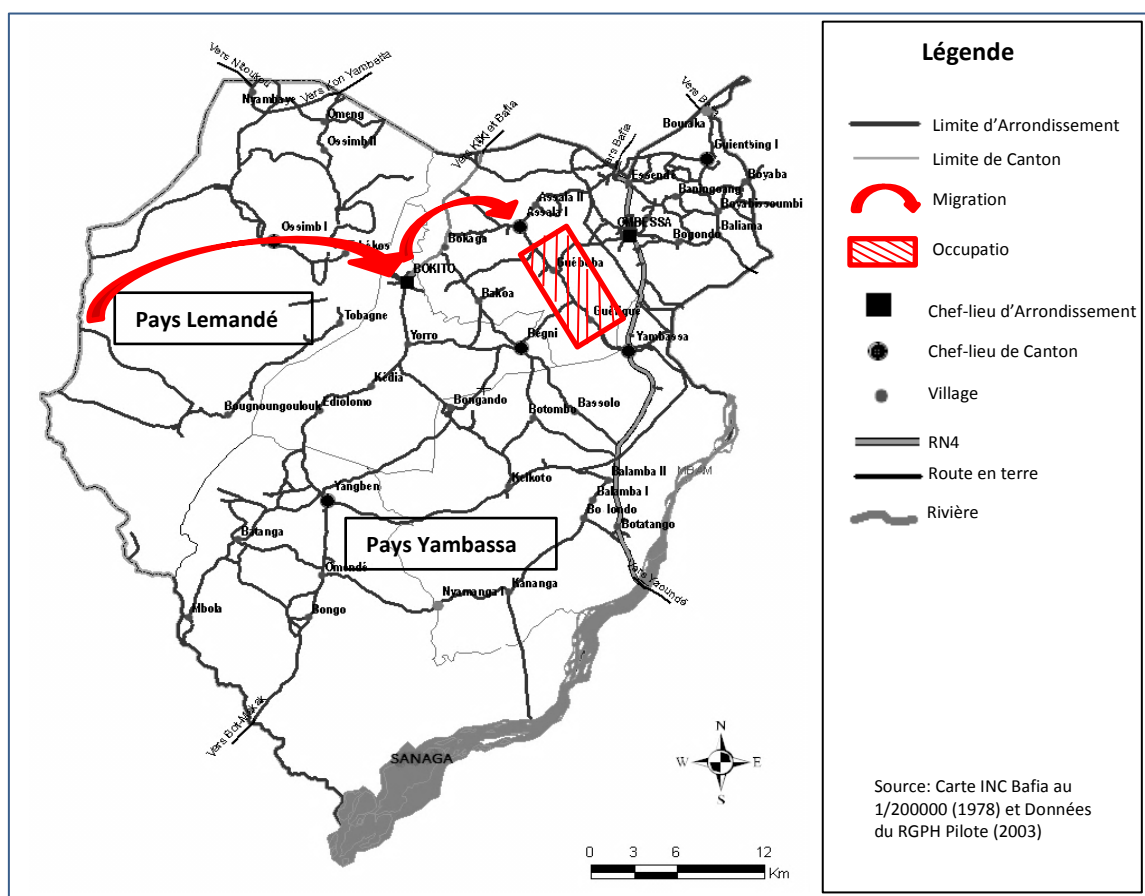


Figure 5. Migration de la population de Guéboba et Guéfigué dans ce qui est l'actuel Arrondissement de Bokito [adapté de Yambene, 2012].

C'est pendant les guerres tribales que les clans ont commencé à s'accaparer des terres cultivables et des forêts et à les nommer (annexe IV). Les clans les plus aguerris possèdent plus de terrains que d'autres. A cette époque, une simple branche de palme plantée en savane était symbole d'acquisition, ensuite ils commencèrent à planter des arbres, cultiver la terre pour se l'approprier.

8.1 FORMATION DES VILLAGES GUÉFIGUÉ ET GUÉBOBA

La formation des villages a commencé pendant la colonisation allemande. Guéfigué était un seul village révolté par des guerres tribales, dans la partie haute du village, Adiaba Ngelen (tableau 1) s'était révolté contre le chef. Il a été mis en prison et on lui a demandé de planter une noix de palme, quand le premier régime sortirait il serait libre. Quand les allemands sont allés le chercher en prison, ils ont découpé le village en deux, avec la route comme limite, et ils l'ont désigné le premier chef du nouveau village. Ensuite, l'administrateur colonial devant nommer le village a choisi de le nommer par rapport au nom local d'un arbre situé en bord de route: le Guéboba.

Tableau 1. Succession des chefs de Guéboba et Guéfigué.

Guéfigué	Guéboba
Assiene	Adiaba Ngelen
Bunogo	Guenxin Adiaba
Alumbe Charles	Bixegui
Bologo Alumbe Antoine	Badan Ettienne
Alumbe Bologo Jules	Benoît Boadé
Alumbe Bologo II Antoine	

À Guéfigué, le chef Bunogo a été décapité par la même population, comme il n'avait pas eu le temps de nommer un successeur, les allemands ont désigné Alumbe Charles après la consultation des notables. C'est à l'époque d'Alumbe Charles, père du chef actuel, les rébellions n'avaient toujours pas cessées et les allemands lui ordonnèrent d'anéantir la population qui se révoltait. Avec l'appui des soldats allemands, il commença des représailles sur Guéboba, provoquant de nombreux morts. La rébellion fut vaincue et Alumbe fut nommé chef du canton par les allemands.

Avant la colonisation européenne, les clans étaient groupés dans des espaces définis occupant les zones forestières. C'est l'arrivée des missionnaires catholiques français en 1916 qui les ont obligés à se rapprocher en bordure de route afin de faciliter les recensements et le paiement des impôts. Une distribution du village (*tésɔnɔ*) en portions de territoire (*efágáfágaá*) appelés des « quartiers » (figure 5), a été faite sur base des clans. Toutefois l'ambiguïté du mot « quartier » apporte le signifié de « clan » due à cette distribution initiale de la population. Maintenant on retrouve des familles des différents clans dans un seul « quartier » et même dans le village opposé (tableau 2), ces derniers restant sous l'autorité du chef du village d'origine. Le quartier Biguindé (figure 5), majoritairement du clan Boyamassia, ne s'est pas rapproché de la route et les villageois ont construit une piste qui les relie avec les villages de Guéboba, Guéfigué, et Bakoa.

Actuellement, la densité de la population oblige à chercher un endroit pour construire de nouvelles maisons, faisant disparaître les frontières entre les deux villages. Les gens de Guéboba « *Yadé* » et ceux de Guéfigué, « *Nkadé* » se sont réconcilié en 2009 lors d'une cérémonie à Abandé (figure 7): Le rituel Mbacka (voir Rites et croyances), qui est censé mettre fin aux sentiments de haine qui pourraient rester à cause des crimes fratricides commis au long de l'histoire des deux villages.

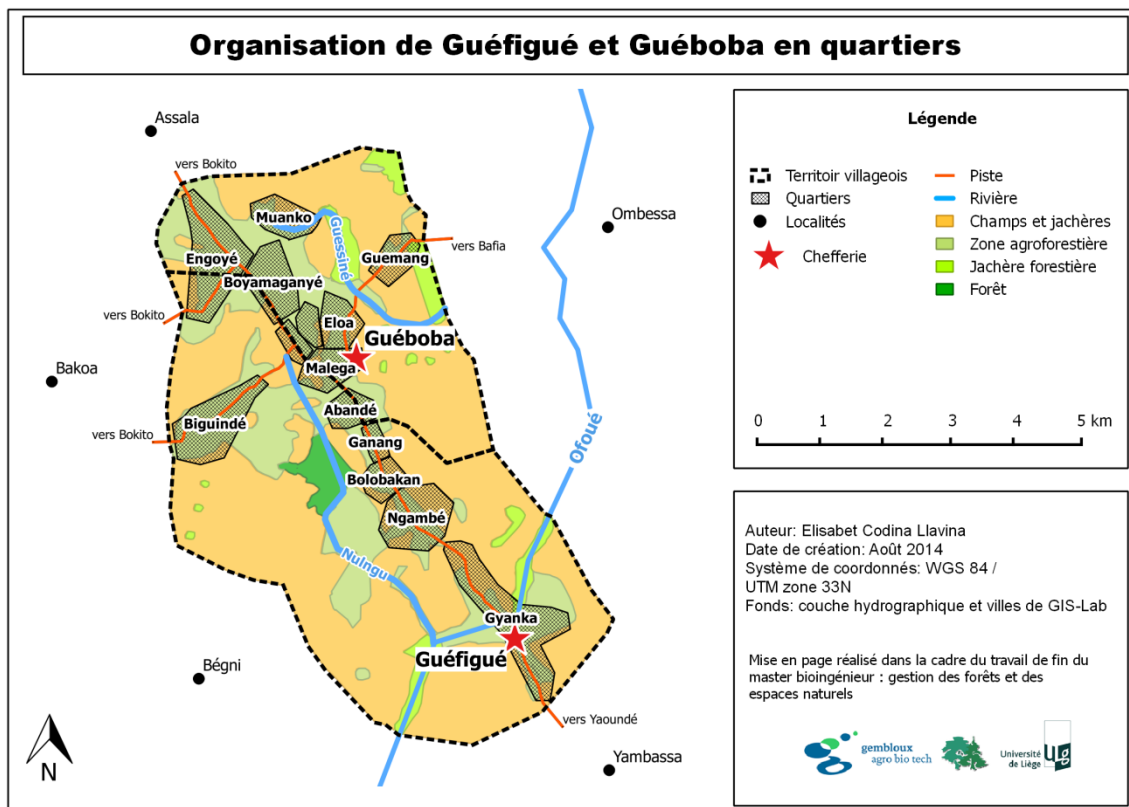


Figure 6. Carte des villages étudiés montrant l'organisation territoriale par quartiers.

8.2 LE PROGRÈS AU VILLAGE

Les maisons étaient jadis en terre battue avec des toits de raphia. En 1959, s'est construite la première maison en tôle et en 1970 les maisons commençaient à se construire en blocs de terre. Le ciment est arrivé par après et il a été utilisé sur 40 % des maisons actuellement, recouvrant la terre battue ou les blocs de terre. Seulement 1 % des maisons habitées sont en blocs de ciment. Cependant, les nouvelles maisons des habitants résidant en ville, sont construites en béton. Le toit de raphia est moins cher que les tôles et maintient la fraîcheur dans l'habitation, mais il doit être changé toutes les deux années environ, seulement 2 % des maisons en sont encore équipées. Deux contraintes majeures ont été mentionnées par la population : l'effort important en travail et la difficulté d'acquisition si la matière première ne se trouve pas sur leurs terrains. La terre battue et les piquets de bois ont été remplacés par les blocs de terre, 38% des maisons sont ainsi bâties. La raison du changement est la durabilité des maisons envers les termites et autres insectes qui consomment le bois.

En 1919, les villageois eux-mêmes avaient créé une piste (*pé*) traversant tout le village. Les colons français l'ont transformée en « route » ou *gebala* en langue gunu. La circulation y avait

lieu à vélo, actuellement ils sont rares. L'apparition des motos chinoises à prix abordables, entre 400.000 et 500.000 FCFA, a eu un impact sur le mode de vie des populations en général, comme par exemple la commercialisation des produits agricoles, l'éloignement des zones de pêche et chasse, la mobilité aisée de la population, l'économie locale avec la création du métier de taxi moto. Elles dominent complètement les routes depuis cinq ans. L'électrification a eu lieu à partir de 1994. D'abord au village de Guéboba, dans le quartier du chef, à Malega (figure 5). Elle est arrivée en dernier lieu à Biguindé et Gyanka, en 2011. Une grande partie d'Eloa et tout Guemañ n'ont pas encore été électrifiés. Le premier téléviseur est arrivé peu après 1994, mais ce n'est que depuis 10 ans qu'ils se sont répandus. Actuellement 20% des maisons en sont équipées. Ils ont influencé la jeunesse qui essaye maintenant de copier les attitudes des personnages des séries ou des films et aident moins dans les travaux domestiques.

9. ORGANISATION SOCIALE

9.1 STRUCTURE DE LA POPULATION

Les villages Yambassa sont organisés en clans, qui confondent plusieurs lignages [Yambene, 2012]. Le village de Guéboba se compose de six clans et le village de Guéfigué de cinq (tableau 2). Les clans représentent tous les descendants d'un ancêtre mythique commun (*Boya*). À l'intérieur de chaque clan il y a une autorité principale qu'ils appellent le « chef de famille ». Certains des fils de cet ancêtre ont formé, à leur tour, des lignages (tableau 1, annexe I). À l'intérieur de chaque lignage on retrouve la famille élargie, composée des frères issus d'un même père. Ensuite il y a la famille nucléaire qu'a formée chaque frère. Les villageois appellent « *nigúli* » tout ce qui pour eux représente la famille (clan, lignage, unité familiale).

Différentes autorités politiques (voir Organisation politique) gèrent cette population que l'on vient de décrire. Cependant, les « aînés de lignage » et les « mystiques » sont les principaux tenants du contrôle social. Ils sont au cœur d'un système de pouvoir souterrain et procèdent par des méthodes subtiles qui font planer la peur et l'intimidation. Non seulement ils sont reconnus pour leur habileté dans l'usage de la parole mais on leur prête un savoir dans la manipulation des forces occultes et la capacité d'empoisonner à distance. [Yambene, 2012].

TABLEAU 2. POURCENTAGE DE POPULATION DE CHAQUE VILLAGE REPARTIE PAR CLANS. LES CELLULES GRISES INDIQUENT LE CLAN ORIGINAIRE DU VILLAGE.

Guéboba		Guéfigué	
Clans		Clans	
Boyaguegoló	13,15%	Boyamassia	17,91%
Boyaguelong	10,97%	Boyatséguelé	14,32%
Boyanegundé	15,59%	Boyombono	5,81%
Boyamaganyé	27,47%	Ossagala	26,22%
Boyombono	10,52%	Boyocala	31,15%
Engoyé	21,58%	Engoyé	0,88%
Boyocala	0,36%	Boyaguegoló	0,54%
Boyatséguelé	0,27%	Boyaguelong	1,01%
Étrangers	0,09%	Étrangers	2,16%

Les épouses ont été considérées comme appartenant à la famille du mari. Cependant si on analyse l'origine de la population (tableau 3), 21 % du total des femmes proviennent des villages autres que ceux étudiés. De plus, le faible pourcentage de non-Yambassa, 2,95 %, est représenté par des femmes. Les ethnies trouvées sont diverses : Bafia, Bassa, Bamiléké, Mbororo, Ossanaga, Bulu, Éton, Ewondo, Tikar, et Yambetta.

Tableau 3. Origine de la population selon la tribu de l'ethnie Yambassa ou la partie n'étant pas des Yambassa.

Ethnie	Tribu	Proportion de la population résidente
Yambassa	Gunu Sud	92,92%
	Gunu Nord	3,41%
	Elip	0,81%
	Mmala	0,85%
	Yangben	0,08%
Autres		2%

9.1.1 APERÇU DÉMOGRAPHIQUE

Guéboba compte 1103 habitants permanents au village, répartis entre 52% d'hommes et 48% de femmes. Guéfigué compte 1480 habitants dont 49 % d'hommes et 51 % de femmes (figure 6). La densité de population du socio-écosystème formé par les deux villages est de 65 habitants/km². Le niveau de scolarisation de la population adulte est similaire dans les deux villages : 87 % à Guéfigué et 86 % à Guéboba, à proportions similaires entre hommes et femmes (figure 22, annexe I). Entre 65 et 70 % se sont arrêtés à l'enseignement primaire. À Guéboba, 2,4 % ont suivi des études supérieures, contre 12,6 % à Guéfigué.

L'activité principale est l'agriculture, avec 93% de la population, et 3% sont déjà inactifs à cause de vieillesse ou maladie. Les autres métiers sont très diversifiés : taxi-moto, maçon, couturier, gérant d'un bar, médecin traditionnel, infirmier, instituteur, cordonnier, commerçant, mécanicien, menuisier, électricien. Avant il y avait un forgeron, mais depuis qu'il est mort ils doivent se rendre en ville. En général, l'agriculture se présente comme l'activité principale, mais pour 4 % de la population, ces autres métiers sont la seule source de revenus.

La tranche d'âge la plus importante est celle d'entre 0 et 15 ans. Les autres diminuent progressivement à mesure que l'âge augmente (figure 6). La première cause du déclin à partir de 15 ans est l'absence d'école supérieure au village qui oblige les jeunes ayant l'intention de continuer leurs études à partir en ville.

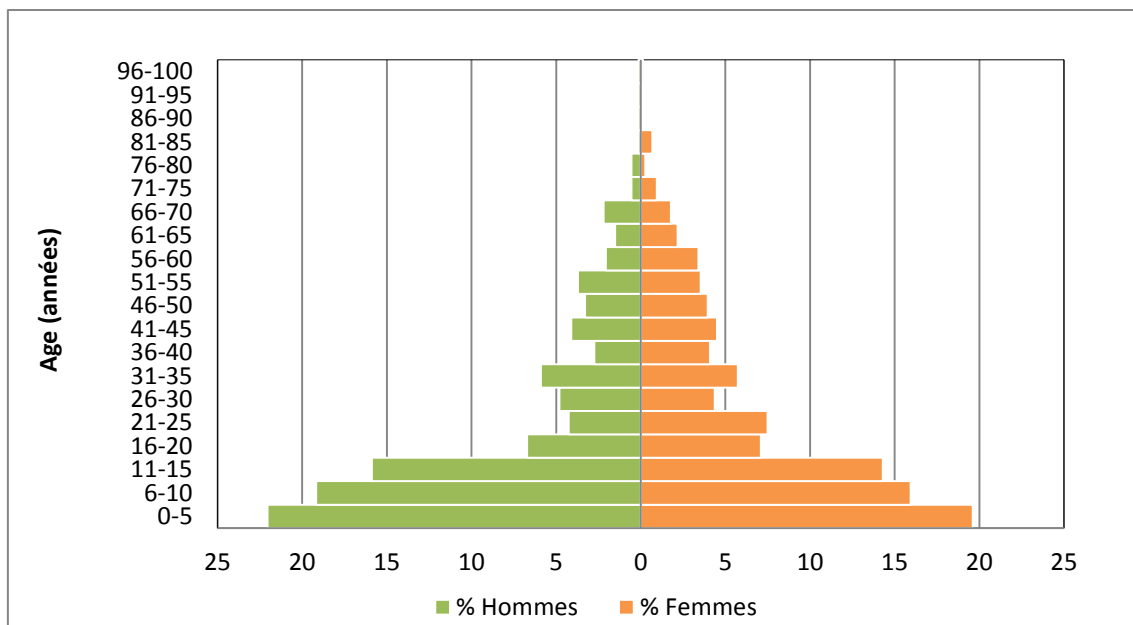


Figure 7. Pyramide d'âge de la population qui montre la répartition d'hommes et femmes de Guéfigué par classe d'âge.

9.1.2 STRUCTURE ET ORGANISATION DES FOYERS

Les foyers sont ici considérés comme l'unité familiale habitant sous le même toit. La majorité des foyers est composée de couples monogames et de leurs enfants, avec une moyenne de six habitants ($\sigma=3$ hab.) par maison. Les foyers polygames sont présents, mais leur nombre est insignifiant, à l'inverse d'il y'a environ 80 ans. De plus, dans la même maison il est fréquent de trouver les frères, cousins ou oncles, du mari ou la femme. Certains foyers ne sont pas formés par un couple, mais uniquement des frères, cousins, oncles ou amis habitant ensemble, mais rares sont les cas où il n'y a pas d'enfants. « Les enfants sont la richesse de l'Afrique » (à dire d'acteur), cependant, la tendance actuelle est d'avoir moins d'enfants qu'auparavant, ce qui est généralisé dans tout le Cameroun [INSC, 2010]. La raison principale est que les dépenses liées aux enfants ont augmentés, surtout en ce qui concerne la scolarisation supérieure. De plus, avant les enfants aidaient beaucoup à la maison et aux travaux agricoles ce qui n'est pas le cas des enfants actuels qui sont moins présents à la maison parce que souvent ils continuent dans la scolarisation secondaire.

Les rentrées économiques du foyer viennent de l'homme et de la femme, mais la proportion diffère selon la saison (si l'homme possède une cacaoyère). Dans ce cas, de novembre à janvier les revenus majeurs proviennent de la cacaoyère (souvent entretenue par les hommes), et le reste de l'année des activités de la femme.

9.2 MARIAGE ET PARENTÉ

La société est dite patriarcale, organisation sociale où le père a une autorité prépondérante (Larousse, 2014). Il existe de nombreuses relations entre les membres de la famille, maternelle et paternelle, surtout les membres d'âges similaires. Une relation spéciale doit être citée, celle avec l'oncle maternel. Il y a une croyance selon laquelle l'oncle maternel a un pouvoir sur l'enfant supérieur à celui des parents, il doit lui témoigner du respect.

De manière générale la population est « virilocale », les jeunes époux construisent leur maison dans le village des parents du mari (Larousse, 2014). Il apparaît que les mariages entre personnes du même clan et du même lignage sont interdits. Cependant, ils sont permis à l'intérieur de grands clans comme *Boyamaganyé* et *Boyocala* (tableau 2), mais pas au sein du même lignage (tableau 1, annexe I). De ce fait, 21% des femmes du village proviennent d'un village différent. Actuellement il y a de moins en moins de mariages légaux ou avec l'accord de la famille de la femme. Ceci pourrait être à cause du prix du mariage, qui n'est pas négligeable, mais la principale raison serait la dot (à dire d'acteur). Avant elle était constituée majoritairement d'une quantité importante de bétail. Actuellement, bien qu'elle soit variée, le « vin du haut » (voir partie sur vin), la *kola* (le plus souvent *Cola nitida*) et l'argent y sont toujours présents. De plus, le père et la mère font chacun une liste reprenant leurs demandes à leur gendre. L'oncle maternel doit aussi recevoir une partie de la dot.

La dot est importante dans la tradition culturelle parce que, selon les croyances superstitieuses, la belle-famille peut tuer les enfants des mariés par la sorcellerie, si elle ne reçoit pas la dot pour sa fille. De plus, la famille peut demander des enfants en guise de dot. Dans ce cas, ce sont les filles qui sont échangées parce qu'elles sont utiles pour les travaux domestiques, ce qui représente une punition pour les mariés et une récompense pour la belle-famille. Si un couple se sépare sans être mariés légalement, l'homme peut choisir de garder tous les enfants. S'ils sont nombreux, il choisit de préférence les filles.

9.3 HÉRITAGE

Avant, tout l'héritage allait aux hommes de la famille et actuellement les filles commencent à être héritières. Quand le mari meurt, c'est la femme qui reste propriétaire de la maison et qui gère des terres qu'elle a acquises quand elle est venue en mariage. Elle travaillera la partie dont elle a besoin, le reste sera partagé entre ses enfants, ou sera loué ou vendu dans le cas échéant (si les enfants vivent en ville ou s'il n'y a pas d'enfants). Si une cacaoyère fait partie de l'héritage, elle deviendra propriété des fils de la famille. Par contre, les terres agricoles font souvent l'objet d'un partage entre fils et filles. Si aucun acte de mariage n'a été signé, les frères de l'homme peuvent amener la femme au tribunal pour revendiquer les terres de la famille.

Une femme mariée peut donc travailler les terres de son mari, mais elle peut aussi en demander à sa propre famille. Un homme ne peut accéder à la cacaoyère de la famille que si le père est trop âgé pour s'en charger ou s'il est décédé.

9.4 RELIGION, RITES ET CROYANCES

L'arrivée des colonisateurs et des missionnaires européens a converti 90 % de la population au catholicisme. Le peu qui reste est divisé entre musulmans, témoins de Jéhovah et pentecôtistes. Il existe néanmoins plusieurs croyances orientant le comportement des villageois vers la nature : par exemple, la femme ne peut pas tuer certains serpents ; la « mygale » est respectée car elle aide à prendre de bonnes décisions en prédisant l'avenir ; il est interdit de tuer les tortues car elles sont le totem du village (les tortues représentent les ancêtres réincarnés dans cet animal, lequel est vénéré comme étant le protecteur de la collectivité). Les rituels et croyances traditionnelles disparaissent peu à peu au fur et à mesure

que les générations se succèdent. Cependant, le mysticisme fait partie intégrante de leur quotidien. Des nombreux rituels animistes existent, à titre d'exemple :

- Le rituel *Maga*, à Guefigué, ou *Baka*, à Gueboba. Ceci est réalisé dans le cas d'une mort tragique (accident, chute d'un arbre).
- Le rite *Oku*, en cas d'inceste.
- Le rite *Gedana Gesogɔ*, lors d'exhibition sexuelles (relations sexuelles en brousse).
- Le rituel *Benambɔ* est pratiqué en cas d'adultère.
- Le rituel *Mbaca* lorsqu'un crime ou un assassinat est commis.
- Le rite *Tombá nubienyé* fait pour les enfants malades.

Généralement, c'est le sacrifice d'animaux (chèvre, mouton, poule, chat) qui est pratiqué. Une fois égorgés, le sang de la bête est mélangé à certaines PFNL (herbes, fruits, écorces) qui servent à asperger l'affecté, et parfois la famille pendant que des oraisons sont récitées. Symboliquement, le sang coule en partant de la maison pour la rivière, il emporte ainsi avec lui tous les mauvais présages. Les détails de chaque rite sont dictés par la tradition, seuls les initiés sont autorisés à les pratiquer : il s'agit de médecins traditionnels désignés par la famille. Le père et les oncles, connaisseurs de la tradition, sont chargés de l'apprentissage au futur tradipraticien. Il faut préciser que si les tradipraticiens sont toujours de sexe masculin, les « sorciers » peuvent être des femmes ou des hommes et ils pratiquent de la magie (pour concilier ou conjurer), pas la médecine traditionnelle.

9.5 DEUIL

En cas de décès, la famille la plus proche, ainsi que toutes les personnes ayant vu le corps du défunt arrêtent de travailler dès le jour de la mort. Les enfants sont enterrés souvent le jour-même alors que les adultes peuvent rester d'une à plusieurs semaines à la morgue, selon les moyens économiques de la famille. Cet arrêt de travail plus ou moins long peut occasionner des problèmes au sein du système de production dont dépendent les revenus et l'alimentation de la famille. Les associations de secours (voir Vie associative) auprès desquelles la veuve fait des cotisations, participent activement au deuil. Au niveau du planning (annexe I), il est important que l'enterrement ait lieu un samedi pour pouvoir réunir toute la famille qui peut venir de loin.

Des arbustes sont plantés afin de symboliser les tombes, il s'agit de *Newbouldia laevis* (*noenxé*) pour les tombes d'hommes et de *Jatropha curcas* (*ndigué*) pour les tombes de femmes (voir Collecte des PFNL). Le cinquième jour suivant l'enterrement, a lieu « *le lavage des mains* » en matinée qui se fait à l'aide de pierres chaudes, des feuilles de *noenxé* et de l'eau fraîche dans unealebasse. Après ce rituel, la famille peut retourner travailler. Pour ceux qui avaient vu le mort mais ne sont pas membre de la famille, le cérémonial du lavement des mains peut avoir lieu plus tôt afin de ne pas perdre de jours de travail.

Les villageois résidant en ville sont aussi enterrés au village au sein de leur maison familiale, il y a donc pratiquement des enterrements chaque semaine. La tradition du deuil a aussi un impact sur l'utilisation du territoire. En effet, des élites citadines font construire une maison au village afin d'y être enterrés.

10. ORGANISATION POLITIQUE

La population est organisée autour des « chef de famille », qui seraient plutôt les chefs des clans regroupant différents lignages. Ils représentent le pouvoir coutumier et sont assistés de deux « notables » chacun. L'autorité supérieure directe est le chef du village. Ensuite, plusieurs villages sont fédérés en « cantons ». Dans le cas présent, le canton Gunu Sud est formé de six villages et le chef de canton réside au village d'Assala I. Les chefs de village et de canton représentent un niveau de pouvoir mixte, à la fois administratif et coutumier. Au niveau administratif, les chefs supérieurs sont le sous-préfet, au niveau de l'arrondissement de Bokito, et le préfet de Bafia, au niveau du département.

À Guéboba, il y avait un comité traditionnel formé d'au moins un « homme sage » de chaque famille. Ce comité a été interrompu depuis deux ans, mais ils ont l'intention de le remettre en place. Le but du comité est de veiller sur la population et de faire en sorte que les anciens puissent guider la jeunesse. Il a aussi pour rôle de solutionner les litiges en organisant des pourparlers sous un arbre communément appelé « l'arbre à palabres ». Cet arbre se trouvait à dans le marché d'Abandé (figure 7), il est mort actuellement et n'a pas encore été remplacé.



Figure 8. Installation du chef de quartier, la présidente des femmes et le président des jeunes avec la participation du chef de canton Gunu Sud, les chefs des villages Guéfigué et Guéboba, le président du tribunal de Guéfigué et certains chefs de famille avec leurs notables (à gauche). Le marché d'Abandé où il y a les activités sociales collectives aux deux villages.

À Guéfigué, le village est distribué le long d'une route de 10Km, allant d'Assala à Yambassa (figure 5). Comme les clans sont repartis de long de la route sans territoire défini, les chefs de famille restaient parfois loin des membres de sa famille pour pouvoir gérer les conflits. Pour ceci, le chef actuel a divisé le village en six blocs représentés par un chef de quartier, une présidente des femmes et un président des jeunes (figure 7). Ces personnes sont chargées de représenter l'autorité du chef du village. Néanmoins ils peuvent gérer seulement des petits problèmes (voir Gestion des conflits), à la différence des chefs de famille, qui sont encore présents pour gérer les conflits diverses au sein des clans. Le chef de Guéfigué a passé plusieurs années à Douala et à Yaoundé, donc ses initiatives sont probablement influencées par ses expériences en ville.

10.1 SUCCESSIONS

Le pouvoir du chef du village est héréditaire, le père choisi parmi ses enfants celui qui deviendra le nouveau chef. La décision doit être approuvée par les chefs de famille et ensuite les notables pourront donner leur avis. Si le chef ne veut pas ou ne peut pas nommer un de ses propres enfants, il choisit souvent un de ses frères. Ce sont les hommes majeurs (minimum 25 ans) de chaque famille qui choisissent leur chef de famille. Il en est de même pour le choix des notables et les représentants du comité traditionnel.

Le chef de canton est choisi par la population des villages du groupement. Le premier chef de canton était Alumbe Charles de Guéfigué avait été désigné par les allemands. Le premier vote populaire a eu lieu à Bafia en 1993 et le nouveau chef, celui d'Assala, a été intronisé en 1995. La chefferie a continué de père en fils jusqu'aux nouvelles élections.

10.2 TRIBUNAL COUTUMIER

À Guéboba, le tribunal coutumier est formé par le chef du village, le chef de famille, les notables et le policier ou messenger. Le rôle de ce dernier est de distribuer les convocations aux accusés et de maintenir l'ordre lors du déroulement du tribunal.

À Guéfigué, le tribunal coutumier a changé. Il est formé par le chef du village, le président du tribunal, trois assesseurs, un secrétaire et un messenger ou policier. Les chefs de quartier, de famille, les notables, le président des jeunes et des femmes, auront un rôle consultatif important. Cependant, c'est le tribunal qui prend la dernière décision.

10.2.1 GESTION DES CONFLITS

En cas de conflits, on s'adresse au chef de famille et si aucune entente n'est trouvée, une plainte est portée au chef du village qui organisera le tribunal coutumier ou administratif. Quant aux chefs de famille, ils gèrent les petits problèmes de foyer, de terrain, de vol ou de violence. Toutefois, les personnes impliqués au conflit vont directement voir le chef de canton à Assala I, le sous-préfet à Bokito, le préfet à Bafia ou un responsable politique à Yaoundé, selon la méfiance au village ou l'influence dans les autorités supérieurs, ce qui est le cas de certains élites citadines.

À Guéfigué, les chefs de famille gèrent les mêmes problèmes qu'à Guéboba, entre membres de la même famille, à différence des chefs de quartier qui gèrent un territoire défini avec des familles confondues. Ces derniers peuvent être appelés en cas de petits problèmes, mais ils n'ont pas autorité pour gérer les problèmes de terrain ou de vol. Ceci est sous la juridiction du chef de village.

Les prix à payer pour une plainte augmente au fur et à mesure que le chef gagne en importance. Pour porter plainte au chef de famille on apporte souvent 10L de vin de palme « le *haut* » (voir Le vin de palme), tant le plaignant que l'accusé. Si on monte jusqu'au chef de village pour rapporter la plainte au tribunal coutumier, le tarif augmente. Le plaignant et l'accusé doivent remettre au tribunal, 2000 FCFA et 5L du vin « le *haut* » chacun. Parfois, cinq bières ou le montant en espèces peuvent être acceptés à la place du vin. Un supplément de 2000 F chaque un, d'un poulet et de 10L de vin est requis si une descente sur le terrain doit avoir lieu. L'argent des plaintes sera partagé entre les membres du tribunal afin de les remercier pour le temps passé à gérer le conflit. À Guéboba c'est le chef du village qui redistribue l'argent, à différence de Guéfigué où le chef a désigné les membres du tribunal

pour s'en charger. La redistribution de cet argent peut être un conflit en lui-même selon l'équité ou non du chef du village. Le prix élevé de la plainte fait que la majorité des doléances se déroulent principalement en période de récolte, quand les villageois ont des rentrées économiques.

10.2.1.1 Types de conflits

- **Conflits de terrain** : la rivalité pour la terre est le conflit principalement rencontré. Ce sont les chefs de famille et les notables qui délimitent les terrains suite aux discussions entre les membres de la famille. Les nouvelles limites seront mises par écrit afin d'éviter de futurs litiges. Si le problème de terre n'est pas résolu par le chef du village, ce dernier rapporte le problème à Bafia, au tribunal de 1^{ère} instance. De Bafia, une convocation sera envoyée à Bokito. Ensuite, le sous-préfet et le commandant de brigade viendront sur place pour diviser le terrain. Si le propriétaire actuel s'oppose à céder le terrain, le problème est envoyé à la Cour d'appel de Yaoundé. Cependant, c'est le village qui a la dernière décision. Les chefs de village et de famille peuvent signer un rapport en s'opposant à la décision prise par la Cour.

Pour des litiges entre villages voisins, le villageois présentant le conflit se dirige vers le chef du village où se trouve le terrain en question. Il peut aussi se diriger vers le chef du village qui représente la personne voisine avec qui la dispute a eu lieu. D'autres fois le problème est porté directement à la sous-préfecture de Bokito.

- **Abus de confiance par prêts d'argent** : quand une personne à qui on a prêté de l'argent s'obstine à ne pas le retourner au créancier, qui peut être la Caisse Villageoise d'Épargne et Crédit Autogéré (CVECA), une assise ou une personne individuelle.
- **Conflits de vandalisme** : vols (argent, bétail, biens matériaux), bagarres et empoisonnements sont assez fréquents. Souvent un conflit de vol ou d'empoisonnement est compliqué à solutionner à cause de la difficulté à confondre l'auteur du crime.
- **Conflits avec le bétail d'élevage** : problème répandu parce que le petit bétail élevé au village occasionne énormément de dégâts aux cultures. Les bêtes devraient être attachées à partir du mois de mars quand les pluies commencent. Les agriculteurs irrités, tuent les bêtes et portent plaintes au chef de village ainsi qu'à Bokito directement. Le chef du village peut attacher les bêtes en divagation, et si les propriétaires ne viennent pas les chercher, la mairie de Bokito vient les prendre. Si en 30 jours le propriétaire ne s'est pas présenté à la commune, ils procèdent à la vente aux enchères. Peu d'éleveurs vont réclamer leur bétail, parce qu'ils devraient montrer les pièces officielles des bêtes et payer une somme de 2000 à 5000 FCFA pour chaque jour que l'animal y a passé.
- **Conflits dus aux feux de brousse** : Occasionnellement, la perte de contrôle des feux de brousse, qui sont interdits par la loi, peut détruire des champs et des cacaoyères. L'incident est généralement considéré comme intentionnel, mais est difficile d'identifier l'allumeur du feu.
- **Conflits liés à l'eau** dû à sa rareté en saison sèche. Le village possède trois pompes à eau à mouvement rotatif à manivelle, appelés « volantas ». Pour en assurer l'eau en permanence le « comité de la volanta » a décidé d'y mettre des chaînes pour empêcher un accès continu et d'autoriser l'accès le matin et le soir. Afin d'assurer les réparations

occasionnelles, ce comité fait payer 500 FCFA par mois par maison. Comme l'une des trois pompes est gratuite et libre d'accès, les villageois des deux autres zones revendiquent l'eau libre et gratuite, plusieurs s'obstinent à ne pas payer et certains cassent les chaînes de la volanta. Il y a des endroits très éloignés de la volanta où les habitants réclament la libéralisation des puits. Par exemple, dans le quartier d'Engoyé (figure 5), une élite a construit un puit et il faut payer 200 FCFA par mois pour 20 litres d'eau tous les 3 jours.

- **Chasse pratiquée à la forêt sacrée de Mukilé sans autorisation** de la famille qui la gère, les Boyamassia (voir Chasse et Occupation spatiale).

Exemple de conflits de terrain entre le quartier de Gyanka et le village de Yambassa :

Ce conflit date du XVIII^e siècle, quand les Yambassa occupaient une grande partie de la zone où réside actuellement le quartier du chef de Guéfigué, Gyanka (figure 5). Les musulmans, du monarque Mbuombuo Mandù, avait occupé la zone faisant fuir les habitants de Yambassa. Des années plus tard, la population de Guéfigué est descendue dans la zone et a délogé les musulmans pour prendre leurs terres. Les Yambassa ensuite ont réclamé aux Guéfigué les terres où ils habitaient avant, mais ils ont répondu que le terrain avait été gagné lors de la guerre.

Une rivalité existe à cause de ces terres. Néanmoins, avec une faible densité de population les problèmes restaient cachés. Les deux populations ont continué à augmenter et ça fait huit ans que les chefs de Guéfigué et de Yambassa se sont réunis pour aborder le sujet. Le problème est arrivé à Bokito, malgré ça, aucun résultat concluant n'a été apporté. Actuellement, le panneau qui établissait la frontière sur la route entre les deux villages, a été enlevé. À la limite entre les deux villages, les femmes Yambassa travaillent les terres de Guéfigué et des maisons y ont été construites.

11. VIE ASSOCIATIVE

11.1 TYPES D'ASSOCIATIONS

Dans la région il y a une riche vie associative, malgré le grand nombre de personnes enquêtées, la liste n'est sûrement pas exhaustive. La première tontine date d'il y a longtemps, en 1960. Depuis celle-ci, il y a eu la fondation de plusieurs autres types d'association d'entraide villageoise et d'intermédiation financière. 25% ont été créés avant l'année 2000, les 75% restants ont été conçus après (figure 8). Actuellement 90 associations font partie de la vie des populations.

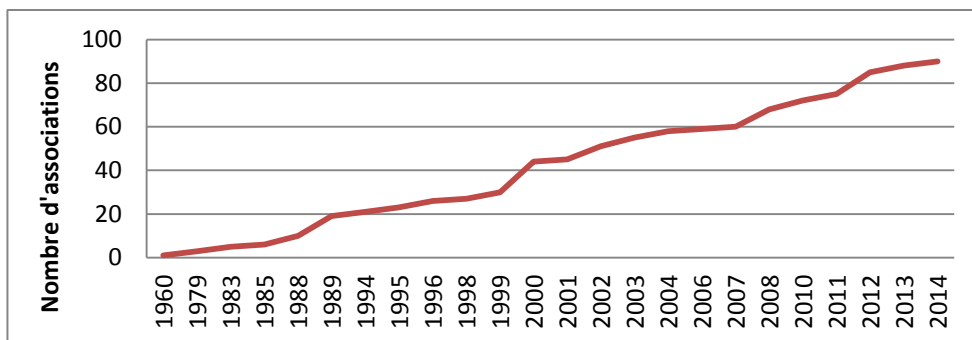


Figure 9. Évolution du nombre d'associations depuis la fondation de la première jusqu'actuellement.

Les associations peuvent être classées en quatre principales catégories (figure 9) : assises, commercialisation commune, développement et aide sociale. Elles sont situées dans le système de classification (de Rieu *et al.* [2007]. 89% des associations sont nommées réunions ou assises (figure 9). Elles sont endogènes, sans interventions extérieures et l'objet social est le plus souvent économique : l'acquisition d'une grande somme d'argent pour mener un projet, la scolarisation des enfants, l'épargne, le prêt ou le secours. En général, les cotisations sont hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles, semestrielles ou annuelles. On rencontre même des femmes qui habitent en ville, nées au village ou mariés avec un villageois, viennent cotiser au village. Les assises peuvent être des « tontines monétaires » lors que le groupe d'épargne et de crédit est rotatif (bénéficiaires consécutifs à chaque cotisation). Cependant, il existe d'autres associations avec des mécanismes de crédit et d'épargne qui n'ont pas un caractère rotatif, elles se divisent l'argent selon la cotisation de chaque participant une fois par an : en décembre pour aider les fêtes de Noël, en avril pour les semis ou en septembre pour la scolarisation des enfants. D'autres assises nommés « de secours », reflètent un mécanisme de solidarité, elles consistent à verser une somme régulière pour secourir quelqu'un, en cas de bonheur (mariage) ou malheur (maladie, deuil). Il existe encore des « tontines de biens » où les biens matériels sont la raison de la cotisation : des produits de base (savon, huile, cube, riz), les marmites, les tôles, les tissus, etc. Des associations d'entraide pour la convivialité et assistance morale sont présentes, comme les sept assises dédiées à la fête des femmes, créées en 2000, grâce à une femme dynamique revenue de la ville qui a mis en place les défilés au village.

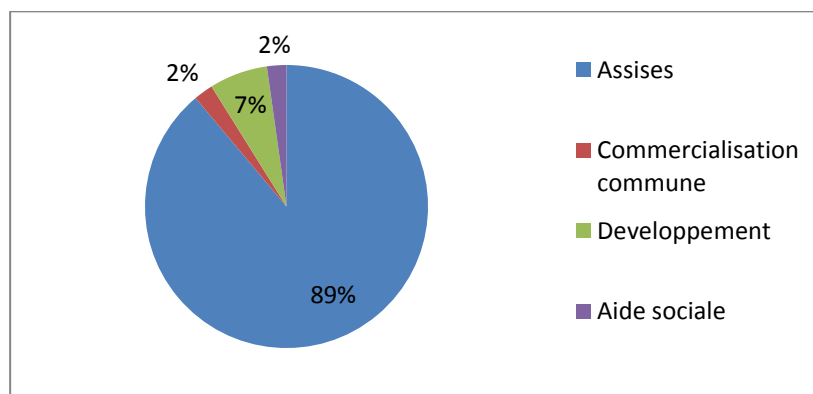


Figure 10. Pourcentage d'associations dans chaque typologie.

Ils existent 2 associations qui aident à la commercialisation commune des produits. L'Union de cacao, avec 7 GIC (Groupe d'Initiative Commune) de cacao et un de maïs, et le

syndicat de poissonniers, groupés avec Assala, Bakoa et Yambassa. Elles participent au conseil, à l'information et à l'assistance des participants, une cotisation est requise pour son bon fonctionnement. Deux autres associations font de l'aide sociale, l'une en contribuant à certaines dépenses des personnes handicapées, le siège principal se trouve à Bokito, l'autre soutien une meilleure préparation des examens officiels des élèves pendant les vacances de Pâques. Six associations (d'entraide et d'intermédiation financière) promeuvent le développement, il s'agit de CODEBOK (Comité de Développement de Bokito), CODEVIG (Comité de Développement des Villages Guéboba et Guéfigué), ADEG (Action par le développement de Guéfigué et Guéboba), CVECA (Caisse Villageoise d'Épargne et Crédit Autogéré), le comité de route et le comité de la Volanta. Le CODEBOK, créé en 1999 est actuellement inactif. L'ADEG, financé par des élites villageoises, est responsable de la construction actuelle d'une école maternelle au quartier de Gyanka. La CVECA est gérée dans sa totalité par les villageois, mais elle fait part du Projet de Crédit Rural Décentralisé (PCRD) et dépend du Ministère de l'Agriculture. Le comité de route avait été installé par les autorités de Bokito dans chaque village de l'arrondissement. Dans la zone d'étude, à la différence d'autres villages, ce comité n'était plus fonctionnel depuis cinq ans, mais le chef de Guéfigué est en train de le réinstaller. Le comité de la Volanta s'occupe uniquement des volantas de Guéboba, grâce aux cotisations elle a pu être dépannée. À Guéfigué la population ne cotise pas, si la volanta s'endommage il faut procéder à une « main levée » pour la rétablir.

32% des associations sont légalisées et les autres associations ont l'intention de procéder à ces démarches administratives pour éviter les problèmes causés par l'abus de confiance par prêts d'argent. Afin de légaliser l'association il faut se diriger à la sous-préfecture de Bokito avec la copie du statut ou règlement d'ordre intérieur, accompagné d'une recommandation du chef et d'une somme d'argent.

11.1.1 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES VILLAGES GUÉBOBA ET GUÉFIGUÉ (CODEVIG)

Le CODEVIG a été créé en 1985. C'est une organisation apolitique et légalisée qui a pour objectif principal le développement du village dans tous les domaines. Les chefs du village sont considérés comme membres d'honneur, pourtant ils ne sont consultés qu'en cas de décisions importantes. La population qui réside au village ainsi que des élites extérieures en font partie. Le CODEVIG est formée par le comité local de Guéboba et Guéfigué et cinq sous-comités : Bokito, Bafia, Douala, Edéa et le comité pilote à Yaoundé, où habite l'actuel président. Les sous-comités se réunissent chaque mois pour évaluer les actions mises en place et les problèmes rencontrés.

Les cotisations annuelles sont différentes : 5 000 FCFA pour les membres du bureau exécutif, 3000 par villageois supérieur à 25 ans, entre 10 000 et 100 000 pour ceux qui résident en ville. Les 70 % des revenus vont pour le fonctionnement du bureau exécutif et les 30% restant sont employés pour le fonctionnement des comités. La collecte d'argent, au village, se fait à travers des associations comme l' « Union du cacao », l'association des « femmes amies de la caisse », entre d'autres afin d'assurer un maximum de cotisations. Il subsiste des villageois qui ne payent pas leur cotisation et devient difficile de les y obliger s'ils ne font pas partie d'une association.

Un congrès qui réunit tous les comités a lieu tous les deux ans. À la fin du congrès, tous les comités votent pour l'élection des membres du conseil exécutif. Deux ou trois membres de chaque sous-comité en font partie. Ils sont chargés de gouverner l'ensemble des comités et de réfléchir à la réalisation des projets et à la prise des décisions finales. Cependant, après les deux années, les représentants des sous-comités sont élus par la population, laquelle est composée d'hommes et de femmes de chacune des régions. Une assemblée générale est organisée à Abandé, durant le mois d'août tous les deux ans. Une interaction entre les principaux représentants et la population a lieu, pendant la fête organisée pour célébrer cette grande rencontre. C'est l'occasion donnée aux villageois pour faire des demandes et poser des questions relatives aux problèmes rencontrés, ainsi que pour les projets futurs.

Les résultats obtenus depuis sa création sont nombreux: électricité depuis 1994, en trois phases; construction et équipement des écoles primaires et le CES (Collège d'enseignement supérieur); la réouverture du marché d'Abandé; les ponts d'Ofoué et Guessiné; l'équipement du centre de santé de Guéboba; l'équipement de la chapelle de Guéboba; les trois Volantas; l'équipement des chefs du village; la réconciliation des villages avec le rituel Mbaca (voir Rites et croyances). Les projets prévus dans le futur proche sont: l'amélioration de la route; l'aménagement de points d'eau à Gemanj, Biguindé et Engoyé; la construction d'une maternelle à Guéboba; l'installation d'un réseau électrique à Guemanj. Il est prévu que le CODEVIG agisse comme gouvernante des autres associations villageoises.

11.2 LES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail existent depuis longtemps. Ils étaient à la base composés de groupes travaillant de manière rotative dans les champs de chaque membre du groupe, dans le but de terminer les travaux saisonniers à temps. Les groupes sont formés de femmes, d'hommes (figure 10), mixtes ou encore d'enfants. À Engoyé (figure 5), les groupes sont formés de villageois voisins venant d'Assala et Bakoa. Les groupes de travail rotatifs, tant aux champs qu'aux cacaoyères, ont tendance à diminuer peu à peu vers un travail de plus en plus individuel ou en petits groupes affinitaires.

Mise à part les groupes de travail rotatifs il y a aussi des groupes de travaux qui ont pour but de gagner de l'argent, 18 groupes ont été comptabilisés, la liste n'étant pas exhaustive. Ils ont commencé à augmenter depuis l'année 2000. Un propriétaire peut avoir recours au groupe pour les activités aux champs, le défrichage des cacaoyères et le nettoyage des étangs. Les villageois offrent leurs services aux villages de Guéfigué et Guéboba, tout comme dans les villages voisins comme Assala, Bakoa, Yambassa ou Ombessa (figure 5). La venue du groupe suppose un prix de base de 2 000 FCFA, l'apport de nourriture et de vin de palme lors des travaux. Le prix pour effectuer les travaux dépendra du groupe et ils peuvent être basés sur la surface ou les heures prestées, selon un accord passé avec le propriétaire du terrain.



Figure 11. Groupe de travail agricole créant un nouveau champ (à gauche) et membres d'une réunion avec la robe collective pour se présenter au nouveau chef de Guéfigué (à droite).

12. ALIMENTATION

Cette étude du bol alimentaire permet de comprendre l'alimentation du village, bien qu'elle reste une estimation. Elle a été réalisée dans le quartier de Gyanka, durant le mois d'avril, au début de la saison des pluies, et concerne 702 repas. Toutes les estimations ont été rapportées par jour et par personne, en considérant qu'un repas est consommé par 6,5 personnes en moyenne (nombre de participants totaux sur le nombre de repas). L'argent épargné par l'autoconsommation de denrées agricoles produites au village, a été calculé sur base des prix du marché de Guéfigué.

62% des repas comportent une source de protéines, que ce soit sous forme de poisson, de viande ou d'œufs à hauteur de respectivement 52%, 8% et 2% de l'ensemble des repas. Le poisson fumé est l'aliment le plus consommé (figure 11) pour trois raisons principales : le prix par repas et par personne est 70% moins élevé que celui d'un repas comportant du poisson frais ; il peut se conserver plus longtemps ; il est quotidiennement disponible au village-même, contrairement au poisson frais qui n'est vendu que durant les jours de marché. Il est à noter que le poisson fumé vendu par les femmes au village est bien souvent acheté frais et fumé sur place. La saison de pêche au barrage de s'achevant au moment où a été réalisée l'enquête, peu de poisson pêché a été consommé durant l'enquête. Deux repas sur les 702 de l'enquête seulement comportent du poisson pêché au village.

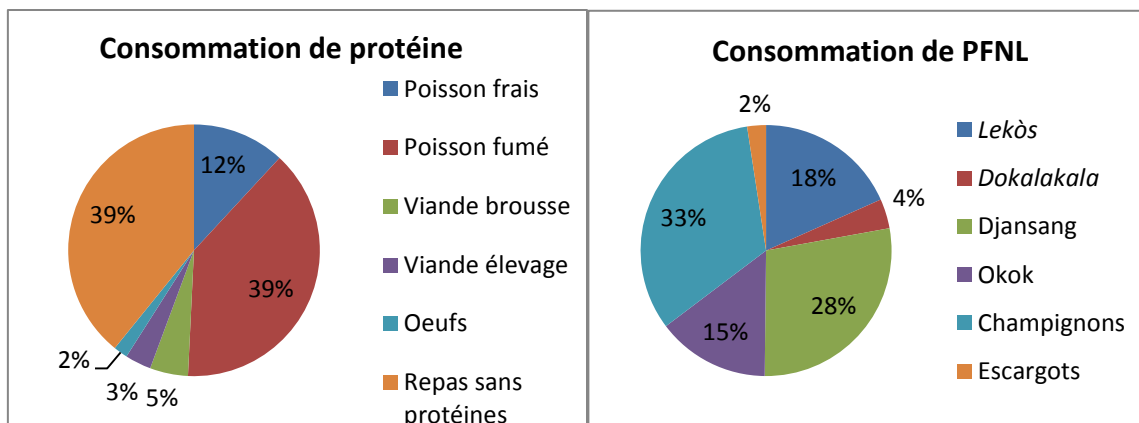


Figure 12. Pourcentage des types de protéine (à gauche) et de PFNL (à droite) consommés par la population.

Concernant les ressources en protéines, la part de viande consommée est minimale, la viande issue de la chasse étant plus souvent consommée que la viande d'élevage (figure 11). Sur base du total d'argent dépensé, le nombre total des repas et le nombre moyen de participants par repas, le prix d'un repas par jour et par personne coûte 113,4 FCFA (tableau 11, annexe I). Les jours où la viande consommée a été achetée, elle seule coûtait 242 FCFA par personne et par repas, ce qui représente plus du double que le coût d'un repas. Comme les villageois préfèrent la viande au poisson, la pratique de l'élevage et de la chasse, bien que très faible, leur permet de ne pas renoncer à en consommer. La viande de brousse est généralement destinée à l'autoconsommation. Les chasseurs ne vendent le gibier que s'ils ont besoin d'argent ou si la chasse a été fructueuse.

Les légumes, comme le folon (*Amaranthus hybridus*) et le zom (*Solanum nodiflorum*), sont très appréciés par la population. Cependant ils ne sont présents que dans 45% des repas. Selon les dires des villageois, ceci est dû au fait que l'étude a eu lieu en saison sèche et que les légumes sont rares aux champs, elles sont disponibles seulement sur les marchés. Seules deux familles en cultivent régulièrement au village, elles proviennent de Bamenda où la culture maraîchère est plus répandue que dans la zone de l'étude. 14% des légumes sont les feuilles de manioc et 15% proviennent des PFNL tels que *Gnetum africanum* (okok) et *Talinum triangulare* (lekòs). Ce dernier provient de la ceuillette près des habitations, où il est abondant, cependant l'okok est acheté dans 88% des cas. 41% des repas sont composés de PFNL (le gibier et le poisson du village n'y sont pas compris), les champignons étant les plus consommés, suivis du *Ricinodendron heudelotii* (djansang), du *Talinum triangulare* et de *Gnetum africanum* (figure 11). Les PFNL sont collectés au village, sauf dans 23% des cas, concernant le djansang et l'okok qui sont souvent achetés. La proportion des PFNL qui est récoltée, leur permet d'épargner sept fois l'argent qui aurait été dépensé pour leur achat.

Grâce aux activités agricoles, de chasse, de pêche et de récolte des PFNL menées par les villageois, il serait possible d'estimer la quantité d'argent dépensé et épargné dans tout le village (tableau 11, annexe I) sur base de l'échantillon étudié. La population du socio-écosystème (Guéfigué et Guéboba) épargne environ 630545 FCFA par jour au niveau de son alimentation, ce qui représente 68% de l'argent total qui serait nécessaire pour se nourrir. La production agricole, vivrière, représente 86% de cette épargne (tableau 11, annexe I). On peut

supposer que les dépenses en produits agricoles provenant d'autres villages diminuent en saison des pluies, augmentant ainsi le montant épargné. Sauf pour le riz, présent dans 15% des repas, qui doit toujours être acheté. Une dépense irrémédiable est celle des produits transformés comme la tomate en boîte et le cube Maggi. Les femmes préfèrent le goût de la tomate en fruit qu'en boîte, mais les fruits ne sont disponibles que les jours de marché et ne se conservent pas bien.

13. MOBILITÉ DE LA POPULATION

Comme illustré à la figure 6, la classe de population à partir de 15 ans, représente la moitié de la classe précédente. Ceci peut s'expliquer par le fait que les étudiants en secondaire doivent partir ailleurs pour continuer leurs études et souvent ne reviennent finalement plus au village. D'autres partent simplement en espérant trouver un travail bien rémunéré. Au village il y a 69 maisons sans aucun résident permanent, 85 % sont inhabitées et 15 % sont de nouvelles maisons en construction dont les propriétaires habitent souvent en ville.

L'exode rural n'est pas le seul phénomène observé, des habitants reviennent aussi de la ville car les salaires proposés ne sont pas toujours satisfaisants par rapport aux charges à supporter comme le loyer et la nourriture (à dire d'acteur). Au village il n'y a pas de loyer à payer, quant à l'alimentation, un villageois peut épargner 7323 FCFA par personne par mois (voir Alimentation). Cette épargne a été calculée sur base des prix du village, la même nourriture en ville pourrait coûter le double ou le triple. Les personnes revenues de la ville ont de nouvelles expériences et habitudes qui peuvent influencer le comportement au village.

SYSTÈME DE PRODUCTION

14. AGRICULTURE VIVRIÈRE

14.1 L'AGRICULTURE DANS LE TEMPS

Les femmes plus âgées expliquent qu'il y a nonante ans l'agriculture vivrière était déjà diversifiée similaire à celle pratiquée actuellement, néanmoins on observe plusieurs changements. Tout d'abord, la fertilité des champs aurait beaucoup diminué, influençant ainsi le type de cultures pratiquées. Le pistache ou concombre (*Cucumeropsis mannii*) était une culture-clé et elle est moins pratiquée actuellement, le résultat étant insatisfaisant. Ensuite, les variétés de produits et les quantités se sont modifiées, il y avait la vente des surplus de maïs (*Zea mays*), plantain (*Musa paradisiaca*), arachide (*Arachis hypogaea*) et pistache, le reste était destiné à l'autoconsommation. Si la canne à sucre (*Saccharum* sp.) se cultivait abondamment, seule ou en mélange avec d'autres produits, cela fait 30 ans qu'elle n'est destinée qu'à l'autoconsommation. Par le passé, on cultivait « l'ananas sauvage » de petite taille et qu'on ne trouvait que dans les zones boisées. Une variété sélectionnée d'ananas (*Ananas comosus*) est apparue entre 1965 et 1970. Elle est cultivée en savane et depuis 10 ans sa culture a fortement

augmenté. Au début, il fallait acheter les boutures en ville (Ombessa), Actuellement il suffit de demander pour en avoir parce que cette variété est intensément exploitée depuis 5 ans.

Depuis environ cinquante ans, le macabo (*Xanthosoma sagittifolium*) est présent dans la zone mais les gens ne le cultivaient pas ou en petites quantités. Avant ils cultivaient beaucoup de Calebasses qui étaient utilisées pour conserver le vin, l'eau ou comme ustensile de cuisine. Actuellement elles se cultivent occasionnellement parce qu'il y a des marmites, des bouteilles en plastique et aussi parce qu'elles ne sont plus demandées sur le marché. Avant, ils cultivaient une variété de patate (*Solanum tuberosum*) qui n'était pas commercialisée. Cette variété ancienne était cultivée en 3 ou 4 mois. De nos jours, ils cultivent principalement une variété qui peut être récoltée en seulement 2 mois.

14.2 L'AGRICULTURE ACTUELLE

Si avant ils ne vendaient que les surplus de production, depuis la crise des années 1990 qui a fait chuter le prix du cacao ils ont commencé à augmenter la production agricole dans un but lucratif. Il s'agit essentiellement des cultures de maïs, d'arachide et de patate (tableau 7). L'agriculture vivrière est devenue une importante source de revenus des foyers. Elle est pratiquée dans la région en savane. Parfois, l'ouverture des friches forestières est requise pour augmenter la surface cultivée.

Le terroir actuel, comprenant les deux villages, couvre une superficie de 37,5 km² : la surface de terres occupées pour la culture des vivres est d'environ 25km². La surface restante (12km²) est dédiée principalement à la culture du cacao et des arbres fruitiers (voir Agroforesterie). Le terroir couvre 94,6% de la surface villageoise (figure 13), qui est restreinte par les limites frontalières avec les villages voisins. Le facteur limitant des terres, la dépendance économique à la production agricole et l'augmentation du niveau de vie, ont conduit à une intensification de l'agriculture et à un raccourcissement du temps de jachères.

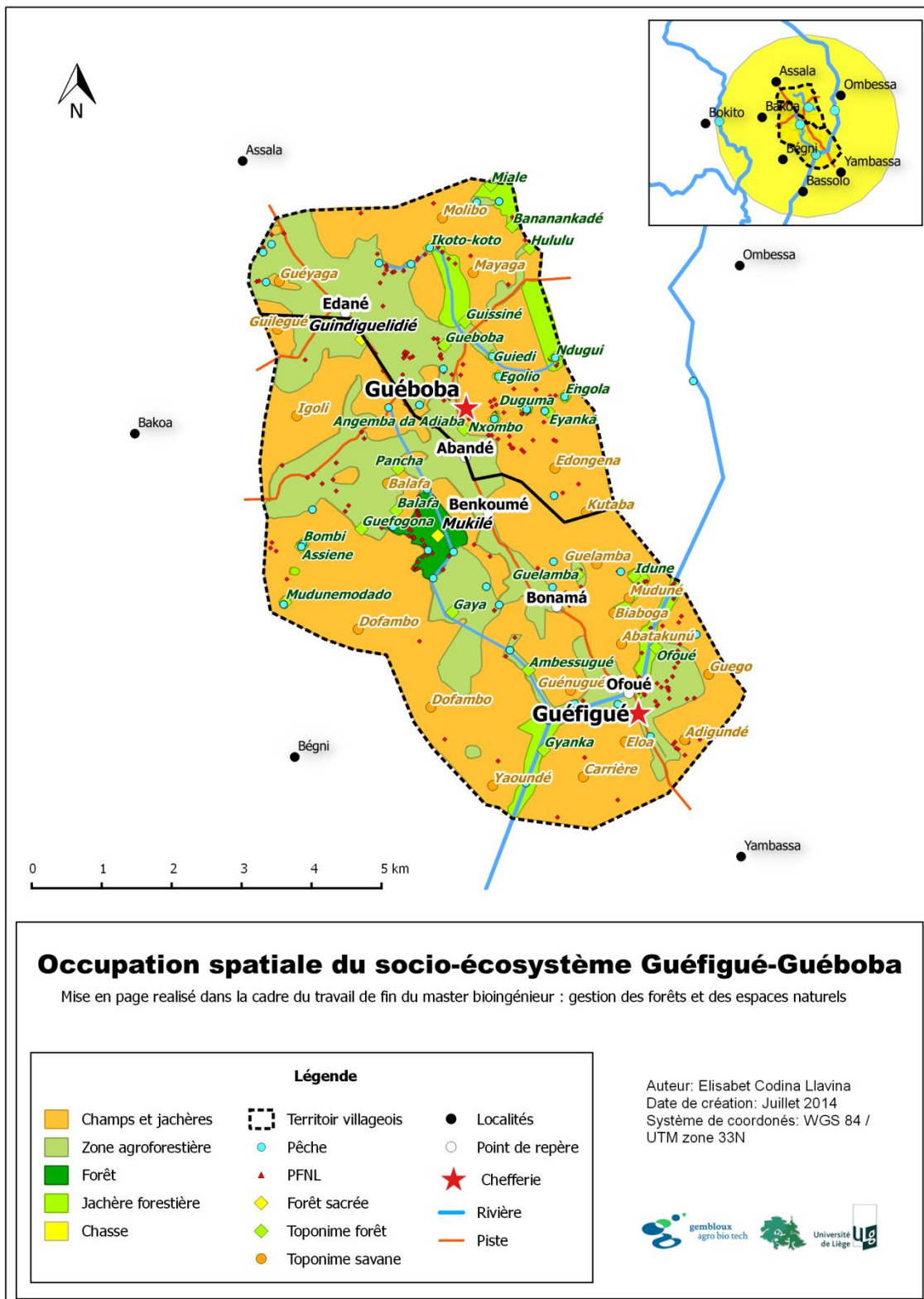


Figure 13. Carte du finage et terroir villageois avec les toponymes des savanes, des forêts et des points de repère au paysage utilisés par la population.

14.2.1 TYPES DE CHAMPS

Dans la savane (*goanyó*) dédiée à l'agriculture, il est possible de distinguer deux principales méthodes de culture, selon qu'on se trouve dans la savane typique (*kɔndɔ*) ou la

savane de bas-fonds (tableau 4). Cette dernière est divisée en deux parties : la savane marécageuse (*γεωγε*) et la partie proche du marécage (*οσέβε*) (voir Occupation spatiale, figure 20). Les cultures sont installées dans un rayon d'environ 2 km autour des habitations, chaque femme exploite environ 1,43 ha. Les semences et les boutures sont produites à partir des cultures existantes, parfois elles peuvent être achetées au marché local ou à Ombessa.

Tableau 4. Données quantitatives sur les principaux types de culture de la zone d'étude.

	Savane commune				Savane de bas-fonds
	Arachide	Igname	Maïs	Patate	Manioc et associés
Nombre de parcelles par femme cultivatrice * par an	2,55	1,64	3,36	2,18	
	9,73				14,45
	(n=11)				(n=20)
	$\sigma = 1,29$	$\sigma = 0,67$	$\sigma = 2,42$	$\sigma = 1,17$	$\sigma = 6,57$
Superficie moyenne par parcelle (ha)	0,14				53,72 m2
	(n=107)				(n=59)
	$\sigma = 0,08$				$\sigma = 5,7 \text{ m2}$
Superficie par femme cultivatrice par an (ha)	0,37	0,26	0,42	0,31	
	1,37				0,06
	(n=11)				(n=11)
	$\sigma = 0,29$	$\sigma = 0,15$	$\sigma = 0,41$	$\sigma = 0,18$	$\sigma = 0,05$

14.2.1.1 Savane typique

Dans la savane commune ou typique (*κονδο*), les champs ont une surface moyenne de 0,14 ha et ils sont surélevés de 30 à 40 cm (figure 12). Ceci est fait pour favoriser l'évacuation de l'eau, délimiter les champs (*Buaya ba ntéme*) et créer des passages pour ne pas avoir à traverser les champs et endommager les cultures. Au *κονδο* Les femmes exploitent environ 1,37 ha chacune. Ces champs sont cultivés pour une durée de 3 à 20 ans, ils sont ensuite mis en jachère entre 3 et 10 ans. En moyenne dans les deux villages, la culture a lieu pendant 9 ans dans le même champ pour le laisser reposer 6 ans (n=30 ; $\sigma=4$ et $\sigma=3$ ans). La disponibilité des terres est la raison principale de la forte variation de la durée de mise en culture ou en jachère, bien que ce soit l'utilisation d'engrais (seulement pour la culture du maïs) qui permette aux femmes de cultiver pendant 15 à 20 ans la même parcelle. On retrouve des jachères (*bifúgú*) à *Imperata cylindrica*, qui tendent à être peu fertiles, et d'autres jachères où *Chromolaena odorata* colonise l'espace. Malgré le fait qu'il s'agisse d'une espèce introduite et en train d'envahir les terres, sa présence est appréciée par certains villageois comme symbole de la fertilité du sol.

Une culture très diversifiée peut être observée dans la savane commune (tableau 12, annexe II). Elle repose principalement sur la culture d'ignames (*Dioscorea* sp.), d'arachide (*Arachis hypogaea*), de patate (*Solanum tuberosum*) et de maïs (*Zea mays*). D'autres cultures telles que le macabo (*Xanthosoma sagittifolium*), le pistache (*Cucumeropsis mannii*), l'ananas (*Ananas comosus*), la papaye (*Carica papaya*), et le plantain (*Musa paradisiaca*) sont aussi présents dans les champs. Finalement, sur les bordures du champ, le manioc amer (*Manihot esculenta*) est planté et récolté toute l'année. Les femmes cultivent les denrées suivantes en

moindre quantité: le haricot (*Phaseolus vulgaris*), l'aubergine (*Solanum melongena*), et des « légumes » comme le ndolé (*Vernonia amygdalina*), le folon (*Amaranthus hybridus*), la morelle noire ou zom (*Solanum nodiflorum*), le bitoso (*Basella alba*) et de l'hibiscus (*Hibiscus sabdariffa*). Les feuilles du gombo (*Hibiscus sculentus*) sont aussi consommées comme légumes, en plus d'utiliser les fruits pour la préparation des sauces. Peu de cultivateurs se sont spécialisés dans la culture de la tomate (*Solanum lycopersicum*) et du piment (*Capsicum frutescens*), le reste s'approvisionne au marché.

Les travaux de labour, de semis, d'entretien et de récolte occupent l'entièreté de l'année (tableau 7). Ces travaux sont réalisés à l'aide de trois outils agricoles : la machette pour défricher ; la grande houe, qui sert à labourer la terre ; et la petite houe pour semer les graines et planter les boutures de petite taille. Les tâches sont réalisées à la fois par l'homme et la femme. Bien qu'une division sexuelle du travail existe, elle varie fortement d'un foyer à un autre. En général, l'homme est celui qui tue et dessouche les arbres, la femme défriche, laboure, sème et récolte. Pendant les périodes les plus intenses, l'homme aide plus souvent aux champs. Cependant, l'activité principale de l'homme est concentrée sur la cacaoyère, s'il en possède une.



Figure 14. Champ en savane commune (à gauche) et buttes en savane de bas-fonds (à droite).

Le nouveau champ (*ncée*), créé entre janvier et février est un champ d'ignames. Le reste des champs (*ntémé*) suit une succession que l'on peut alterner selon les besoins ou préférences (tableau 7). La méthode agricole dépend du type de culture. Généralement pour l'arachide, on défriche le champ et on fait des petits tas d'herbes repartis sur toute la superficie. Ensuite ces tas d'herbes sont brûlés et on procède au labour de la terre afin de la désagréger et de répartir les cendres dans le champ. Par contre au moment de semer le maïs, la patate, ou la pistache on enfonce les herbes dans le sol en créant des sillons. Les arachides sont semées entre 10 et 20 cm de séparation. Le maïs est semé espacé d'environ 30 à 50 cm si on utilise de l'engrais, sinon la séparation est d'environ 1m entre les poquets de 3 graines. Les plants de patates sont distancés de 50 cm sur des sillons.

14.2.1.2 Savane de bas-fonds

Les champs dans la savane de bas-fonds sont appelés des « buttes ». Elles font 54 m² de superficie (tableau 4) en moyenne (n=59, $\sigma = 5,7$ m²) et sont surélevés de 50 à 70 cm de hauteur, (figure 12) Les femmes exploitent 14 buttes chacune en moyenne (n=20, $\sigma = 6.57$), ce qui représente une surface totale de 0,07 ha. Cette technique est un système pour mieux drainer l'eau des champs car en fin de la saison des pluies, l'eau arrive presque à les inonder. Ces champs sont seulement cultivés une année, les buttes sont ensuite mises en jachère environ 5 ans (n=12, $\sigma=2$ an), laquelle est dominée par *Pennisetum purpureum* (*sissongho*). Les nouveaux champs dans la savane de bas-fonds sont ouverts entre juin et novembre, au moment où la terre est meuble, ce qui facilite la réalisation des buttes.

Dans la savane de bas-fonds (figure 20) nommée *גענגע*, les cultures pratiquées sont celle du manioc, du taro (*Colocasia esculenta*) et du pistache. Ils y plantent aussi le gombo (*Abelmoschus esculentus*) et si le terrain est suffisamment fertile, le plantain. Selon les femmes, l'*osébé*, l'autre partie de la savane de bas-fonds laquelle a été décrite antérieurement, est le meilleur endroit pour planter du manioc, qui peut être associé à d'autres cultures comme le macabo.

14.2.2 COMMERCIALISATION ET PRÉFÉRENCES

Une enquête menée sur 30 femmes montre par ordre de préférence, que l'arachide, la patate et le maïs sont les cultures prépondérantes pour la commercialisation. Par contre, le macabo, l'igname et le manioc sont cultivés de préférence pour la consommation.

L'arachide est la denrée qui a le prix le plus élevée avec 7 000 FCFA la cuvette (d'un volume de 30 litres). La patate est facile à cultiver et donne une grande production, ce qui compense son prix par cuvette de 2 500 FCFA. La productivité du maïs est assez élevée et son prix est de 5 000 FCFA à la cuvette. Le macabo et l'igname sont commercialisées seulement en cas de surplus, le principal usage est l'autoconsommation. Le manioc offre quant à lui une grande sécurité alimentaire. Il peut être planté et récolté toute l'année et il ne pourrit pas s'il reste en terre en saison des pluies.

14.2.2.1 Marchandisation des produits

Les produits issus de l'agriculture vivrière se vendent majoritairement au marché d'Abandé, commun aux deux villages, (figure 8) qui a lieu une fois par semaine. Les commerçants nommés « bayam-sellam » qui achètent les denrées afin de les revendre aux autres marchés de la région et, parfois directement à Yaoundé. Si la vente n'a pas été satisfaisante à Abandé, les femmes se rendent parfois dans les villes d'Ombessa et Bokito pour vendre sa production. Cependant, le prix du transport (par personne et par marchandise) fait que la vente n'est pas toujours rentable. La proximité d'Ombessa représente un avantage parce que cette ville est en bordure de la RN4 (figure 1), à 106 km (environ une heure et demie) de Yaoundé. Son marché est le plus important de la région et il a lieu deux fois par semaine. Des « bayam-sellam » viennent afin de s'approvisionner en denrées agricoles qui seront vendues dans les grandes villes. Certaines femmes du village partent-elles même à Yaoundé pour y vendre les vivres. Le quartier d'Engoyé, au nord, vend plus souvent ses produits au marché d'Assala et le quartier de Gyanka, au sud, part toujours au marché de Yambassa. La demande sur le marché de certains produits pourrait influencer la surface

cultivée de ces vivres, comme par exemple, les femmes de Gyanka, qui vendent ces denrées au marché de Yambassa où un des produits commercialisés est le couscous de manioc. Comme ce produit n'existe pas à Abandé, il est possible que les femmes de Gyanka aient plus de surface de manioc cultivé, donc un nombre plus élevé de parcelles dans la savane de bas-fonds. Ce qui pourrait expliquer la variation élevée du nombre de buttes (tableau 4). Ceci est une hypothèse, qui devrait être étudié sur un nombre suffisant de femmes pour la confirmer.

L'apparition des motos chinoises au village (voir Le progrès au village) a pu avoir un impact sur le système de production. Elles permettent une évacuation plus aisée des produits du champ, de plus, elles permettent d'aller vendre les produits aux marchés voisins. Ces deux avantages ont probablement permis aux femmes de cultiver plus de denrées. Elles sont fortement utilisées pendant la saison de récolte des patates, durant laquelle le nombre de cuvettes (de 30 litres) extraites par semaine et par personne peut excéder les quarante.

14.2.3 ZONES DE CULTURE

Les femmes mariées originaires du village peuvent cultiver des terres appartenant à leur famille en plus des terres agricoles de la famille du mari. Les femmes mariées n'étant pas originaires du village cultivent les terres de leur mari et sont parfois obligées de louer des parcelles. Les femmes qui ne sont pas mariées, bien qu'originaires et résidentes au village, vont cultiver la surface héritée de leur famille maternelle et/ou paternelle. Les femmes habitant en ville mais originaires du village ou mariées avec un des villageois peuvent cultiver des terres de la famille propre ou du mari. Toute personne peut augmenter sa surface en louant ou en achetant des terres (voir Maîtrises foncières), parfois afin d'assurer une superficie suffisante aux enfants.

14.2.4 PROMAC (GIC DE MAÏS)

Avec six champs et une surface totale d'1 ha, les 16 femmes du GIC récoltent entre 1.5 et 2 T de maïs pendant la grande saison de ce produit, de novembre à février (tableau 12, annexe II). Elles sont accompagnées par un agent du PNVRA (Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole), qui est là pour encadrer les femmes et organiser la culture durant trois années. Il se focalise sur la culture du maïs et de l'arachide en moindre quantité. Il tente d'enseigner aux cultivatrices des pratiques afin d'augmenter la production : ceci implique la culture du maïs hybride ou composite à la place du maïs indigène en utilisant des engrais et souvent des herbicides et des insecticides. Ce système mise en place prétend augmenter la collaboration et solidarité entre cultivatrices (à dire d'acteur). Cependant, la contrainte principale rencontrée est le manque de coopération entre femmes pour réaliser tous les travaux ensemble. D'autre part, un des avantages est le don des semences et produits phytosanitaires de l'Etat.

15. AGROFORESTERIE

15.1 L'AGROFORESTERIE DANS LE PASSÉ

Les colonisateurs allemands ont apporté le cacao (*Theobroma cacao*), les mangues (*Mangifera indica*) et le teck (*Tectona grandis*) dès 1884, date à laquelle le Cameroun est

devenu une colonie allemande [Owona, 1996]. C'est depuis 1910 que le cacao a commencé à être planté par les paysans, avant sa plantation était interdite par l'Administration et réservée aux plantations coloniales [Jagoret, 2011]. Depuis 1930, le cacao est cultivé dans la zone d'étude même si sa présence était limitée. La « révolution verte » camerounaise de 1972 visant à atteindre l'autosuffisance alimentaire a encouragé les villageois à planter du cacao. Des formateurs sont venus sur la zone et pendant quelques années l'Etat donnait gratuitement des pesticides et des engrais. Actuellement, la culture du cacao est devenue industrielle et joue un rôle très important dans l'économie villageoise. Les cacaoyères ont été installées dans des zones boisées et en savane. Les crises des années 1970 et 1990 ont fait chuter le prix du cacao, À partir de cette période, les cultivateurs du cacao ont diversifié leurs parcelles agroforestières avec des arbres fruitiers.

Selon les dires des villageois, les manguiers étaient présents, mais n'est que depuis 1957 qu'on a commencé à les planter abondamment près des maisons, dans les champs et dans les cacaoyères. Le teck a été planté près des chefferies comme cadeau pour le chef du village, des graines lui ont été offertes, en raison que son bois qui pouvait être utilisé dans la construction des maisons et la fabrication d'ustensiles. Quelques villageois cherchaient des plantules d'arbres qui les intéressaient, comme c'est le cas du *Ricinodendron heudelotii* (*cásánga*), afin de les transplanter dans leurs cacaoyères. Des noix de palme ont aussi été plantées, car presque toutes les parties du palmier (*Elaeis guineensis*) sont exploitées (bois, palmes et sève).

15.2 L'AGROFORESTERIE ACTUELLE

La surface agroforestière villageoise est d'environ 12 km², elle englobe les cacaoyères, les palmeraies, et les jardins de case. Ces derniers sont principalement constitués d'arbres fruitiers, de palmiers et de cacaoyers. Les trois palmeraies du village, installées par des élites, sont composées de palmiers sélectionnés. Ces palmiers commencent plus tôt à donner des fruits que les variétés indigènes (à partir de 3 ans) et il est possible d'extraire 200 l d'huile par ha et par récolte. Selon les propriétaires, des plantations bien entretenues peuvent être récoltées tous les deux semaines. Ils sont plantés en triangle espacés de 7 et 9 m. La bouture coûte 250 FCFA et la petite plante 1500 FCFA, toutes les deux doivent être achetées en ville.

En ce qui concerne les cacaoyères, la surface moyenne cultivée par producteur est d'environ 2 ha ($\sigma=1.4$ ha), néanmoins elle peut être très variable selon les dimensions de la cacaoyère familiale laissée en héritage, si elle existe. Dans le cas contraire, la tendance actuelle des hommes est d'acquérir une cacaoyère ou un terrain (figure 13) pour pouvoir y planter, il s'agit à plupart du temps d'une savane parce que les zones boisées sans occupation agroforestière sont rares. La majorité de cacaoyères de la zone sont âgées d'entre 50 et 80 ans et les propriétaires sont en train de les renouveler et/ou densifier en cacao et en arbres fruitiers à cause de la faible production (à dire d'acteur). Le cacao y est planté principalement en avril, lors de la première saison des pluies (tableau 7). Quelques planteurs qui ont pris du retard, tentent encore de planter entre juillet et août mais la grande saison sèche risque d'endommager les jeunes plantes. Certains planteurs achètent les jeunes plantes, mais la majeure partie possède une pépinière personnelle près des plantations, dans leur maison ou encore près de sources d'eau qui peuvent se trouver en savane ou en milieux boisés. Pour la plantation d'avril, la pépinière débute en novembre. Elle est retardée à janvier si la plantation

est prévue de juillet à aout. Quand le couvert forestier est faible ou inexistant, ils plantent le cacao en association au plantain, à la banane douce et au macabo, pour donner de l'ombrage aux plantules. La densité plantée est d'environ 1000 à 1200 pieds par ha.



Figure 15. Cacaoyère plantée en forêt (à gauche) et en savane (à droite).

Les soins courants de la cacaoyère pour en améliorer les performances sont le défrichage et les traitements chimiques. Si la cacaoyère est placée sous un ombrage naturel épais, le défrichage se déroule en deux fois. Entre février et mars pour la première fois et entre septembre et novembre pour la deuxième. Par contre, si le couvert ne suffit pas, elle est défrichée à trois reprises (tableau 7). Quant aux traitements chimiques, un traitement contre la pourriture brune est appliqué pendant la saison des pluies et un traitement contre la capsid pendant la saison sèche. De plus, plusieurs personnes utilisent des engrais et quelques personnes commencent à utiliser des herbicides.

15.2.1 ARBRES ASSOCIÉS À LA CULTURE DU CACAO

Les cacaoyères de la région sont très diversifiés en fruitiers (tableau 13, annexe II), lesquels sont l'oranger (*Citrus sinensis*), le mandarinier (*Citrus reticulata*), l'avocatier (*Persea americana*), la banane douce (*Musa sapientum*), le colatier (*Cola nitida*), le manguier (*Mangifera indica*) et le safoutier (*Dacryodes edulis*), ce dernier est communément appelé prunier par la population.

Les arbres indigènes que la majorité des hommes gardent dans les cacaoyères sont ceux qui peuvent engendrer une rentrée économique. Comme le bois d'œuvre est rare dans la région, les espèces trouvées le plus fréquemment sont les fruitiers indigènes, surtout s'ils sont commercialisables comme *Canarium schweinfurthii* (*bufuedu*), *Ricinodendron heudelotii* (*cásánga*), *Cola pachycarpa* (*gibuenu*) et la liane ligneuse *Tetracarpidium conophorum* (*kasso*). D'autres arbres sont gardés sur pied comme des PFNL variés (voir Collecte des PFNL) et *Ceiba pentandra*, qui est considéré par les villageois comme une essence fertilisante. Cependant, la tendance actuelle est de diminuer le couvert créé par des espèces indigènes, même les PFNL, afin de laisser entrer du soleil dans la cacaoyère.

15.2.2 COMMERCIALISATION DU CACAO

Les producteurs de cacao vendent leurs fèves de façon individuelle ou collective, à travers l'Union de cacao de Guéfigué et Guéboba, la vente groupée a lieu pendant la grande saison, de novembre à décembre. Pendant l'intersaison, de janvier à septembre, les planteurs doivent vendre le cacao directement aux acheteurs. Avant que l'Union de Guéfigué ne soit créée, plusieurs planteurs vendaient leur cacao à l'Union de Bakoa.

15.2.2.1 Union de Cacao de Guéboba et Guéfigué

Cette association, créée en 2003, regroupe sept GIC de cacao et un GIC de maïs (pour ce dernier, voir Agriculture vivrière). Elle est formée de trois comités : commercialisation, phytosanitaire et conseiller. Les planteurs récoltent le cacao, le laissent fermenter et le séchent chez eux. Ensuite, le système de commercialisation opère en deux phases. L'Union amène le cacao des cultivateurs au magasin, construit à Abandé en 2008. Ils vérifient la qualité du cacao et procèdent à la pesée. La deuxième phase consiste à envoyer les sacs à FUPROCAT (Fédération des unions de producteurs de cacao du Mbam) au siège de Bokito. Une fois le cacao vendu, les planteurs reçoivent leur argent. Cependant, l'Union de cacao, le CODEVIG et la CVECA (voir Vie associative) sont partenaires. La cotisation annuelle du CODEVIG et les dettes vers la CVECA sont remboursés avant de rendre l'argent au producteur.

En 2013, les villages de Guéfigué et Guéboba ont produit 67 T de cacao à un prix moyen de 1 084 FCFA/Kg. Ce qui donne des revenus de 344 000 FCFA par producteur, actuellement au nombre de 211. D'un autre côté, il y a les dépenses liées au fonctionnement du GIC qui se sont élevées à environ 2 millions de FCFA dans la campagne 2013-2014. Ces dépenses sont couvertes par les recettes du GIC grâce aux dons, aux cotisations annuelles des cultivateurs et aux intérêts du compte à la CVECA. Les dépenses annuelles servent à payer l'ordinateur, la bascule électrique, à terminer le magasin, à faire les déplacements et à fournir aux cultivateurs des engrais et des pesticides. Ces dépenses sont la raison pour laquelle tous les cultivateurs ne sont pas prêts à adhérer à l'association.

Les principales contraintes rencontrées par les membres de l'Union sont la mauvaise qualité de la route pour les camions transporteurs, le vol des fèves ou produits phytosanitaires et le manque de coopération entre les responsables des différentes comités.

15.2.2.2 Association Nationale de Producteurs du Cacao et Café du Cameroun (ANPC)

Selon le président de l'ANPCC, originaire de Bakoa, 80 % du cacao de la zone part en Hollande. Plus de 700 000 producteurs y sont affiliés, provenant des sept régions productrices du pays. Pour en devenir membre il est indispensable de faire part d'une Coopérative ou d'une Union de cacao. Des bureaux sont repartis dans chaque région, département et commune depuis 2011.

Les objectifs de l'Association sont de défendre les intérêts des producteurs auprès des bailleurs de fonds, de l'état et des partenaires. Le deuxième objectif est de représenter les producteurs dans leur globalité pour arriver à de meilleures conditions économiques et afin d'avoir des subventions. Le troisième objectif est d'encadrer et de conseiller les planteurs afin qu'ils réussissent à avoir un cacao de bonne qualité pour pouvoir le vendre à un meilleur prix. Ils aimeraient aussi augmenter la surface cacaoyère camerounaise certifiée ainsi que la

consommation locale et nationale de cacao. L'association voudrait aussi pouvoir créer des emplois stables liés à cette culture. Les résultats de l'ANPCC ont été concrètement : les ventes groupées du cacao, l'achat groupé des intrants et donner à connaître plus le monde du cacao à la population camerounaise.

16. ELEVAGE

Avant les familles étaient polygames et chaque femme avait son petit troupeau, qui était destiné à l'autoconsommation, aux rituels et à la dot. Actuellement la majorité des familles sont monogames, donc la quantité du bétail par famille est moindre et il est consommé, utilisé lors des rituels ou pour payer les médecins traditionnels. Les problèmes principaux liés à l'élevage sont le vol, la divagation, la peste porcine et la peste des petits ruminants et chez les volailles, maladie contagieuse qui arrive souvent en saison sèche et entraîne la mort des animaux.

Les animaux élevés sont des petits ruminants (chèvres et moutons), des volailles (poulets et canards) et des porcs. Les poulets restent libres toute l'année en saison sèche, les ruminants sont attachés avec une corde et les porcs mis dans des enclos (tableau 8). Une pisciculture existe au village où les poissons sont élevés dans des étangs créés par l'homme (voir Pêche). Deux élites villageoises ont créé des méthodes d'élevage à des fins lucratives : un système d'élevage intégré alliant l'élevage de porcs à la pisciculture et une ferme d'aulacodes.

16.1 FERME D'AULACODES

Pour l'instant, le propriétaire a acheté 17 ha de terrain avec un contrat foncier. Il a construit deux centres d'élevage d'aulacodes avec des cages isolées et des cages communicantes pour qu'ils se reproduisent (figure 14). Les cent animaux qu'il y a actuellement à la ferme, sont nourris avec du fourrage commercial, du *Pennisetum purpureum* (*sissongho*) extrait près de la ferme, du maïs, du manioc et des patates cultivés dans le terrain du projet. Les animaux sont vendus à d'autres éleveurs et à des hôtels ou des consommateurs en ville. Les prix de vente des animaux sont de 15 000 FCFA les jeunes et entre 20 000 et 30 000 FCFA les grands, ce qui est trop élevé pour les villageois. Les bénéfices sont faibles et très variables selon la saison et l'année. Selon le propriétaire, ces dépenses annuelles ne sont pas compensées par les ventes de l'année, lesquelles seraient inférieures à 50 individus. Le propriétaire a payé le terrain ainsi que la construction de la ferme, les dépenses actuelles s'élèvent à 80 000 FCFA par mois. Il a deux ouvriers payés à 20 000 F par ouvrier et la nourriture de 40 000 F.



Figure 16. Ferme d'aulacodes (à gauche) et système intégré d'élevage de porcs et pisciculture (à droite).

L'objectif de l'élite est de créer une ferme d'aulacodes et de poulets avec une usine de transformation en pâte d'aulacode. L'usine de transformation est prévue pour occuper une surface de 64x10m et avec un cout de 3 000 milliards de FCFA. Actuellement il est à la recherche du financement.

16.2 SYSTÈME INTÉGRÉ D'ÉLEVAGE

Une élite extérieure au village a acheté un terrain de 3 ha avec un titre foncier. Il a créé un système d'élevage intégré alliant l'élevage de porcs à la pisciculture. Il consiste à élever des porcs directement sur des pilotis, au-dessus de deux étangs (figure 14). Les déchets des porcs tombent directement dans l'eau nourrissant le poisson.

Les six porcs obtenus à des fins reproductifs ont couté 330.000 FCFA et leur alimentation s'élève à 252.000 FCFA par an sans compter les vivres provenant de la culture personnelle. Les vaccins et le produit pour prévenir la peste peuvent couter environ 50.000 FCFA l'année. Les porcelets ne pourront être vendus à un bon prix, entre 100 et 200.000 FCFA qu'après deux ans. Donc dans deux ans, la vente de quatre à cinq porcs, permettra le retour sur investissement. En ce qui concerne la pisciculture, seuls les gros poissons sont pêchés favorisant la durabilité du système et ils sont destinés à l'autoconsommation.

17. CHASSE

17.1 LA CHASSE DANS LE PASSÉ

Les Yambassa étaient de grands chasseurs [Yambene, 2012] dans une zone où le gibier abondait. Avant 1960, la zone abritait des grands mammifères : lions, éléphants, guépards, gorilles, girafes, buffles, rhinocéros et crocodiles. À partir de 1960 il ne restait que quelques buffles. Les animaux présents sur la zone sont connus grâce aux histoires que les parents racontaient de père en fils, aux noms des clans se référant à des animaux, aux totems et aux proverbes gunus. Par exemple, « *Ncò y' oncanoncano embayecá* », signifie que « l'éléphante du menteur a pourri en brousse ». Le menteur avait donné trop de fausses alertes et le jour où l'éléphante a été prise au piège on ne l'a pas cru, donc il ne faut pas s'habituer à mentir.

Les chasseurs d'autrefois pratiquaient la chasse avec des accessoires similaires aux instruments actuels : l'arc, la lance, le fusil et les pièges artisanaux. Ces derniers différaient de par la taille des animaux. Les pièges pour les grands mammifères (*congo*) étaient de simples fosses couvertes de branchages. Le plus souvent, le fond de la fosse était hérissé de piquets acérés, où venait s'empaler la proie.

Avant 1960, la chasse avait des périodes définies. Elle était pratiquée en saison sèche et on l'arrêtait en saison des pluies. Toutes les armes du village étaient recensées et le chef du village se chargeait de prendre les armes, en fin de saison de chasse, et les remettre à l'autorité compétente de Bokito. Pendant la chasse de grands animaux, une partie des proies était destinée aux chefs du village et de famille. En ce qui concerne les espèces qui étaient protégées à l'époque, comme le buffle ou le gorille, ils devaient offrir une partie au chef du village pour qu'il les couvre face à l'autorité de Bokito.

Les chasses collectives étaient organisées par chaque famille dans sa forêt. Les Boyamassia à Mukilé, les Ossagala à Igolí, les Boyanegundé à Guéboba, Boyocala à Gyanka (figure 21). Afin d'organiser la chasse, la « tarentule » était consultée pour désigner la personne appelé « le programmeur de la chasse ». Cette personne est différente du gardien de la forêt, qui est le chef de famille. Le « tapeur » était chargé d'aller annoncer la chasse dans tous les marchés voisins à l'aide d'un gong (*igóló*). Avant d'aller à la chasse il y avait un rituel exécuté pour que les flèches n'atteignent pas les hommes ou les chiens. Une fois la chasse terminée, il y avait un endroit fixé pour le partage du gibier. La répartition était faite comme suit : la mâchoire inférieure revenait au « tapeur du gong », une patte avant et parfois la tête à la famille organisatrice, l'autre patte avant pour le porteur du gibier et celui qui amenait des chiens, la poitrine pour l'oncle maternel du chasseur et enfin, les pattes arrières et ce qui reste pour le chasseur. C'était à la famille de décider s'ils donnaient une partie de viande au chef du village.

17.2 LA CHASSE ACTUELLE

Ça fait environ 10 ans que le gibier (*niámá*) a presque disparu. La chasse est pratiquée individuellement, en petits groupes de 3 à 10 ou en chasses collectives. Actuellement, il n'y a plus de chasse collective que dans la forêt de Mukilé (figure 21). Cette dernière est pratiquée moins fréquemment qu'auparavant et les villages voisins ne sont pas invités, autrement le partage du gibier serait impossible.

De la population masculine en âge de pratiquer cette activité (entre quinze et soixante ans), 27% à Guéfigué et 12% à Guéboba, la pratiquent couramment. Ils commencent par allumer des feux de brousse dans la savane pendant la grande saison sèche, entre février et avril. Cette technique contraint les animaux à se réfugier en forêt et elle permet de laisser la savane à découvert afin de relancer les nouvelles pousses pour attirer le gibier. La chasse est pratiquée en d'avril à septembre (tableau 8).

17.2.1 LES MODALITÉS DE CHASSE

Un grand nombre d'hommes installent des pièges uniques et des lignes de piège (figure 15), de 50 à 200m de long. Selon Delvingt et al. [2001] « le piégeage est la technique de capture à la fois la plus efficace et la plus économique ». Ils utilisent différents types de pièges, pour des

animaux de taille moyenne comme les antilopes : pièges à cou et à patte. Ces pièges sont utilisés aussi pour les animaux de petite taille, en plus d'autres comme : piège en X et à appât. Le problème du piégeage est que même si la proie appartient à la personne qui a installé le piège, il y a beaucoup de vols.



Figure 17. Chasse à l'aide de l'arc et flèche en savane (à gauche), à l'aide de pièges et fusil en interface forêt-savane (au milieu) et lignes de piège en forêt (à droite).

Certains ont des lances, des arcs ou des fusils artisanaux (figure 15). Ces derniers sont utilisés pour le gibier moyen, mais le cout des balles (500 FCFA/balle) est souvent trop élevé pour les villageois. Il existe aussi la chasse à l'aide du chien, qu'elle soit individuelle ou en groupe. Pendant les chasses collectives à l'aide des chiens, les chasseurs entourent une partie de la forêt ou tout un petit bosquet, ils font ensuite rentrer les chiens dans la forêt pour faire fuir les animaux. Les chasseurs encerclent la forêt et quand les animaux commenceront à sortir ils vont les abattre à l'aide des lances, des flèches ou des balles. On chasse de petits écureuils ou oiseaux avec une fronde (*namba*).

L'empoisonnement est une modalité de chasse qui est interdite par le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF). Par le passé, ils utilisaient les fruits de *Jatropha curcas* (*ndigüé*) pour empoisonner des appâts mis pour le gibier. Actuellement, ils sont souvent remplacés par le *furadan*, une poudre bleue utilisée comme insecticide. Les appâts sont disposés le soir, les proies sont alors collectées aux premières heures du matin. Cette technique non sélective est la principale cause de disparition du gibier (à dire d'acteur) parce qu'elle tue n'importe quel animal, parfois plusieurs y compris les chiens.

17.2.2 LES TERRAINS DE CHASSE

La chasse a lieu sur l'entièreté de la zone du village. Cependant, la rareté du gibier fait que cette zone est élargie dans un rayon de 10 km aux alentours (figure 21). La zone de piégeage reste à l'intérieur du village, souvent les pièges sont posés dans l'interface forêt-savane (Buaya ba gɛsɔɔ), mais aussi en savane ou à l'intérieur des zones boisées. Mukilé (figure 21) est la zone du village renfermant le plus de gibier. La famille Boyamassia en est le gérant et elle y interdit la chasse avant de reprogrammer une chasse collective. Actuellement, ça fait deux ans que la chasse y est interdite. Toutefois l'interdiction n'est pas respectée, certains chasseurs y pratiquent la chasse de nuit.

17.2.3 ANIMAUX CHASSÉS

Les gens se rendent bien compte de la forte diminution des animaux, mais ils ne cessent pas leurs activités de chasse. La raison principale est la forte appréciation du goût de la viande de brousse par rapport à celle d'élevage, ensuite l'argent épargné (voir Alimentation) serait la deuxième raison mentionnée par les acteurs. Il est moins coûteux de chasser que de faire un élevage ou qu'acheter de la viande au marché. De plus, les chasseurs affirment « même si j'arrête de chasser, les autres ne le feront pas ».

La quantité de chasseurs est trop élevée par rapport au gibier encore présent sur la zone. Chaque homme chasse (à dire d'acteur), en moyenne, 116 proies annuelles ($n= 15$, $\sigma=136$ proies). Cependant il existe une forte variation du nombre de proies entre les chasseurs. Les principaux animaux chassés (figure 16) sont des rongeurs (88 %), particulièrement 40 % de *Cricetomys sp.* (rat) et 25 % de *Thryonomys swinderianus* (aulacode), entre d'autres. Les oiseaux et artiodactyles (principalement le genre *Tragelaphus*) sont chassés en minorité, suivis de carnivores, de reptiles et en dernier lieu, de primates. Les primates ont été souvent identifiés par les femmes comme étant les principaux ravageurs des champs mais ils ne sont pas souvent chassés par peur d'attraper leurs maladies du fait de sa ressemblance avec l'homme.

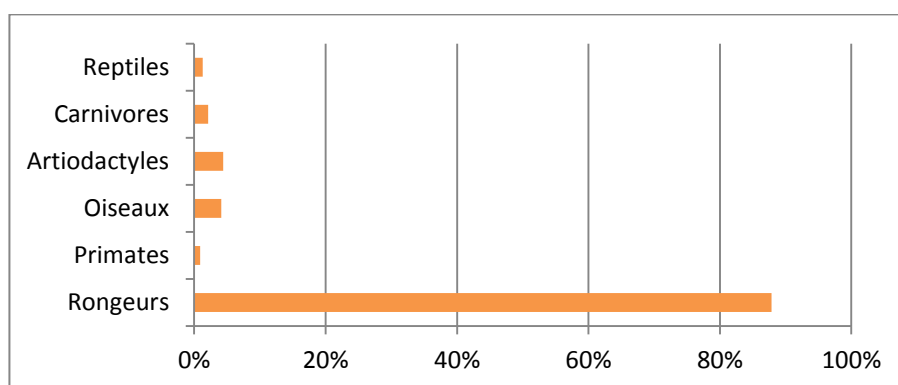


Figure 18. Graphique illustrant la proportion des groupes d'animaux chassés (à dire d'acteur).

18. PÊCHE

18.1 LA PÊCHE DANS LE PASSÉ

Au moment des guerres tribales, la population s'accaparait des terres. Une fois les guerres finies, certains qui ont pu s'approprier des zones marécageuses y ont creusé des étangs ou y ont dévié de petits ruisseaux. C'est eux-mêmes qui ont acheté des poissons, ou les ont pêchés dans la rivière, dans le but de faire de l'élevage. Dans le quartier de Gyanka (figure 21), une partie de la rivière d'Ofoué, était divisée en différentes parties, lesquelles appartenaient aux différents notables. Ces notables programmaient la pêche et ensuite les villageois allaient pêcher. Les notables partageaient le poisson entre eux et les participants à la pêche. Actuellement ces divisions ont complètement disparu et la rivière n'est pas appropriée.

Avant ils allaient pêcher dans les deux lacs non aménagés (*guiigi*) qui ne tarissaient jamais (figure 21). La tradition raconte qu'un gros serpent (à Guéfigué) ou dragon (à Guéboba) ravitaillait les lacs en poissons et protégeait les sources pour qu'elles ne se dessèchent jamais. Actuellement les sources et les lacs tarissent pendant la saison sèche et ils sont couverts de *Pennisetum purpureum* et *Clappertonia ficifolia*.

18.2 LA PÊCHE ACTUELLE

Autrefois, il y avait abondance de poissons et les pêcheurs ramenaient de grosses proies. Aujourd'hui, la quantité de poisson a diminué, les gros poissons sont plus rares et le nombre de vols aux étangs a augmenté (à dire d'acteur). Les villageois pêchent les poissons d'eau douce (*iobo*), mais aussi des grenouilles (*emembe*) et quelquefois des crapauds (*guetota*). À la rivière ils pêchent aussi des petits coquillages (*iené*), mais ils ne sont pas présents dans les étangs. Ces étangs ont été creusés par les pères et grands-pères des adultes actuels. La famille peut se diviser les étangs ou les partager, il y a des familles où plus de 15 frères se partagent des étangs. Les plus courageux et motivés vont pêcher et s'approprient la grande partie de la pêche, les frères qui préfèrent ne pas « barrager » recevront la petite partie de la pêche. À Gyanka il n'y a presque pas d'étangs, ceux qu'on trouve appartiennent majoritairement aux gens de Yambassa qui se les ont appropriés durant les conflits.

18.2.1 LES MODALITÉS DE PÊCHE

18.2.1.1 Pêche au barrage ou pêche à écope

Il existe différents types de pêche (*gorta* à Guéboba et *gossa* à Guéfigué). Mais celui qui est le plus pratiqué c'est la pêche au barrage. Elle est pratiquée une fois par an, par des hommes, femmes et enfants, dans des étangs, rivières et petits ruisseaux. Les barrages sont placés en fin de saison sèche, entre février et début avril. Pendant cette période, le volume d'eau a diminué, conséquemment l'effort pour pêcher aussi. Parfois on pratique la pêche à la nivrée, le poison appelé « *nkoma* » est mis dans le barrage pour faciliter la tâche. Cette plante légumineuse du genre *Tephrosia* est cultivée dans certains champs dans un but commercial. Les étangs doivent être entretenus régulièrement, des groupes de travail sont payés pour réaliser le nettoyage : Il s'agit de défricher et brûler les bords de l'étang et d'enlever toute la boue du fond.



Figure 19. Construction d'un barrage (à gauche) afin de vider l'étang de son (à droite) et récupérer les poissons.

18.2.1.2 Autres modalités de pêche

Les enfants pratiquent la pêche à la canne (*gossa guòno*) dans les mêmes zones que la pêche au barrage (tableau 8). Dans les rivières d'Ofoué et Nuleŋu, la pêche est pratiquée avec des nasses. Une barrière est installée, avec du bambou à l'horizontale et de petits morceaux de bambou ou des piquets à la verticale. Toute la structure est couverte de feuilles de palme pour laisser passer uniquement l'eau. Ensuite les nasses (*oyoné*) sont posées dans de petits trous suivant la direction du courant de telle sorte que le poisson ira toujours à l'intérieur des nasses dans lesquelles il sera coincé. Rares sont les villageois qui pratiquent la pêche au harpon et au filet. Néanmoins, ce type de pêche se pratique entre août et novembre quand le courant est maximal au même titre que la pêche à la nasse.

18.2.2 LES ZONES DE PÊCHE

Les villageois pêchent dans ces étangs ou dans les rivières passant par le village : Oufoué, Nuleŋu et Guessiné. Toute la population ne dispose pas d'étangs et les rivières villageoises sont parfois trop fréquentées, occasionnellement, les hommes partent alors pêcher dans les rivières des villages voisins : Ombessa, Bassolo, Assala et Bokito, dans un rayon de 10 km aux alentours du village (figure 21). Cependant, seulement à la rivière de Bokito, *Okolé*, il est possible d'y pratiquer la pêche toute l'année.

19. COLLECTE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

Les PFNL ont été classés selon leur origine végétale, c'est le cas des fruits comestibles ou des parties végétales utilisées en médecine ou lors de rituels traditionnels, ou leur origine autre que végétale, comme les chenilles ou les champignons. Les listes des espèces et des produits utilisés n'ont pas pour ambition d'être exhaustives. Si un plus grand nombre d'habitants avait été interrogé il est probable que plus d'espèces, mais surtout plus d'usages de celles-ci, auraient été mentionnés. Cependant ce travail a pour objectif de connaître les ressources naturelles utilisées par la majorité des villageois.

La population ne possède pas de terme spécifique pour désigner la zone de cueillette, elle s'étend sur toute la superficie du village, tant en savane qu'en zones boisées. Les PFNL ne sont pas récoltés de manière homogène par toute la population. Les enfants sont ceux qui récoltent le plus de fruits sauvages. Les remèdes d'origine végétale sont connus majoritairement par la population masculine car il s'agit d'un savoir qui se transmet de génération en génération de père en fils. Les femmes, en général, ne connaissent que quelques produits médicinaux, leur rôle principal est de préparer les potions et ce sont elles et les enfants qui s'occupent d'aller cueillir les PFNL pour l'alimentation comme les herbes, champignons ou escargots.

La consommation de fruits sauvages a beaucoup diminué depuis quinze ans environ avec la culture des fruits commerciaux dans le système agroforestier. Le rônier (*Borassus aethiopicum*) était fortement utilisé pour son bois, ses feuilles et ses fruits. Le vin de palme, boisson d'élite actuelle, n'était consommé que par les hommes âgés auparavant. Par le passé, les enfants fabriquaient des petits sacs avec des feuilles de palmier ou de rônier pour apporter leur collation. Les commerçantes utilisaient les feuilles de teck et de marantacées pour envelopper les produits comme les beignets, le poisson fumé, etc. Actuellement, les papiers et sacs en plastique les ont remplacés.

19.1 PRODUITS D'ORIGINE VÉGÉTALE UTILISÉS PAR LA POPULATION

Les produits d'origine végétale utilisés par la population ont été classés en différentes catégories : les produits destinés à l'alimentation, à la médecine ou aux rituels traditionnels et à la fabrication d'ustensiles. Le tableau 5 illustre la partie utilisée de chaque PFNLv et son usage.

Tableau 5. Type d'utilisation (A : alimentation, M : médecine, U : ustensiles, T : tradition) des PFNLv et partie de la plante utilisée (Fr : fruit, Fll : feuille, S : sève, E : écorce, R : racine, T : tige, B : bois, C : chenille, A : arbre)

Nom scientifique	Famille	Nom gunu	A	M	U	R	Partie utilisée
<i>Aframomum lasiocarpum</i>	Zingiberaceae	<i>Mutokiló</i>					Fr
<i>Aframomum daniellii</i> (Hook.f.) K.Schum.	Zingiberaceae	<i>Nxokio</i>					Fr
<i>Aframomum melegueta</i> K.Schum.	Zingiberaceae	<i>Ébana</i>					Fr
<i>Aframomum</i> sp.	Zingiberaceae	<i>Guefoɲona</i>					Fr
<i>Alstonia boonei</i> De Wild.	Apocynaceae	<i>Uhòlo</i>					E, S
<i>Anchomanes difformis</i> Engl.	Araceae	<i>Guetaneganco</i>					R
<i>Annona senegalensis</i> Pers.	Annonaceae	<i>Buliomoliomo</i>					Fr, Fll
<i>Anthocleista</i> sp.	Loganiaceae	<i>Gueletegukunu</i>					E
<i>Anthocleista</i> sp.	Loganiaceae	<i>Ombalodantana/Bolo</i>					E
<i>Antiaris toxicaria</i> (Pers.) Lesch.	Moraceae	<i>Guesséné</i>					Fr
<i>Borassus aethiopicum</i> Mart.	Arecaceae	<i>Iguné</i>					Fr, Fll
<i>Bridelia ferruginea</i> Benth.	Euphorbiaceae	<i>Guepa</i>					E
<i>Canarium schweinfurthii</i> Engl.	Burseraceae	<i>Bufuedu</i>					Fr
<i>Carapa</i> sp.	Meliaceae	<i>Bukògolo</i>					Fr
<i>Cassia sieberiana</i> DC.	Leguminosae	<i>Akasia</i>					Fll
<i>Ceiba pentandra</i> (L.) Gaertn.	Bombacaceae	<i>Bugume</i>					E, A
<i>Chrysophyllum lacourtianum</i> De Wild.	Sapotaceae	<i>Bulondobaguesok</i>					Fr

<i>Cola nitida</i> (Vent.) Schott & Endl.	Sterculiaceae	<i>Guibenu / Bubuenu</i>				Fr
<i>Cola pachycarpa</i> K.Schum.	Sterculiaceae	<i>Guibenubenu</i>				Fr
<i>Combretum</i> sp.	Combretaceae	<i>Omando</i>				FII
<i>Cordia platythyrsa</i> Baker	Boraginaceae	<i>Guebabé</i>				B
<i>Costus afer</i> Ker Gawl.	Costaceae	<i>Ogando</i>				T
<i>Desplatsia dewevrei</i> (De Wild. & T.Durand) Burret	Tiliaceae	<i>Guifindili</i>				Fr, E
<i>Dracaena arborea</i> Hort.Angl. ex Link	Dracaenaceae	<i>Mohoho</i>				A
<i>Dracaena cerasifera</i> Hua	Dracaenaceae	<i>Ibilenabahana</i>				FII
<i>Elaeis guineensis</i> Jacq.	Arecaceae	<i>Ibile</i>				Fr, S, FII
<i>Erythrophleum suaveolens</i> (Guill. & Perr.) Brenan	Leguminosae	<i>Guedondo</i>				FII
<i>Ficus exasperata</i> Vahl	Moraceae	<i>Osséguia</i>				E, FII, R
<i>Ficus mucoso</i> Welw. ex Ficalho	Moraceae	<i>Guepoco</i>				E, S
<i>Garcinia</i> sp.	Clusiaceae	<i>Botajo</i>				Fr
<i>Gnetum africanum</i> Welw.	Gnetaceae	<i>kiloko</i>				FII
<i>Harungana madagascariensis</i> Poir.	Clusiaceae	<i>Guinendefulé</i>				FII, E
<i>Holarrhena floribunda</i> T.Durand & Schinz	Apocynaceae	<i>Bussiño</i>				C
<i>Hymenocardia acida</i> Tul.	Euphorbiaceae	<i>Iguilegedé</i>				E, FII
<i>Irvingia gabonensis</i> (Aubry-Lecomte ex O'Rorke) Baill.	Irvingiaceae	<i>Bojondó</i>				Fr
<i>Jatropha curcas</i> L.	Euphorbiaceae	<i>Ndigüé</i>				FII, Fr, S, A
<i>Kigelia africana</i> (Lam.) Benth.	Bignoniaceae	<i>Moana</i>				Fr, A
<i>Leea guineensis</i> G.Don	Leeaceae	<i>Botamba</i>				Fr, FII, E
<i>Leucaena leucocephala</i> (Lam.) de Wit	Leguminosae	<i>Messuguené</i>				E
<i>Megaphrynium macrostachyum</i> (Benth.) Milne-Redh.	Marantaceae	<i>Nkanya</i>				FII
<i>Milicia excelsa</i> (Welw.) C.C.Berg	Moraceae	<i>Ngombé</i>				B
<i>Millettia</i> sp.	Leguminosae	<i>Gueboba</i>				E, FII
<i>Morinda lucida</i> Benth.	Rubiaceae	<i>Guilobiogaguessok</i>				E, R, FII
<i>Myrianthus arboreus</i> P.Beauv.	Cecropiaceae	<i>Ibilenangosso</i>				Fr
<i>Newbouldia laevis</i> Seem. ex Bureau	Bignoniaceae	<i>Noencé</i>				R, A
<i>Olax subscorpioidea</i> Oliv.	Olacaceae	<i>Bunebune</i>				E, R
<i>Pennisetum purpureum</i> Schumach.	Poaceae	<i>Sissongo</i>				T
<i>Picalima nitida</i> Th. & H.Dur.	Apocynaceae	<i>Tcodambaka</i>				FII, E, Fr
<i>Piper guineense</i> Schumach.	Piperaceae	<i>Ébana</i>				FII
<i>Pseudospondias microcarpa</i> Engl.	Anacardiaceae	<i>Guicocolo</i>				E
<i>Pterocarpus soyauxii</i> Taub.	Leguminosae	<i>Éga</i>				C
<i>Pterorhachis zenkeri</i> Harms	Meliaceae	<i>Botenja</i>				R
<i>Pycnanthus angolensis</i> (Welw.) Warb.	Myristicaceae	<i>Jaqui</i>				Fr
<i>Raphia hookeri</i> G.Mann & H.Wendl.	Arecaceae					FII
<i>Rauvolfia vomitoria</i> Afzel.	Apocynaceae	<i>Bukoné</i>				FII, R
<i>Ricinodendron heudelotii</i> (Baill.) Pierre ex Heckel	Euphorbiaceae	<i>Casanga</i>				Fr
<i>Sarcocephalus latifolius</i> (Sm.) E.A.Bruce	Rubiaceae	<i>Guelolo</i>				FII, E
<i>Sarcophrynium prionogonium</i> K. Schum.	Marantaceae	<i>Nufiononko</i>				Fr
<i>Senna alata</i> (L.) Roxb.	Caesalpiniaceae	<i>Elonkana</i>				FII
<i>Solanecio biafrae</i> (Oliv. & Hiern) C.Jeffrey	Asteraceae	<i>Dokalakala</i>				FII
<i>Solanum</i> sp.	Solanaceae	<i>Guikunu</i>				Fr

<i>Talinum triangulare</i> (Jacq.) Willd.	Portulacaceae	Iekosé					FII
<i>Tetracarpidium conophorum</i> Hutch & Dalziel	Euphorbiaceae	Kasso					Fr
<i>Tetrapleura tetraptera</i> Taub.	Leguminosae	Nubonobono					Fr
<i>Uapaca guineensis</i> Müll.Arg.	Euphorbiaceae	Bocágala					Fr
<i>Vitex doniana</i> Sweet	Lamiaceae	Bonejé					Fr, FII
<i>Voacanga africana</i> Stapf ex Scott Elliot	Apocynaceae	Bocoñí / Bocoñó					Fr, FII, S

19.1.1 PRODUITS DESTINÉS À L'ALIMENTATION

Trente espèces sont utilisées en alimentation (tableau 14, annexe II). Cette catégorie englobe les produits végétaux ingérés directement sous forme de fruits ou de légumes, ceux utilisés dans les préparations culinaires et ceux dont sont extrait d'autres PFNL comestibles. Deux espèces d'arbres sont cherchées par la population pour la collecte des chenilles, il s'agit de *Holarrhena floribunda* (*bussinjo*) et *Pterocarpus soyauxii* (*éga*). Cette dernière, communément appelé Padouk, est utilisée comme bois d'œuvre et les pieds sont devenus rares sur la zone.

19.1.1.1 Fruits et condiments

De vingt-deux espèces (tableau 6), six ont été les plus cités par les 35 villageois enquêtés, il s'agit de *Canarium schweinfurthii*, *Chrysophyllum lacourtianum*, *Ricinodendron heudelotii*, *Aframomum melegueta*, *Cola pachycarpa* et de *Tetracarpidium conophorum*. Les produits fruitiers sont à récolte saisonnière à l'exception de deux espèces : La première, *Ricinodendron heudelotii* (*cásánnga*), dont les drupes coriaces peuvent être ramassés au sol pendant tout l'année ; la seconde espèce c'est le *Borassus aethiopicum* (rônier), qui fructifie de façon continue.

Certaines espèces comme *Ricinodendron heudelotii*, *Tetracarpidium conophorum* et *Aframomum melegueta* sont considérées comme espèces sauvages par la majorité de la population, bien que certaines personnes affirment que leur père ou grand-père avait cherché une jeune plante en forêt afin de la transférer dans leur cacaoyère ou leur jardin de case. Actuellement, les gens ne prennent plus le temps d'aller chercher des jeunes plantes puisque les fruitiers cultivés comme le cacao et l'oranger sont la principale source de revenus.

D'autres espèces qui sont utilisés comme PFNL dans d'autres régions [Frankap *et al.*, 2001] font partie des fruitiers cultivés dans la zone d'étude comme *Cola nitida* ou *Dacryodes edulis*. Plusieurs personnes voudraient enrichir leur plantation de certaines espèces sauvages dans leur plantation cependant, il y a deux désavantages principaux cités par les villageois : le premier c'est que ces espèces prennent trop de temps à donner des fruits et le second c'est qu'ils ne connaissent la technique pour planter celles qu'ils voudraient.

Tableau 6. Les PFNL fruitiers plus importants selon les villageois

Espèce	Nom en Gunu	Nombre de mentions
<i>Canarium schweinfurthii</i>	<i>Bufuedu</i>	35
<i>Chrysophyllum lacourtianum</i>	<i>Bulondobaguesoc</i>	35
<i>Ricinodendron heudelotii</i>	<i>Xassanga</i>	35
<i>Aframomum melegueta</i>	<i>Ébana</i>	32
<i>Cola pachycarpa</i>	<i>Guibenubenu</i>	32
<i>Tetracarpidium conophorum</i>	<i>Casso</i>	32
<i>Myrianthus arboreus</i>	<i>Ibilenangosso</i>	28
<i>Pycnanthus angolensis</i>	<i>Jaqui</i>	26
<i>Annona senegalensis</i>	<i>Buliomoliomo</i>	25
<i>Borassus aethiopicum</i>	<i>Iguné</i>	25
<i>Garcinia sp.</i>	<i>Botarjo</i>	25
<i>Aframomum sp.</i>	<i>Guefoŋona</i>	20
<i>Tetrapleura tetraptera</i>	<i>Nubonjono</i>	18
<i>Uapaca guineensis</i>	<i>Bocágala</i>	18
<i>Carapa sp.</i>	<i>Bucògolo</i>	15
<i>Vitex doniana</i>	<i>Boneŋé</i>	15
<i>Irvingia gabonensis</i>	<i>Boŋondó</i>	14
<i>Aframomum lasiocarpum</i>	<i>Mutokiló</i>	12
<i>Aframomum daniellii</i>	<i>Nxokio</i>	8
<i>Solanum sp.</i>	<i>Guikunu</i>	6
<i>Antiaris toxicaria</i>	<i>Guesséné</i>	5
<i>Sarcophrynium prionogonium</i>	<i>Nufionko</i>	2

19.1.1.2 Légumes

Les espèces herbacées consommées sont *Gnetum africanum*, communément appelé *okok*, *Talinum triangulare* (*lékòs*), *Solanecio biafrae* (*dokalakala*) et *Pennisetum purpureum* (*sissongo*). Bien qu'il soit possible de trouver de l'*okok* toute l'année, il est devenu rare surtout en saison sèche. Subséquemment, la majorité des femmes préfèrent épargner le temps dédié à la collecte et elles choisissent de l'acheter au marché.

Le *lékòs* et le *dokalakala* sont consommés principalement en saison sèche, quand il y a carence en d'autres légumes. Le *lékòs* (figure 18) peut être consommé seul ou mélangé à l'*okok*, ce mélange est appelé « *héro* ». Le *sissongo* est peu consommé mais il a été mentionné par un grand nombre de personnes. Il est donné comme nourriture au bétail, à la différence des animaux qui consomment toute la plante, la population ne consomme que les 5 cm inférieurs de la tige (la partie blanche et tendre cachée à l'intérieur) cuits dans l'huile ou en sauce. Les feuilles de marantacée ne sont pas consommées mais elles sont utilisées tout au long de l'année, pour la préparation des bâtons de manioc, des mets d'arachide ou de pistache, entre d'autres préparations culinaires.

19.1.2 PRODUITS DESTINÉES À LA MÉDECINE ET LA TRADITION VILLAGEOISE

Trente-six espèces, toutes connues par plusieurs tradipraticiens, sont utilisées en médecine ou pour les rites traditionnels (annexe III). La majorité étant des herbacées, elles

n'ont pas fait l'objet de cette étude. Seule *Piper guineense* (*ébana*), une liane de la famille des pipéracées est citée (tableau 5), elle est utilisée pour le traitement des infections de la rate.

Une même espèce peut être utilisée différemment. Celles utilisés dans la tradition englobent les rites, les tombes et les marquages de limites (*ombálá*). Toutes les utilisations médicinales et traditionnelles de chaque espèce sont expliquées dans l'annexe III. Les espèces qui servent à délimiter le territoire sont le *buguma* (*Ceiba pentandra*), *ndigüé* (*Jatropha curcas*), *noenxé* (*Newbouldia laevis*), *moana* (*Kigelia africana*) et *mohoho* (*Dracaena arborea*). Parfois des fleurs Liliacées ou des ananas sauvages sont présents.

19.1.3 PRODUITS DESTINÉS À LA CONSTRUCTION ET FABRICATION D'USTENSILES

***Borassus aethiopicum* Mart. - Arecaceae (*iguné*)**

Le tronc du palmier servait auparavant dans la construction des maisons. Ces feuilles sont utilisées actuellement pour faire des paniers, des balais et des chapeaux.

***Bridelia ferruginea* Benth. – Euphorbiaceae (*guepa*)**

Son bois est utilisé pour fabriquer les houes. Avant, il s'employait aussi comme poteau pour des constructions.

***Canarium schweinfurthii* Engl. - Burseraceae (*bufuedu*)**

C'est un arbre dont la résine est chauffée et puis transférée dans de petitesalebasses pour en recouvrir tout l'intérieur. La résine une fois séchée aromatisera le vin de palme lors de sa consommation. Les petitesalebasses tapissées de cette résine sont appelés des *biberons*.

***Cordia platythyrsa* Baker - Boraginaceae (*guebabé*)**

Arbre considéré comme vulnérable dans la liste rouge des espèces [African Regional Workshop, 1998], dont le bois, très dur, est utilisé pour fabriquer des mortiers et des tam-tams.

***Elaeis guineensis* Jacq. – Arecaceae (*ibíle*)**

Les palmes sont utilisées pour faire des paniers, des balais, des pièges de chasse et pêche. La partie centrale de la feuille est utilisée comme substitut de bois dans la construction et dans la réparation des maisons en terre battue.

***Erythrophleum suaveolens* (Guill. & Perr.) Brenan – Leguminosae (*guedondo*)**

Bien qu'il soit utilisé en rites traditionnels et comme bois d'œuvre, il sert aussi pour la fabrication des houes.

***Picralima nitida* Th. & H.Dur. – Apocynaceae (*tcodambaka*)**

Le bois de cet arbre, qui est aussi un remède traditionnel, est utilisé pour faire des arcs et des flèches pour chasser.

***Raphia hookeri* G.Mann & H.Wendl. - Arecaceae (*raphia*)**

Les palmes sont utilisées pour construire des toits et des murs de maisons. Cependant, actuellement peu de maisons sont en nattes. Ces feuilles sont aussi utilisées pour fabriquer des pièges, des balais, le *furon* (ustensile pour porter la machette). Deux types de balais sont créés, une avec la partie rigide centrale des folioles mise à nu et l'autre avec le rachis entrecoupé.

19.2 PRODUITS D'AUTRE ORIGINE QUE VÉGÉTALE UTILISÉS PAR LA POPULATION

Les produits non végétaux que la population de la zone consomme (tableau 14, annexe II) sont :

- les vers blancs du palmier ou mbɔssé ;
- les achatines (escargots) ou ɲɔɔloŋo ;
- les chenilles : *chiŋo da bussɪŋɔ* et *chiŋo da égá* ;
- les champignons ou dugɔlé ;
- les termites : *nxili*, *xòmbɔɔ* et *penya* ;
- et le miel ou *bufoné*.

Les deux derniers sont récoltés par peu de personnes. À dire d'acteur, les champignons seraient fortement consommés par la population, qui distingue plusieurs types. Au début de la première saison des pluies de l'année (tableau 8) les champignons jaunes de la savane (figure 18), communément appelés *dugɔlé* abondent. D'autres types de champignon sortent à partir de juillet. La majorité sort le plus souvent en brousse il s'agit de : *duilli*, blancs et grands ; *bulòɔ*, noirs et poussant des arbres ; *bébòɔ* qui peuvent être noirs, blancs ou jaunes ; *bésséssɔ*, ils sont marron-grisâtre et sortent souvent des palmiers ; *nxénbé* qui sont marron-clair ; *dufofi-fodi* est petit et noir ; *duntògɔ* qui est petit et marron-foncé. Cependant les *uluŋunyi* sont blancs, petits et associés à des termitières en savane.

Les *duilli* sont des champignons associés à des termitières. Ils sont difficiles à trouver parce qu'ils changent souvent de zone avec les termites (à dire d'acteur). D'après une croyance, si quelqu'un prend le champignon et le laisse à côté de la termitière, l'année prochaine la termitière et le champignon seront partis.



Figure 20. Collecte de PFNL : les champignons jaunes de savane (*dugɔlé*), le légume *lékòs* et du bois pour fabriquer le manche de la houe.

TERMITES

Actuellement, il reste peu de termites sur la zone. Une des causes pourrait être les feux de brousse réguliers. De plus, elles sont détruites parce qu'on considère que la termitière dérange les cultures. La tradition de ramasser les termites est en train de se perdre bien

qu'une grande partie de la population connaisse les techniques pour les récolter et apprécie la consommation. Rares sont ceux qui les ramassent régulièrement.

- *Nxili* : elles sont ramassées la nuit. A l'aide d'une lampe au-dessus de la termitière qui attire les termites qui s'envolent dans un panier tenu à l'envers. Le panier est alors secoué au-dessus d'un seau d'eau dans lequel les termites tombent.
- *Xòmbolo* : ceci est une méthode destructive. Les villageoises creusent la termitière et avec les mains ramassent les termites. Ces termites ont de grandes mandibules et ils n'en sortent pas sans blessures.
- *Penya* : sont des termites volantes qui sortent quand il pleut. Un seau d'eau est disposé en dessous de la lumière et elles y tombent.

19.3 PRODUITS COMMERCIALISÉS PAR LES VILLAGEOIS

La plupart des PFNLv est utilisée pour la consommation, certains, sont commercialisés :

- Les fruits du *Canarium schweinfurthii*, appelés *pédú* sont les fruits les plus commercialisés. Une tige peut produire entre 8 et 10 cuvettes (30 litres) par an et le prix de vente est le même pour les fruits préparés ou crus (entre 10 000 et 12 000 FCFA la cuvette de 30 litres) et ne varie pas si la vente est au détail ou en cuvettes. Cependant, sur le marché la demande est celle des fruits déjà préparés.
- Les amandes du *Ricinodendron heudelotii* sont toujours vendues au détail déjà préparées. Une tige peut produire environ 2 cuvettes de 30 litres par an. En moindre quantité, celles d'*Irvingia gabonensis*.
- Produits n'ayant suivi aucune transformation comme les fruits d'*Aframomum melegueta*, *Tetracarpidium conophorum* et *Cola pachycarpa*, ou les feuilles de *Megaphrynium macrostachyum*.
- *Elaeis guineensis*, qui est commercialisé comme vin du palme, huile rouge et huile palmiste.

Certains produits autres que végétaux sont majoritairement récoltés pour la consommation. Les vers blancs du palmier sont commercialisés exceptionnellement. Les seuls produits de saison qui font l'objet d'un commerce régulier sont : les escargots qui peuvent se vendre vivants ou cuits sous forme de petites brochettes et le champignon *duilli*, qui est très apprécié et commercialisé souvent en ville.

20. LE VIN DE PALME

Autrefois, seuls les hommes âgés buvaient du vin de palme (*Elaeis guineensis*). Les femmes n'en consommaient qu'occasionnellement, les jeunes et enfants jamais. Actuellement, la sève du palmier est dégustée au quotidien par tous les villageois et dans toutes les fêtes et cérémonies. Le « *biberon* » rempli de vin est partagé en collectivité. La personne qui offre le vin est la première à la goûter. Ce geste indispensable est un signe prouvant que le vin est n'est pas empoisonné. Quand c'est moment de passer le verre à quelqu'un d'autre, les doigts sont claqués sur le « *biberon* ».

20.1 MODE D'EXPLOITATION

Environ 16% de la population en âge de travailler (entre quinze et soixante-cinq ans) collecte du vin dans la zone. Cette activité n'est pas la seule source de revenus, elle est toujours associée à d'autres, principalement l'agriculture. Les collecteurs de vin de palme d'Afrique centrale peuvent se répartir en « grimpeurs » et en « déterreurs » [Vermeulen et Frankap, 2001], les deux sont retrouvés dans la zone d'étude (figure 19).



Figure 21. Collecte de vin de palme « le haut » *mmoena* par un grimpeur (à gauche) et « l'abattu » *ηκωό* par un déterreur (à droite).

Les « grimpeurs » collectent ce qu'ils appellent « le vin du haut » ou *mmoena* dans langue gunu (tableau 8). L'arbre est maintenu sur pied et la sève est collectée en pratiquant une incision dans la fleur. Unealebasse se chargera de recueillir toute la sève sortante. Elle sera vidée trois fois par jour (en matinée, à midi et en soirée), parce que l'incision doit se répéter à trois reprises afin que la sève continue à bien couler. Ce vin est le plus apprécié des villageois et c'est celui qui est offert lors des dots, des rituels, des plaintes, etc. Si auparavant les « grimpeurs » abondaient, actuellement ce sont les « déterreurs » qui extraient la sève du palmier en grande majorité. Ils procèdent de la même manière que dans la description de Vermeulen et Frankap [2001]. Après avoir abattu l'arbre et « taillé » le bourgeon apical, ils attachent un entonnoir fabriqué avec l'écorce du palmier reompli des feuilles de bananier ou des marantacées qui dirige la sève dans la bouteille oualebasse (figure 19). Ensuite ils couvrent le tout avec des débris du tronc de palmier, pour empêcher la contamination par des insectes. Le vin sortant est appelé « l'abattu » ou *ηκωό* en langue gunu (tableau 8), et à différence du « haut », « l'abattu » est saigné deux fois par jour, le matin et le soir.

20.1.1 LE PALMIER, LE FERMENT ET L'ENCENS

Le palmier utilisé dans la région pour produire le vin est le palmier à huile (*Elaeis guineensis*). Le raphia, le rônier et le rotin ne sont pas saignées. Bien que des villageois qui sont revenus au village après avoir vécu dans d'autres régions affirment qu'il est possible d'en extraire la sève, ils ne savent comment procéder. Pour recueillir le vin, les villageois commencent à saigner l'arbre dès que le tronc mesure 2m de hauteur.

Les cueilleurs de vin prélèvent l'écorce du *Bridelia ferruginea* (*guépa*) et l'utilisent comme ferment soit fraîche ou séchée au soleil. Les villageois utilisent cette écorce comme remède pour les douleurs au ventre, ce qu'ils ignorent sont les vertus médicinales anti-inflammatoires, antipyrétiques et antiseptiques de cette écorce [Olajide *et al.*, 2000]. De deux à quatre morceaux d'environ 5x2 cm sont coupés et placés à l'intérieur de la bouteille ou de laalebasse qui récolte la sève sous le tronc, la quantité dépendant du goût du cueilleur. Plus il y a de morceaux, plus le vin devient amer. Elle est changée tous les 5 à 10 jours en saison sèche et de 3 à 4 jours en saison de pluies. La résine de *Canarium schweinfurthii* (*bufuedu*) est essentielle pour aromatiser le vin de palme (voir partie PFNL).

20.1.2 MARCHANDISATION DU VIN

Du point de vue commercial, le prix du vin varie selon la façon dont il a été collecté. Le prix au litre est entre 200 et 250 FCFA pour « l'abattu » et 500 FCFA pour « le haut ». La vente du vin au village est très importante, elle est moindre entre janvier et juin parce qu'il s'agit du moment où il y a peu de récoltes agricoles, donc peu de rentrées économiques, le vin est alors partagé par les cueilleurs avec leurs proches et des connaissances qui tentent leur chance. Les jours de deuil (voir partie du deuil), ont lieu les principales ventes pour les saigneurs. Les clients passent la commande auparavant pour être certain de ne pas manquer de vin à la cérémonie. Ces jours-là, il est difficile de trouver un cueilleur du « haut » qui n'a pas encore réservé tout son vin. Les clients potentiels augmentent parce qu'en plus des villageois, les parents issus de la ville viennent à la cérémonie et achètent le vin au village.

Entre 100 et 400 litres de vin par semaine partent pour Yaoundé ; une partie le jeudi et l'autre le samedi. Les quantités varient selon la semaine et la saison. Ils proviennent de plusieurs cueilleurs repartis dans les villages de Guéboba et Guéfigué.

21. CALENDRIER DE SAISON DU SYSTÈME DE PRODUCTION

Les activités du système de production ont des périodes établies en raison de la saisonnalité des pluies. Les précipitations sont celles qui régissent les moments de labour et semence, la fructification des espèces sauvages, l'inondation des rivières (*nofámbálá*) pour la pêche ou l'inondation des pistes (*pé*) qui marquent la fin de la saison de chasse.

Tableau 7. Calendrier des saisons agricoles.

O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S
des pluies		Saison sèche				Saison des pluies			Saison sèche		Saison
Savane : Kɔndɔ											
Préparation des champs											
Défrichage, piochage, remuage			Sarclage, piochage, binage			Sarclage, binage					
Plantation											
			Nouveau champ d'ignames			Arachides, maïs					
			Macabo			Patates			Maïs, patates, arachides		
Récolte											
			Igname, Macabo			Arachides, maïs, patates					
			Maïs, patates, arachides								
Savane de bas-fonds : Gɛɔye, Osébé											
Préparation des champs											
						Labour et création des « bouts »					
Semence											
			Taro <i>Banga</i>			Taro <i>Gesané</i>					
			Pistache			Pistache					
Récolte											
			Taro								
Pistache						Pistache					
Agroforesterie du cacao											
Pépinière			Pépinière, essartage, défrichage			Essartage, défrichage			Défrichage		
Grande récolte						Plantation			Plantation		

Tableau 8. Calendrier des saisons des activités autres que l'agriculture.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Saison sèche			Saison des pluies			Saison sèche			Saison des pluies			Saison sèche
Élevage												
Bétail libre			Bétail attaché ou en clôture									
Chasse												
Feux de brousse			Chasse									
Pêche												
		Pêche au barrage				Pêche à la cane						
								Pêche aux nasses et au filet				
Cueillette												
					Duglé			Autres champignons				
					ηκοληη							
Termites xòmbòlò								Termites nxili et penyà				
mbossé												
Vin de palme												
ηκσγσ				Mmoena				ηκσγσ				

22. UTILISATION DES PRODUITS FORESTIERS LIGNEUX

La zone d'étude se situe dans une dichotomie de forêts et savanes où le bois d'œuvre est rare (tableau 15, annexe III). Les essences commerciales ont été presque toutes exploitées à cause de la méconnaissance des villageois qui ont permis aux exploitants forestiers d'acheter les arbres à un très bas prix (5 000 à 20 000 FCFA l'arbre). Il y a deux façons de les exploiter, théoriquement après que le permis de coupe ait été octroyé par le chef du poste forestier de Bokito : soit ils payent un exploitant pour couper l'arbre, puis ils utilisent le bois pour construire leur maison ou le vendre au village ; soit ils vendent l'arbre directement aux exploitants. Les principales espèces sur la zone sont l'ayous et l'iroko, *Triplochiton scleroxylon* (*ukòlo*) et *Milicia excelsa* (*ngombé*) respectivement. Si l'abattage est pour un usage personnel il est possible d'exploiter 30 m³ par personne et par an, le délégué régional est celui qui prend la décision. Par contre si l'abattage est dans un but lucratif, c'est le Ministre du MINFOF qui doit l'autoriser.

Il est possible de trouver d'anciennes plantations de teck (*Tectona grandis*) et de bambou de chine (famille Poaceae, groupe des Bambusiniées) qui étaient fortement utilisés auparavant. Le bois du teck servait pour construire les maisons ou les houes. Actuellement il est moins utilisé. Le bambou de chine est encore utilisé pour la construction des lignes de piège pour la pêche, pour la construction de lits et de maisons.

La majorité du bois est utilisée comme bois de feu en cuisine. Les gens coupent des jeunes arbres, de vieux cacaoyers, des branches de palmiers, n'importe quelle ressource ligneuse issue des savanes, des plantations et des forêts ripicoles qui puisse servir à allumer et alimenter le feu. Pour estimer ce qui peut être dépensé par un ménage en bois chauffage, le

bois journalier d'une maison a été pesé pendant vingt-cinq jours. Il en ressort que chaque personne de ce ménage utilise 2,2 kg de bois par jour. Les deux villages auraient donc un besoin journalier en bois évalué à 5 684 kg. D'après Alexandre et Kairé [2001], l'accroissement annuel des ligneux, dans une savane avec une pluviométrie de 1200 mm par an, un peu inférieure à celle de la zone d'étude (1300-1500 mm), est de 4,7 t/ha/an. Les mêmes auteurs ont considéré l'accroissement des forêts denses sur des sols pauvres, comme celles présentes dans la zone [Bidzanga *et al.*, 2009 ; Jagoret, 2011], à 7 t/ha/an. Ceci permet d'estimer des accroissements annuels de 12 kg/biomasse ligneuse sur toute la zone occupé par la savane et de 10 kg/biomasse ligneuse sur les zones boisés, à exception de la forêt de Mukilé. Si chaque année, le bois incrémente de 22 kg sur la surface villageois, les habitants de la zone prélèvent 258 fois par jour l'accroissement annuel en bois de la zone. D'après cette estimation certes grossière, les besoins des villageois en bois de feu seraient très élevés comparés à la ressource présente sur le territoire étudié.

L'ESPACE SOCIAL

23. LA PERCEPTION DE L'ESPACE VÉCU PAR LA POPULATION

La population perçoit l'espace du village (*gedɔŋɔ*) comme une dichotomie entre la savane (*goanyó*) et la forêt (*gesɔɔɔ*), communément appelée « la brousse » (figure 20). Il paraît logique que cette séparation soit le reflet de la réalité physique de la nature qui les entoure. Cependant, cette séparation vient des temps anciens, à l'époque où la brousse représentait l'endroit recherché pour se cacher des ennemis. Elle est associée aux ancêtres qui y ont habité. De son côté, la grande savane représentait l'insécurité due aux guerres et aux grands mammifères.

Tous ces endroits ont été aperçus comme des zones exploitables et appropriables. Il existe une dissociation entre ces deux grandes divisions de l'espace (figure 20). La forêt vierge (*gebɔndɛ*) est un endroit plein de ressources (PFL et PFNL) mis à disposition où il n'y a pas eu des plantations anthropiques. Pour les tradipraticiens c'est un endroit essentiel où ils pouvaient aller chercher les matières premières pour réaliser des rites et guérir les malades. Pour le reste, c'est l'endroit idéal pour installer une plantation (*afugu*). En saison de pluies, l'eau coule abondamment par les rivières et ruisseaux, appelés *nofámbálá* en Gunu. L'inondation de certaines zones fait apparaître des forêts marécageuses (*odóbó*), où certaines ressources comme le raphia ne sont présentes qu'à ces endroits. Ces forêts peuvent être des forêts (*gesɔɔɔ*) plus ou moins étendues, ou des petits bosquets (*idúne*) formés grâce à l'accumulation d'eau (*miimpo*) qui coule par la savane. C'est dans ces zones que la majorité des étangs (*osɔmbɔ* et *gécócɔ*) ont été créés.

L'eau est abondante en saison de pluies, la rapidité à laquelle elle s'évacue divise la savane en deux zones principales. La savane typique (*kɔndɔ*) où l'eau ne s'accumule jamais et la savane de bas-fonds qu'est aperçue différemment selon que l'eau s'y accumule en permanence (*gɛɔyɛ*) ou que l'eau s'évacue plus rapidement, la partie plus élevée en hauteur (*osébé*). Comme il a été expliqué, les cultures vont différer sur les trois zones.

Des noms ont été attribués au moment des guerres tribales aux savanes, aux petits bosquets et à des endroits précis (figure 21). Ils ont été conservés jusqu'à présent, certains étaient donnés pour se repérer dans le paysage, d'autres pour marquer l'appropriation du territoire. Quelques exemples sont abordés à l'annexe IV (tableau 17, annexe IV). Parfois les noms racontent toute une histoire liée à la conquête de l'endroit ou d'autres événements. D'autres indiquent le nom du propriétaire, une caractéristique de la zone liée au milieu naturel ou d'autres raisons diverses.

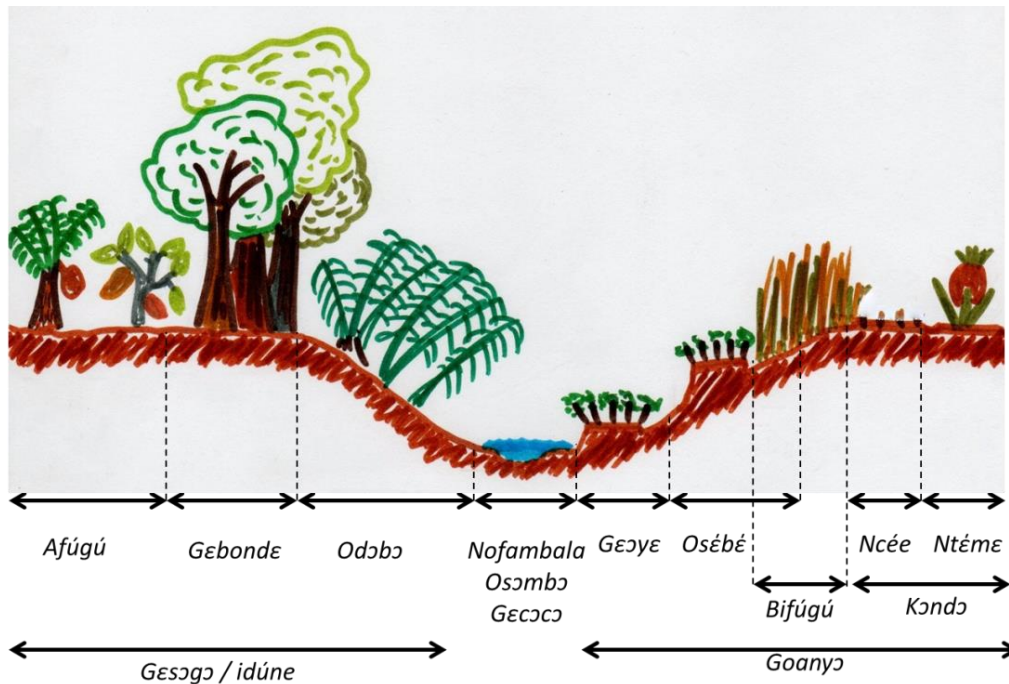


Figure 22. Transect illustrant la vision de l'espace par la population en langue gunu.

24. L'OCCUPATION SPATIALE DANS LE TEMPS

L'occupation spatiale s'est modifiée au fil du temps. Le terroir était réduit parce qu'il n'y avait pas de cultures de rente comme le cacao et que les vivres ne représentaient pas une rentrée économique importante, les femmes cultivaient donc moins de terres chacune, et elles cultivaient ensemble dans la même zone, à proximité des habitations, par peur d'être agressées par les grands mammifères qui peuplaient la savane. En ce qui concerne le finage, il était lui aussi moins étendu. L'abondance des ressources, la moindre densité de population et la peur de l'ennemi faisait que le territoire était plus restreint.

25. L'OCCUPATION SPATIALE ACTUELLE

L'occupation spatiale actuelle a été déterminée sur base du territoire villageois, lequel est entièrement utilisé par la population. Il a été calculé en km² par unité familiale. Nous entendons par unité familiale la maisonnée, c'est-à-dire toutes les personnes vivant sous un même toit. Seuls les résidents permanents ont été pris en compte, ils ont été considérés comme des personnes habitant au village pendant au moins sept mois de l'année de façon régulière. L'occupation spatiale des deux villages a été calculée ensemble à cause de son mode de partage des terres. Il en ressort que chaque unité familiale occupe 0,09 km² pour la réalisation de toutes ses activités et 0,08 km² sont dédiés à l'agriculture.

La zone agricole se répartit dans un rayon d'environ 2,5 km autour des habitations. Les préoccupations actuelles ont changé, les femmes ont tendance à cultiver loin des habitations à cause des dégâts occasionnés par le petit élevage du village qui se promène librement en

saison sèche. De plus, la population a augmenté et l'agriculture vivrière est devenue une agriculture de rente. Quelques femmes cultivent des terres dans la savane limitrophe des villages d'Assala, Ombessa, Bakoa et Bégni. La distance parcourue pour aller aux champs varie d'environ 1,5 km entre la partie nord et la partie sud (*Gyanka*), où les femmes cultivent plus à proximité des habitations. Ces distances peuvent influencer le quotidien des femmes, par exemple, les femmes de Gyanka vont au champ le matin et le soir, par contre, au nord du village elles y restent toute la journée. En ce qui concerne les cacaoyères, plusieurs hommes du village achètent des terrains à l'extérieur, principalement à Kribi et dans le département de Mbam et Kim. Ils ont acheté en moyenne 10 ha par homme ($n = 14$, $\sigma = 13$ ha), mais cela varie énormément selon le pouvoir d'achat de la personne.

La zone de chasse est plus étendue. Les hommes s'éloignent dans un rayon de 10 km, parfois plus, pour aller chasser dans les villages voisins. Cette distance peut être parcourue pour la pêche mais c'est moins fréquent. Le plus souvent la pêche est pratiquée à l'intérieur du finage villageois. La cueillette est pratiquée sur toute la superficie, les champignons poussent même à l'intérieur des champs cultivés. Toutefois, les tradipraticiens se déplacent dans des autres zones plus forestières pour se fournir en produits absents sur la zone.

26. L'ESPACE FORESTIER DANS LE PASSÉ

Les personnes les plus âgées du village expliquent qu'avant on pouvait voir à des kilomètres de distance tellement la savane était large. Donc la savane dominait sur les petites zones boisées qui ont servi de refuge aux villageois pendant les guerres tribales en plus de leur fournir des ressources comme le bois, les aliments et les remèdes.

Cinq forêts étaient réparties sur la zone des deux villages. À Guéboba, seules deux forêts étaient présentes, celle de Guéboba et celle de Guissiné. À Guéfigué, il y en avait trois : Mukilé, Gyanka et Gaya. Les forêts (figure 21) étaient plus denses et il y avait du bois d'œuvre, l'okok, des termites, parmi les ressources qui sont rares actuellement.

27. MAÎTRISES FONCIÈRES

« La théorie des maîtrises foncières permet de rendre compte d'une gradation des modes de contrôle des choses et des biens. Elle permet de dépasser le cadre dichotomique classique de l'opposition privé-public » [Vermeulen et Carrière, 2001]. Sur la zone d'étude, elles sont représentées suivant le tableau 9.

On entend par famille, tous les frères issus d'un même père. Ils peuvent habiter ensemble ou chacun dans leur maison avec leur propre famille. Celle-ci est appelée famille nucléaire ou maisonnée ; c'est la famille habitant sous un même toit.

Tableau 9. Régulations possibles des rapports de l'homme à la terre et aux ressources par les maîtrises foncières [adapté de Le Roy, Karsenty et Bertrand, 1996, dans Vermeulen et Carrière, 2001].

Modes de cogestion Sujets de maîtrise	Modes d'appropriation				
	Droits reconnus sur l'objet de maîtrise				
	Indifférencié (Droit d'accès)	Prioritaire (Droit d'accès et d'extraction)	Spécialisée (Droit d'accès, d'extraction et de gestion)	Exclusive (Droit d'accès, d'extraction, de gestion et d'exclusion)	Absolue (Droit « d'user et de disposer », donc d'aliéner)
Publique	PFNL non commerciales, mangues, fruits cultivés tombés, <i>pédus</i> tombés, sources d'eau, zones de chasse, rivière Ofoué, bois de feu à terre				
Externe À <i>n</i> groupes					
Interne-externe À deux groupes					
Interne-externe Groupe affinitaire, groupe géographique		Feuilles manioc en saison des pluies			
Interne Groupe géographique (quartier)				Rivière Ofoué	
Interne Clan				Bois d'œuvre et chasse à Mukilé, forêt de Gyanka	
Interne À la famille					Étangs, champs, plantation
Interne À la famille nucléaire					Feuilles manioc en saison sèche, bois de feu sur pied
Privé À un individu				Pièges	PFNL commerciaux, puits, champ, plantation, <i>duilli</i> , palmier, étangs, <i>niámá</i>

La **plantation**, comprenant du **bois d'œuvre, des fruits, du cacao** et une **pépinière**, appartient à un individu. Il peut louer ou vendre la parcelle, ainsi que ce qu'il y a dessus. Cependant, il y a des terres de famille (champs et plantations), qui, si elles n'ont pas été divisées pour des raisons diverses, sont entretenues par la famille. Les hommes sont les gérants, cependant, de plus en plus de sœurs réclament leur partie. Les **fruits cultivés tombés**

à terre peuvent aussi être ramassés dans n'importe quelle plantation, mais pas à des fins lucratives. Les **mangues** sont abondantes et sont destinées à tout le monde. Les **palmiers** en vie, appartiennent à la personne qui possède la partie du terrain qu'il soit cultivé ou en jachère. Ils sont parfois vendus à quelqu'un qui va les saigner. S'ils sont morts, ils deviennent publics afin de les utiliser pour bois chauffage. C'est aussi le cas des autres arbres, qui ne sont pas des bois de construction. On ne peut pas les couper, mais s'ils sont à terre tout le monde peut les prendre.

Les **PFNLv non commerciaux**, remèdes et fruits (*guepa, lecòs, docalacala, mutokilo, buliomoliomo*) sont accessibles à tous, même dans les champs et les plantations personnelles. C'est le cas des escargots, des termites, des vers blancs du palmier, des champignons et du miel. Avec les remèdes une évolution s'observe. Il arrive qu'une personne surprenant un médecin traditionnel collectant des feuilles, ou des écorces dans son terrain, lui interdise de recommencer ou demande à être payés. Les **PFNL commerciaux** comme le champignon *duilli*, *Raphia hookeri* (*raphia*), *Canarium schweinfurthii* (*bufuedu*), *Ricinodendron heudelotii* (*cásánga*), *Tetracarpidium conophorum* (*casso*) et *Cola pachycarpa* (*guibenubenu*), appartiennent au propriétaire du terrain. Il faut préciser que l'on peut ramasser les *pédus* (fruit du *Canarium schweinfurthii*) qui sont tombés, dans un but de consommation, mais pas les fruits du *casso* ou *cásánga*.

La chasse peut être pratiquée librement partout sauf dans la forêt de Mukilé. Les **pièges** peuvent être posés n'importe où et le gibier (*niámá*) chassé appartient à la personne qui a posé le piège. Les **étangs** appartiennent toujours à celui qui les a creusés. Ceci implique aussi l'appropriation du petit bosquet où ils se trouvent. Actuellement, ce sont les enfants du créateur qui en ont hérité. Ils partageront le bosquet, cependant les étangs peuvent être gérés par les frères ou divisés pour faire part d'une maîtrise privée absolue. **La rivière** est un sujet à débat interminable, avec deux groupes d'idées. Les premiers affirment que la rivière n'appartient à personne, elle est publique, donc tout le monde a le droit d'y aller pêcher. Des autres affirment que seule la population du quartier par où la rivière passe, détient ce droit. Avant une partie de cette rivière était propre aux notables, mais ils n'ont pas su garder cette maîtrise.

Les **champs** et les produits cultivés appartiennent souvent à un individu ou une maisonnée. Si le père de la famille est en vie, c'est à lui de le gérer les terres, et c'est lui qui peut les vendre. La mère, elle, décide comment seront partagées les parcelles avec ses filles et ses belles-filles, elle peut même laisser ses sœurs ou ses cousines cultiver ses terres. Avant de mourir, le père peut diviser ses terres entre les enfants. Avant, les savanes d'*Edoŋena* et de *Dofambo* étaient internes au village et le premier à défricher et à cultiver s'appropriait le terrain. Actuellement, toutes les terres ont été accaparées et il faut demander, louer ou acheter. Les **feuilles de manioc** sont accessibles différemment selon la saison. En saison de pluies tous ceux qui travaillent dans les champs à proximité ou ceux qui ont des affinités avec le propriétaire du terrain peuvent les couper. Par contre, il est défendu de les couper en saison sèche. Elles sont alors réservées uniquement à la famille nucléaire.

Les **sources d'eau** sont accessibles pour tous, mais les **puits** sont privés. Plusieurs personnes creusent un puit près de leurs maisons pour se ravitailler en eau pendant la saison

sèche. La personne qui l'a creusé est celle qui décide qui a accès au puit. Les voisins peuvent y puiser de l'eau avec la permission du propriétaire. Il y a des élites extérieures qui ont construit des puits cimentés et bien aménagés. Ils ont demandé à une famille habitant au village de les gérer. Souvent ils sont fermés la journée et accessibles à certains moments en matinée et en soirée. D'autres font payer un montant et limitent la quantité d'eau à collecter (par exemple, un puit à Engoyé, vaut 200 FCFA/mois et on peut prendre à 20L d'eau tous les 3 jours).

27.1 FORÊTS INTERDITES DE CULTURE

Mukilé est un site sacré, est considéré comme la forêt du village. C'est la forêt sacrée où reposent les ancêtres et ce sont eux qui gardent la population saine et sauve. « Cette forêt est mystique et on ne peut pas y entrer n'importe comment ». Les Boyamassia sont ceux qui y ont résidé le plus longtemps, avant de venir s'installer en bordure de route et ce sont eux qui la gèrent. C'est le chef de famille qui peut invoquer les esprits des ancêtres (moyennant un rituel), pour leur demander l'accès et la possibilité d'en extraire des ressources tels que le bois de construction et le gibier. C'est le chef et les pivots de la famille qui prendront les décisions concernant la chasse et la coupe de bois d'œuvre. Ce bois d'œuvre ne peut être utilisé que pour un usage propre, et ne peut en aucun cas faire l'objet d'une vente. Tous les membres de la famille peuvent demander un arbre pour la construction de leur maison. Le village peut aussi demander du bois pour des constructions publiques comme l'école ou le centre de santé. Afin de remercier pour le don, il est important d'offrir à boire à toute la famille, en invitant les le chef et les élites du village ou étrangères.

Guindiguelidié est un petit bosquet sacré. Il est intouchable et il est interdit d'y entrer. On peut ramasser les fruits qui tombent en bordure comme ceux d'*Irvingia gabonensis*. Gyanka, la forêt ripicole en bordure d'Ofoué, est gérée principalement par les clans Boyocala et Ossagala. Il est interdit d'exploiter la forêt afin d'y planter du cacao. Ceci supposerait la réduction et destruction des ressources que tout le quartier va y collecter.

27.2 MARCHANDISATION DE LA TERRE

Ce qui auparavant représentait des espaces gérés par des clans a été converti en territoires gérés par la famille nucléaire ou par un seul individu à cause du facteur limitant en terre lié à un individualisme croissant de la population et à l'envie de s'enrichir économiquement. L'individu y exerce une maîtrise privée et absolue qui donnerait le droit à une marchandisation de la terre. Actuellement, si on n'a pas des terres pour cultiver, il y a deux options : des terres peuvent être demandées à la famille ou à des amis. L'autre option est de louer en donnant en contre partie « *la poule* », traditionnellement parlant il s'agit de 5L de vin (*mmoena*), une somme de 5 000 à 10 000 FCFA et un coq. Il y a des variantes selon l'accord. On peut aussi acheter des terres, normalement avec un titre coutumier signé par le chef du village. Pour avoir un titre foncier il faut faire la demande à la sous-préfecture. Ils l'envoient à la préfecture et ensuite il y aura une descente sur le terrain afin de mettre les bornes de la parcelle. Seuls quatre titres fonciers existent aux villages. Deux élites extérieures habitant en ville et deux élites qui sont revenues vivre au village.

La loi entrave les achats de terrain pour des étrangers au village, cependant des personnes ont rencontré le chef du village pour acheter de terrain : pour la construction d'une académie de sports sur 25 ha à Gyanka par le club « Al-Madinah sports Academy », qui seraient financiers par des arabes ; ou entre 1 et 2 ha pour y faire de la monoculture de maïs en engageant les femmes du village pour y cultiver les champs.

DISCUSSION

Les résultats obtenus dans la présente étude du socio-écosystème formé par Guéboba et Guéfigué, ont mis en évidence : l'importance de l'activité agricole dans l'économie locale ; une grande utilisation de PFNL, surtout en ce qui concerne la culture traditionnelle ; une plantation agroforestière en savane et donc une augmentation de la surface boisée ; une gestion des agrosystèmes forestiers au détriment des espèces indigènes donc une dégradation des zones boisées ; l'influence de la ville et du développement économique sur le comportement des villageois ; une densité de population élevée et une diminution de ressources naturelles. En conséquence, l'occupation spatiale, qui apparaît sur toute la surface du village, s'étend vers les écosystèmes voisins et les maîtrises foncières deviennent de plus en plus privées.

28. L'ÉTUDE DE LA SOCIÉTÉ ET DU SYSTÈME DE PRODUCTION

Afin d'étudier les relations entre la société et son environnement, il aurait été préférable d'aborder la partie sociétale en collaboration avec un anthropologue. Cependant, un bon gestionnaire de forêts et des espaces naturels doit être capable d'intégrer cette composante à cause du lien étroit existant entre l'homme et la nature.

Toute étude réalisée par un ingénieur se doit d'être la plus objective possible. Dans le cas présent, il faut cependant reconnaître l'effet potentiel de facteurs tels que la subjectivité due aux influences personnelles de l'auteur, le niveau de compréhension entre l'enquêteur et les sujets de l'étude, l'ambiguïté des différentes réponses des villageois sur un même sujet et la réticence à répondre à cause de la « méfiance vis-à-vis du Blanc ». Également, dans la caractérisation d'un socio-écosystème il y a plusieurs thématiques à aborder et plusieurs façons de le faire qui vont différer selon l'auteur. Jhan et al. (2009) mettent en évidence les limites de l'étude d'un socio-écosystème, qui dépendent des objectifs de la recherche et de la compréhension des problèmes sociétaux et scientifiques connus ou supposés. Dans le cas présent, le principal défaut méthodologique de l'étude est qu'avec un temps limité et une population nombreuse sur la zone, les thématiques qui prétendaient être abordées étaient trop nombreuses. Ce qui conduit à un manque de précision générale à cause de la taille des échantillons. Le recensement est une partie clé de l'étude parce qu'il s'agit d'un moment permettant de poser plusieurs questions aux villageois afin d'avoir des comparaisons. Personnellement, il aurait dû commencer au moins une semaine après avoir vécu dans la zone pour connaître les bases du système de production afin de rajouter des questions plus spécifiques selon l'observation du quotidien au village. Un autre problème rencontré a été la difficulté de la rédaction en français qui a pris beaucoup plus de temps que celui estimé au début. De ce fait toutes les données n'ont pu être analysées, comme les enquêtes de revenus, et la stratégie d'acteurs.

Il ressort de l'étude des populations de Guéboba et Guéfigué qu'elles forment un socio-écosystème qui n'aurait pas de sens d'être traité séparément, à cause des liens sociaux entre les population et du partage du territoire qui en découle. Des forêts gérées par deux

clans, ou les espaces d'habitations partagés, reflètent les liens qui ont existé entre les clans lors des guerres tribales [Yambene, 2012]. Ce caractère indissociable est à mettre en rapport avec l'histoire. Avant la colonisation allemande il y a plus d'un siècle, ils formaient un seul village et la limite spatiale actuelle est symbolisée par une simple piste de 2 m de large. La cérémonie de conciliation qui a eu lieu en 2009 illustre qu'une certaine haine persistait entre les deux villages, mais qu'une volonté existait d'oublier les crimes fratricides à la faveur des liens étroits actuels entre les populations. Par exemple, dans le quartier Engoyé au nord du village, les gens de Guéboba et Guéfigué se partagent le territoire. Par contre, le quartier de Gyanka situé au sud de Guéfigué apparaît comme une exception sur le reste du village. Ce quartier semble être un peu moins développé probablement parce l'électricité y a été installée avec 17 ans de retard sur d'autres parties du village mais aussi parce qu'il est le plus éloigné du marché d'Abandé où ont lieu la majorité des activités sociales et commerciales.

Les Yambassa ont été décrits par Yambene [2012] comme une population renfermée sur elle-même et exempte de pression migratoire étrangère. En effet, les rares étrangers observés lors du recensement de la population le confirment. Il s'agit majoritairement de femmes venues d'autres villages pour se marier, en raison de l'interdiction du mariage à l'intérieur du clan. Le fait que les femmes du village appartiennent à différents clans de par leur père et leur mère est par ailleurs une entrave à leur choix de l'épouse dans le même village.

Un manque de confiance existe envers les chefs du village de la part de la population, ce qui se confirme par la faible consultation du CODEVIG, une institution très importante car elle unifie les deux villages. Ceci s'expliquerait par le fait qu'ils ont été installés par les colonisateurs allemands. Avant, la population était organisée sur base de chefs de familles et de notables qui géraient les hommes et les mystiques qui veillaient au respect de la tradition [Yambene, 2012]. De plus, l'importance qu'ils donnaient à la tradition explique la présence de la « magie ou sorcellerie » dans la vie quotidienne. Les chefs de village sont les premiers à ressentir le mépris de la population et à avoir une peur constante d'être empoisonnés par des sorciers.

Il existe dans les deux villages une diversité des professions, même si les revenus principaux restent liés à l'agriculture. Le développement de l'économie secondaire est visible avec de petits commerces de préparations culinaires et de petites entreprises de construction, entre autres. Les cordonniers, mécaniciens, électriciens, taxis et groupes de travail agricoles forment quant à eux le secteur tertiaire. Dans les villages forestiers de l'Est Cameroun, l'économie villageoise vient des secteurs primaire et secondaire, l'économie est encore tournée vers la forêt (chasse, PFNL, PFL) [Vermeulen, 2000 ; Delvingt *et al.*, 2001 ; Fankap *et al.*, 2001 ; Dethier, 2001]. La zone d'étude, comme en forêt dense, doit développer une économie liée aux ressources présentes et aux besoins actuels de la société.

Les femmes des villages sont très dynamiques, elles forment énormément de groupes de travail et d'associations de cotisation pour gagner et gérer l'argent collectivement. Ceci pourrait être attribué aux mouvements migratoires de la ville vers le village. C'est par exemple grâce à une femme revenue de Yaoundé qui a poussé la population féminine à collaborer, que le défilé du 8 mars, la journée de la femme, a lieu au village depuis 2000. La même femme est

la présidente du GIC de maïs qui permet de développer l'agriculture locale en favorisant la collaboration et la solidarité. Les hommes aussi prennent part à de nombreuses associations bien qu'en moindre quantité que les femmes. La coopération des villageois a fait évoluer de manière importante les stratégies sociales, ce qui porterait à penser que « la nature n'a pas créé un seul Être pour lui-même, elle les a créés les uns pour les autres et a mis entre eux une solidarité réciproque » [Lebras Chopard, 1992, dans Llena, 2004]. Cependant, cette idée « déterministe » s'effondre avec l'observation d'un individualisme et des jalousies qui s'installent. Ceci pourrait être une conséquence du développement économique qui a amené les gens à donner un poids, parfois supérieur à celui des personnes, aux biens matériels. Cela se manifeste aussi bien au travers du vandalisme et des vols croissants de la jeunesse qu'au niveau des empoisonnements chez la population adulte et au niveau des groupes de travail rotatifs dont le nombre a diminué à la faveur du travail individuel ou dans le noyau familial. Cependant, il faut préciser que la diminution du nombre de groupes rotatifs permet l'augmentation de la quantité de groupes de travail pour gagner de l'argent. Le changement de comportement de la jeunesse est marqué par un manque de respect aux personnes âgées, causé par une perte de croyance en la tradition, et l'envie de gagner de l'argent sans travailler. Il semble y avoir deux raisons principales à ce constat : la télévision répandue, qui passe des émissions violentes et amORAles et la proximité de la ville qui fait que les jeunes sont en contact avec des personnes qui profitent d'eux (sectes, voleurs).

L'observation d'une économie sociale ou informelle a été largement étudiée en Afrique [Servet, 1996 ; Assogba, 2000 ; Dembélé, 2001 ; Kaparay, 2006 ; Rieu *et al.*, 2007], Dans certains villages forestiers, on observe aussi le développement de réseaux associatifs [Rieu *et al.*, 2007]. Des groupes de travaux agricoles mis en place dans le but de gagner de l'argent n'ont pas été observés en zones forestières, cependant, à République Centrafricaine il y a eu la création de filières de commercialisation de la viande de brousse qui témoignent des capacités d'organisation et mobilisation de la population [Rieu *et al.*, 2007].

L'étude du bol alimentaire montre que le peu de consommation en viande de brousse [Lahm, 1996 ; Koppert *et al.*, 1996] serait la principale différence entre les populations forestières et la zone d'étude, où le gibier est presque inexistant. Les deux zones ont en commun que les vivres cultivés sont majoritairement d'origine étrangère [Guillaumet, 1996]. Parfois, même si la présence d'aliments sur la zone est similaire, les motivations des choix alimentaires sont conditionnées par la culture [De Garine *et al.*, 1996]. L'analyse du bol alimentaire montre aussi que la proportion d'argent épargnée grâce à l'agriculture villageoise est très importante, cependant les variations saisonnières n'ont pas été observées et elles pourraient être importantes non seulement pour la diversité des aliments consommés, mais aussi parce que l'enquête n'a pas été réalisée lors de la période économiquement importante de la récolte des vivres et du cacao. La taille de l'échantillon et la durée de l'étude fait qu'il est difficile d'extrapoler les résultats à toute la zone et à une année. Elle permet d'estimer ce que la population mange mais, idéalement, il faudrait un échantillonnage recouvrant tout le village à différents moments de l'année.

Les PFNL ne représentent pas une partie importante des revenus du foyer, contrairement aux zones forestières [Fankap *et al.*, 2001 ; Lescuyer, 2010]. Cependant, la consommation et commercialisation de certaines PFNLv ont conduit à une domestication, bien

que sporadique, d'espèces comme *Ricinodendron heudelotii*, qui n'est pas cultivé en zones forestières [Guillaumet, 1996]. Cependant, *Talinum fruticosum* est parfois cultivé comme légume par peuples de forêt tropicale [Guillaumet, 1996], cependant elle serait spontanée et les villageois ne verraient pas l'intérêt de sa culture vu leur agriculture vivrière très diversifiée, même en légumes. *Aframomum melegueta* serait cultivé occasionnellement tant en forêt [Guillaumet, 1996] que dans la zone d'étude. La plantation d'espèces indigènes entrave l'appellation de PFNL de certaines espèces dont quelques pieds ont fait l'objet d'une plantation. C'est aussi le cas des peuples de forêts tropicales qui ont modifié la densité de certaines espèces, le remplacement par d'autres ou des modifications du matériel génétique, c'est pourquoi il est parfois difficile de tracer une limite nette entre espèces « sauvages » et les formes « domestiques » [Hladik *et al.*, 1996].

Les PFNL de la zone varient, en partie, de ceux de la forêt tropicale [Fankap *et al.*, 2001]. Ils peuvent être communs mais leur usage diffère comme *Garcinia sp.* dont l'écorce n'est pas utilisée pour la fermentation du vin, c'est celle de *Bridelia ferruginea* qui a cette fonction mais il s'agit d'une espèce savanicole [Adam, 1948] Les essarteurs Badjoués extraient du vin de palme de *Raphia hookeri*, bien que présente sur la zone sa sève n'est pas consommée. On peut penser qu'il existe moins de PFNLv que dans des zones forestières, cependant, ceci n'a pas été démontré : Fankap *et al.*, (2001) ont recensé 70 PFNLv en forêt contre 67 sur la zone d'étude.

La disparition de presque tout le gibier ces dix dernières années et la diminution du nombre de têtes de bétail par maison font que la consommation de viande est très faible par rapport à la demande de la population. Les gens voudraient avoir plus de bétail, mais des difficultés sont rencontrées : les vols récurrents, les maladies en saison sèche et le manque de temps pour s'occuper du cheptel après les travaux champêtres. Il n'y a pas de ferme spécialisée en élevage à l'exception de celles créées pour les élites. Elles pourraient être utiles pour répondre à cette forte demande, néanmoins le prix devrait rester abordable pour les villageois, ce qui n'est pas le cas des aulacodes élevés actuellement. Les chasseurs aimeraient qu'il y ait plus de gibier contrairement aux femmes qui craignent les dommages aux champs. Les poissons d'eau douce sont très appréciés de la population, mais peu abondants au village. Toutes les personnes ou familles ne possèdent pas un étang, ce qui est une cause de vols récurrents. Une partie de la population voudrait aussi pouvoir créer ses propres étangs, mais le manque de moyens pour les créer, les remplir de poissons et nourrir ces derniers sont les principales difficultés.

Le système d'élevage intégré alliant l'élevage d'animaux terrestres et la pisciculture, système mis en place par une élite villageois, pourrait être intéressant comme solution au problème de manque de protéines d'origine animale observé dans le bol alimentaire. Cependant, il existe des inconvénients majeurs: le coût, les vols et la pollution des eaux. Un projet commun à plusieurs personnes ou familles avec de bonnes affinités, pourrait solutionner les problèmes économiques. En ce qui concerne la pollution, « en choisissant plusieurs espèces occupant différentes niches, il peut être construit un système d'élevage dans lequel les différentes cultures interagissent entre elles, et auront pour effet de diminuer les rejets de carbone, azote, et phosphore d'une culture principale, via des espèces autotrophes (micro- ou macro-algues) ou hétérotrophes (bactéries de l'eau et du sédiment) » [Hussenot,

2009]. Un apprentissage comme celui qu'a suivi la personne présentement en charge du système mis en place au village serait également nécessaire. A Bokito, une école dispense ce type de formation. Le problème du vandalisme restera toujours difficile à gérer, mais il faudrait attendre le résultat des initiatives mises en place par le nouveau chef de Guéfigué comme la présence des trois responsables instaurés dans chaque quartier.

Les stratégies sociales de la population pour administrer son argent ont révolutionné le système de production. La CVECA, l'Union du cacao et le grand nombre d'associations de l'économie informelle fonctionnent comme des systèmes de microfinances. Ceux-ci ont permis l'utilisation d'engrais et de pesticides, tous deux favorisant l'intensification de l'agriculture en prolongeant la durée de vie des champs et en augmentant le rendement du cacao. Ils ont aussi permis l'embauche d'une main d'œuvre sous contrat qui a conduit à l'extensification de l'agriculture vivrière, permettant de travailler plus de surface chaque saison. Ce système n'a pas changé de manière égale dans tout le pays yambassa, parce que l'abondance foncière observée par Yambene [2012] n'a pas provoqué un raccourcissement des temps de jachère dans les autres villages. De même, la maîtrise de la majorité de la savane y est encore interne au village ou à la famille, bien qu'elle se privatise de plus en plus à cause de la diminution de la ressource, ce qui est le cas de la zone étudié.

Pour une agriculture durable, des améliorations pourraient être réalisées. La principale serait de toujours défricher les champs au lieu de brûler les herbes. L'effort serait récompensé par une plus longue durée de vie des nutriments dans le sol. En effet, les feux de brousse annuels qui parcourent la savane entière et le mode extensif (de par l'augmentation de l'occupation spatiale) et intensif (de par la modernisation des travaux agricoles) de travail de la terre laissent les sols à nu, les pluies abondantes provoquent alors l'érosion de ces sols et le lessivage appauvrit les sols en matière organique, provoquant une faible capacité d'échange cationique [Bidzanga *et al.*, 2009], pénalisant ainsi les cultures. Comme celle de la pistache, une culture exigeante qui a beaucoup diminué par manque de fertilité des sols. *Imperata cylindrica* est souvent présente sur les jachères peu productrices et représente une contrainte majeure pour l'agriculture (Deuse, Lavabre, 1979, dans Jagoret, 2011), à la différence des jachères de *Chromolaena odorata*, espèce introduite et envahissante, qui paraissent être plus fertiles. Les 0,55 ha par an par femme cultivatrice badjoué, essarteurs traditionnels de forêt dense [De Watcher, 2001], contrastent avec 1.43 ha des femmes du socio-écosystème étudié. Cela montre que d'importantes rentrées économiques proviennent de l'agriculture, mais aussi, que les femmes sont prêtes à fournir de gros efforts afin d'améliorer leur niveau de vie. Afin de savoir sur quels produits les rentrées économiques sont les plus importantes, il faut d'abord calculer les superficies cultivées par femme tout au long de l'année et ce, pour chacun des produits. Ensuite, il s'agit de calculer la partie vendue et consommée, qui selon les préférences étudiées variera en fonction du produit. Enfin, il faut déterminer la marge bénéficiaire pour chaque vente, en sachant qu'elle diffère selon la saison.

Les cacaoyères vieillissantes, parfois même renouvelées, sont peu productrices. Il semblerait donc que l'âge ne soit pas le seul facteur influençant la productivité. Une pluviométrie déficiente de 200 mm annuels et les sols ferriques avec un horizon de surface composé d'environ 60 % de sable et moins de 2 % en matière organique, sembleraient être des contraintes majeures pour les cacaoyers en monoculture sur la région [Burle 1961, Santoir et

Bopda 1995, dans Jagoret, 2011]. Il apparaît que la diversification des cacaoyères aiderait à leur maintien [Bidzanga *et al.*, 2009], cependant celle-ci se fait sur base de fruitiers et non d'essences indigènes. Pourtant, certaines essences indigènes présentes sur la zone, ont été décrites comme fertilisantes, car elles sont mieux colonisées par des mycorhizes : *Ficus mucosa*, *Ceiba pentandra*, *Ricinodendron heudelotii*, *Canarium schweinfurthii*, *Terminalia superba* et *Milicia excelsa* [Bidzanga *et al.*, 2009]. La population ne maîtrise généralement pas la gestion de l'ombrage et de ce fait, supprime systématiquement ces essences qui ne présentent pas un intérêt économique [Bidzanga *et al.*, 2009]. Les habitants affirment que les cacaoyères en savane sont plus productrices, bien qu'elles soient probablement moins durables qu'en forêt (selon une élite étrangère spécialiste de la culture du cacao), il faudrait renouveler les pieds plus souvent et le sol serait lixivié à cause d'un manque de protection. Il faut tenir compte du fait que la population continue à s'étendre en achetant des terres dans des régions forestières, entraînant une dégradation rapide des forêts causée par la suppression importante des ligneux.

Les producteurs de cacao et de vivres veulent produire toujours plus afin d'augmenter les rentrées économiques et subséquemment leur niveau de vie. Cependant, la principale difficulté rencontrée est le mauvais état de la route qui traverse le village et des ponts sur les routes qui y mènent. Ces facteurs empirent de façon importante en saison des pluies, coïncidant aux moments de grandes récoltes comme la patate, les arachides et le cacao. Les comités de route qui la réparaient ont disparu, la route devait être restaurée par l'Etat mais rien n'a été fait à ce jour. Pourtant la route est considérée comme une piste cacaoyère et l'état a intérêt à bien l'entretenir car la vente du cacao était la plus haute source de revenus pour l'agriculture familiale camerounaise avec plus 400 000 foyers producteurs de cacao [Losch *et al.*, 1990, dans Durot, 2013] et représentait 2.1 % du PNB camerounais en 2012 [Armathé *et al.*, 2013].

29. L'OCCUPATION SPATIALE

Le regroupement de la population le long des axes routiers a atténué l'occupation clanique de l'espace qui caractérisait jadis les Yambassa [Yambene, 2012]. L'augmentation de la population et la modernisation liée à la proximité de la ville ont révolutionné le système de production. Les cultures se sont diversifiées surtout en ce qui concerne les fruitiers, en réponse à la demande de la ville. L'intensification des cultures est principalement causée par le facteur limitant en terre, parce que pour les villageois, il n'est pas question de diminuer la production car ils doivent pouvoir compenser les dépenses économiques qu'implique la modernisation.

D'après Vermeulen [2000], un faible indice d'occupation spatiale dans le cadre des villages forestiers s'apparenterait à une emprise faible sur l'écosystème. Dans le cadre des villages de Guéfigué et Guéboba, l'indicateur spatial faible est lié à la saturation foncière et à la forte densité de population, ce qui serait plutôt le témoin d'une emprise écosystémique forte avec de grandes modifications de l'écosystème de la main de l'homme afin de répondre à ses besoins. Le terroir villageois est fortement modifié dû aux activités intenses et variées sur toute la zone. Le désir d'expansion de la population est fortement borné par la proximité des villages voisins. La surface exploitable est si limitée, 0,08 km²/UF, que certaines femmes

doivent exploiter des terres appartenant à des villages voisins. L'envie des villageois est de ne pas trop s'éloigner pour réaliser ces activités courantes sauf en ce qui concerne la chasse et l'agriculture du cacao. Ces activités qui se pratiquent hors du village empêchent un calcul précis du finage villageois.

Les nombreux toponymes sur la zone indiquent l'importance historique de l'appropriation de l'espace. Cet accaparement des terres a perduré jusqu'à ce qu'il n'y ait presque plus un seul endroit du territoire villageois qui ne soit approprié et qui n'ait pas été cultivé. Contrairement au phénomène d'abondance foncière en pays yambassa rapporté par Yambene [2012], les villages étudiés sont marqués par une pénurie de terres cultivables. Le facteur limitant en terre a provoqué « l'appropriation » individuelle de la moindre parcelle cultivable [Hallaire, 1971 cité par Pélissier, 1995]. Ces terres, qui représentent un « bien », font actuellement l'objet d'une marchandisation. Cette évolution serait, « selon la théorie standard des droits de propriété, une pression croissante sur la ressource qui conduit graduellement à une définition de plus en plus restrictive des droits exercés sur cette ressource, pour mener finalement à une appropriation privée individuelle » [Filipski *et al.*, 2007]. L'évolution des maîtrises tend vers la privatisation comme c'est le cas notamment de certaines savanes qui étaient propres au village ou clan. Actuellement, elles sont la propriété de la famille nucléaire ou privées. Le chef du village qui représente le chef de terres est celui qui signe le permis de louer ou de vendre des terrains. Le nouveau chef intronisé à Guéfigué aimerait mettre fin à cette marchandisation des terres, qui défavorise la solidarité entre villageois.

L'hypothèse selon laquelle les Yambassa sont des créateurs de forêts semble être vraie. Si avant, il n'y avait que les forêts-galeries entourant les trois cours d'eau principaux, Actuellement, la surface boisée a augmenté et continue de croître grâce aux plantations des jardins de case et des cacaoyères en savane. Ce changement de l'occupation spatiale favorise la récolte de PFNL sur une plus grande surface, ces derniers se trouvant en grande partie dans ces zones boisées. Lesquelles ont permis l'installation d'espèces indigènes grâce à la création d'une ambiance forestière qui a aussi favoriser les mécanismes de zoochorie. Ces zones restent des zones boisés fortement anthropisés si l'on considère des espèces répandues comme *Aframomum daniellii* et *Myrianthus arboreus*, indicatrices de zones anthropisées ou perturbés récemment [Fankap *et al.*, 2001]. Afin de calculer de manière précise l'impact de l'implantation des cacaoyères en savane et la croissance des surfaces boisées, un échantillonnage systématique serait indispensable.

30. LA GESTION DE RESSOURCES NATURELLES

Entre les peuples forestiers et la zone d'étude il y a des nombreuses différences de perception et description des espaces-ressources [Vermeulen, Carrière, 2001 ; Vermeulen *et al.*, 2008], ce qui semble logique vu la différence fonctionnelle entre un écosystème forestier ou un de savane. Afin d'illustrer ceci, deux exemples pourraient être cités. Les multiples noms pour décrire les limites de territoire chez les Badjoués, contrairement au seul mot « *ombala* » dans la zone d'étude. Les essarteurs de la forêt dense ont nommé les campements de pêche ou de chasse qui sont inexistant dans la zone étudiée.

Les populations forestières ont une grande diversité de modalités de gestion et d'appropriation des espaces-ressources [Vermeulen, Carrière, 2001]. Par contre, dans la zone d'étude les modalités de cogestion sont généralement publiques, internes à la famille ou privées. Le facteur limitant en terre semblerait être la principale raison, d'autres causes pourraient être l'importance économique de l'agriculture qui fait que les champs sont souvent privés et avec possibilité d'aliéner. À différence des Badjoués chez lesquels les champs sont gérés par la famille et la terre ne fait pas encore objet de marchandisation de plus, un attachement de type symbolique ou affectif lui est conféré [Vermeulen, Carrière, 2001 ; Vermeulen *et al.*, 2008]. La rareté de commercialisation des PFNL expliquerait aussi la simplicité des modalités d'appropriation et gestion de ceux-ci. Une autre des nombreuses différences serait la gestion des raphiales, laquelle est interclanique ou pluri-lignagère chez les Badjoués alors que dans la zone d'étude ils appartiennent à une personne selon l'accaparement clanique qui a eu lieu historiquement qui a évolué en une appropriation individuelle.

La population de la zone étudiée utilise énormément de PFNL et PFL. Le bois des ligneux est utilisé principalement comme bois de chauffage car la zone est peu abondante en bois d'œuvre. L'exploitation des arbres, même dans les cacaoyères, fait l'objet de permis de coupe (Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994), malheureusement, ces derniers sont rarement respectés. Si jusqu'à présent presque tous les villageois ont pu construire leurs maisons grâce aux arbres présents sur la zone, actuellement le bois de construction est une ressource limitante. Les rares personnes qui en possèdent encore les conservent pour leurs enfants ou pour les vendre en cas de difficultés financières.

Les habitants de la zone chassent et pêchent tout ce qu'ils trouvent, même des petits rongeurs et des grenouilles et ce, peu importe l'endroit. L'absence de sélection porte à penser que la situation des animaux sauvages présents sur la zone est très précaire. Cette observation étant à mettre en relation avec de longues années de grandes chasses tant individuelles que collectives avec les villages voisins. Les Yambassa étaient en effet de grands chasseurs [Yambene, 2012] par le passé. L'interdiction de la chasse grâce à l'enlèvement des armes à feu avait aidé à préserver un minimum de gibier. L'arrivée des fusils artisanaux pourrait être une des causes de la fin du gibier vu que leur coût est accessible à un plus grand nombre de personnes. Il est probable que d'ici quelques années le gibier aura complètement disparu dans cette zone, notamment parce que des mesures de gestion sont difficiles à mettre en œuvre. Le Ministère des Forêts et de la Faune (MINOF) a défini deux lois principales relatives à la chasse. Elle est interdite d'avril à novembre, paradoxalement, c'est la saison de chasse au village. De plus, il est interdit de tuer les individus non adultes, ce qui est inévitable avec des modes de chasse non sélectifs comme le piégeage et l'empoisonnement. Cependant, ces deux lois ne s'appliqueraient pas à la zone, parce que les gardes forestiers autoriseraient la chasse pour l'autoconsommation (Article 8 de la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994), ce qui est le principal usage dans les villages. Cependant, d'après la loi, cette chasse devrait être pratiquée uniquement avec des pièges artisanaux construits avec des matériaux naturels et ceci n'est pas respecté.

La diminution du gibier pousse les chasseurs à élargir leur territoire de chasse vers des endroits où le gibier est encore présent. Cela signifie que tous les alentours souffriront des

conséquences. On aurait pu imaginer que l'interdiction de chasser dans la forêt de Mukilé soit une des meilleures formes de gestion du gibier sur la zone. Les résultats restent toutefois peu satisfaisants, parce que quelques personnes y entrent de nuit sans autorisation. De plus, des pièges sont installés aux alentours de la forêt. Enfin, pendant les années d'interdiction ayant pour but de laisser augmenter le gibier, les familles autorisent certaines chasses en vue d'évènements importants comme les rencontres familiales des Boyamassia. La mise en protection de cette forêt pourrait aider à préserver un certain nombre d'espèces en voie de disparition sur la zone, cependant sa taille serait insuffisante pour la conservation de grandes mammifères.

Les feux de brousse pourraient être considérés comme un des principaux problèmes face à la dégradation des milieux naturels. Ils sont allumés au milieu et en fin de saison sèche, donc ils sont considérés comme feux tardifs, interdits par la loi (Titre II du Décret N° 95/531/PM DU 23 Aout 1995). Ces feux ont pour résultat des faibles repousses de graminées et de ligneux. Les arbustes *Bridelia ferruginea* et *Annona senegalensis* sont presque les seuls sur la zone de savane de par leur résistance au passage répété du feu (caractère pyrophyte) [Adam, 1948]. Les feux ne sont pas maîtrisés parce qu'ils brûlent parfois des surfaces immenses comportant des champs et entrent dans les forêts, à défaut d'une lisière forestière luxuriante. Les feux sont interdits par la loi, mais une bonne gestion des feux de brousse permettrait d'avoir moins de zones brûlées de manière fortuite et de protéger les zones boisées, surtout les forêts ripicoles, les seules à ne pas avoir été plantés, qui sont de plus en plus dégradées. Des pare-feux ont été observés, mais ils sont rares. Pourtant, ils seraient une bonne option pour protéger les milieux boisés et les cultures.

Bien que des lois et sanctions pénales sur la chasse, la coupe de bois et les feux de brousse existent, les gardes forestiers de Bokito ne visitent jamais les villages de Guéboba et Guéfigué. Car, à l'échelle nationale, cette zone est considérée comme banale en raison de l'absence d'espèces ligneuses commerciales, de grands mammifères et d'espèces protégées animales telles que le gorille, l'éléphant ou le chimpanzé ou végétales telle que le Bubinga (*Guibourtia demeusei*, *G. pellegriniana*, *G. tessmannii*), qui est présente à autres endroits de la région de Bokito. En ce qui concerne les feux de brousse ce sont le Délégué de l'agriculture et le sous-préfet qui s'en chargent parce que même s'ils détruisent de forêts, la loi s'intéresse d'avantage aux zones de culture brûlées. Cependant ils ne se rendent non plus sur la zone parce qu'il n'y a pas l'intérêt de dédommager les habitants s'il n'y a pas de grandes surfaces brûlées appartenant à un seul tenant.

Selon Tchatat et Ndoye (2006), les menaces en forêt dense humide tropicale sont entre autres : l'exploitation commerciale de la ressource et l'exploitation industrielle de bois d'œuvre. Dans la zone de contact forêt-savane, l'exploitation du bois a déjà eu lieu. Actuellement les principaux problèmes sont les feux de brousse, les besoins en bois de feu et la culture de rente cacaoyère. Cette dernière, en privilégiant le cacao, sous-estime l'importance d'espèces sauvages qui sont alors coupées qu'elles soient sous une forme adulte ou en régénération. Les essences indigènes ont beaucoup d'utilités pour les villageois bien qu'elles soient de plus en plus rares dans cette zone. Les personnes pratiquant la médecine traditionnelle se trouvent donc obligées de parcourir de plus grandes distances afin de s'approvisionner. Actuellement, il y a une diminution de cette utilisation dans une partie de la

population, probablement à cause de la modernisation et parce que la majorité des personnes se focalise sur l'agriculture et préfère acheter certains PFNL comme le cas de *Gnetum africanum* et *Ricinodendron heudelotii*.

Les peuples forestiers de l'Afrique tropicale modifient la composition floristique et l'abondance relative des essences depuis longtemps par différents procédés comme les plantations d'espèces commerciales, les coupes de bois ou les feux de brousse [Maley, 1996 ; McKey et al., 1996,]. L'arbre a une importance primordiale et est le témoin de la société humaine qui a vécu ou vit dans une zone, il existe toujours une complicité paradoxale qui fait du défricheur le protecteur de l'arbre et l'agent de son épanouissement [Pélissier, 1980]. Dans la zone d'étude ce paradoxe est la raison de l'augmentation des zones forestières sur base de l'agroforesterie, au détriment de rares forêts naturelles qui occupaient la zone auparavant.

La surface qui pourrait être dédiée à la conservation de la nature, serait la surface totale moins les zones des cultures et de constructions [Lambin et Meyfroidt, 2011]. Comme la surface dédiée à l'agriculture (vivrière ou du cacao) représente la quasi totalité de la zone d'étude, seuls trois petits bosquets d'une surface totale d'environ 1,2 km², dans lesquels il est interdit de planter du cacao (Mukilé, Guindiguelidié et Gyanka) pourraient être utilisés comme zones dédiées à la conservation. Cependant, des améliorations du système agroforestier pourraient être envisagées. Bien que ce ne soit pas suffisant pour garantir la sauvegarde de la biodiversité, l'ANPC veut augmenter la certification du cacao camerounais, ce qui représenterait une plus-value environnementale due à la diminution de l'utilisation de produits chimiques, entre d'autres. De plus, des mesures d'accompagnement, comme des personnes chargées de l'apprentissage de bonnes techniques, et un temps d'adaptation pour les utilisateurs devraient être mises en place parce que depuis l'installation du cacao sur la zone, l'état a promu uniquement la culture avec des fongicides, insecticides et engrais. Un simple exemple serait que le Cameroun a instauré une nouvelle loi pour enlever le plastique du marché. D'un point de vue environnemental, cela semble être une mesure exemplaire. Cependant, il n'y a pas eu des mesures d'accompagnement ni un temps d'adaptation et les villageois s'inquiètent parce qu'ils étaient trop habitués à son utilisation. Par contre, dans un autre village des environs, l'ONG OADE (Organisme d'Aide au Développement et l'Education) a expliqué à la population le danger du plastique pour ses cultures avec un exemple pratique au champ pendant un année. La population a pu observer directement le résultat nuisible du plastique pour ses cultures et a, subséquemment, changé ses habitudes.

CONCLUSIONS

Les Gunu Sud de Guéboba et Guéfigué sont organisées en clans, communément appelés « grandes familles », qui regroupent différents lignages. La première autorité est le chef de famille et ses notables avec le chef du village comme autorité supérieure directe. Ensuite, six villages fédérés forment le canton Gunu sud, avec comme chef-lieu Assala I. Les chefs de village et canton représentent un niveau de pouvoir mixte, à la fois administratif et coutumier. Le pouvoir du chef de village est héréditaire, le chef prend une décision qui est ensuite validée par les chefs de famille et notables. La tradition ancienne donne un pouvoir mystique à certaines personnes. Celles-ci contrôlent la société de base grâce à la peur installée par le pouvoir occulte de la tradition. La sorcellerie règne sur le quotidien des villageois. Cependant, il a été observé que la jeunesse y croit de moins en moins.

L'agriculture vivrière diversifiée montre l'expérience acquise au long des générations, l'adaptation aux crises économiques et aux demandes croissantes d'une société en plein développement. Elle représente une sécurité alimentaire pour la population et est parfois la seule source des revenus du foyer. La surface occupée par les plantations de cacao vieillissantes est en train de se renouveler et augmente. Les cacaoyères envahissent la savane, autrefois occupée entièrement par des champs et des jachères agricoles d'âges différents. Ce qui conduit à une occupation spatiale de la zone avec 0,09 km² par unité familiale, basée à 94 % sur l'agriculture. Ceci est le résultat d'un facteur limitant en terre qui fait évoluer les maîtrises foncières vers la privatisation. La surface qui n'est pas agricole persiste grâce au mysticisme qui garde deux forêts sacrées (*Mukilé* et *Guiniguélié*). Il existe également la forêt ripicole de *Gyanka* interdite de plantation afin de préserver les ressources naturelles que les villageois utilisent.

Une importante production de vin de palme contribue à l'économie locale ainsi qu'à la vie en société. On retrouve l'élevage de petits animaux et la pisciculture, le tout à une échelle traditionnelle pour l'autoconsommation, sans grandes retombées économiques. Il y avait aussi une modeste activité forestière, mais le bois d'œuvre a été presque entièrement exploité. La chasse est peu fructueuse, les rongeurs formant la majorité du gibier, mais elle continue de se pratiquer régulièrement. Une grande quantité de PFNL sont utilisés. L'importance de la sorcellerie fait qu'ils sont principalement utilisés pour la médecine et les rituels traditionnels bien qu'ils servent également à l'alimentation et comme ustensiles divers.

Auparavant les Yambassa protégeaient leur espace de savane avec d'immenses murs végétaux créés à partir de *Ceiba pentandra*, ce qui a conduit à l'hypothèse que les Yambassa sont « des créateurs des forêts ». L'agroforesterie (jardins de case et culture du cacao en savane) a augmenté la superficie de zones boisées du socio-écosystème, ce qui vérifie cette hypothèse. Cependant, tant les zones boisées que savaniques deviennent dégradées par l'action de l'homme, à cause des feux de brousse et de cultures intensives et extensives. La forêt rapporte à la population de nombreux bénéfices sociaux, économiques et environnementaux. Cependant, les feux et le défrichage non sélectif et continu des cacaoyères en limitent la biodiversité et entraînent la disparition de ressources naturelles, comme l'*okok* ou *lekòs* et empêche la régénération d'espèces ligneuses, actuellement utilisés

majoritairement comme bois de feu. Le manque de vigilance des gardes forestiers sur la zone et la privatisation poussée des espaces-ressources, font que la préservation de l'environnement naturel de cette zone de contact forêt-savane n'est pas aisée.

Certaines recommandations ont été décrites dans la discussion afin d'améliorer la méthodologie. Cependant une dernière recommandation tient sur la critique, mentionnée dans l'introduction, de la zone d'étude dans le projet CoForTips. Afin de comparer des systèmes forestiers en fonction d'un gradient de déforestation, il semblerait pertinent de prendre une zone forestière, et non en contact forêt-savane, qui soit dégradée en raison de l'accroissement d'une ville, une exploitation non durable par les villageois ou sociétés forestières non certifiées, etc. Mais CoForTips considère aussi sur la courbe de dégradation, un site où la forêt regagne du terrain via l'agroforesterie, la zone d'étude rentre bien dans ces caractéristiques.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM J. G. [1948]. Les reliques boisées et les essences des savanes dans la zone préforestière en Guinée française. *Bulletin de la Société Botanique de France*, 95 (1-2), pp. 22-26.

AFRICAN REGIONAL WORKSHOP (Conservation & Sustainable Management of Trees, Zimbabwe, July 1996). [1998]. *Cordia platythyrsa*. The IUCN Red List of Threatened Species [en ligne]. Version 2014.2. Disponible sur: <www.iucnredlist.org> (consulté le 28/06/2014).

ALEXANDRE D.-Y., KAÏRÉ M. [2001]. Les productions des jachères africaines à climat soudanien (Bois et produits divers). In: Floret, C., Pontannier, R. (Eds.) *La Jachère en Afrique Tropicale- Rôle et aménagement, alternatives*. John Libbey Eurotext, Paris, France, pp. 169-199.

ARMATHÉ A. J., MESMIN T., UNUSA H., SOLEIL B. R. A. [2013]. A comparative study of the influence of climatic elements on cocoa production in two agrosystems of bimodal rainfall: Case of Ngomedzap forest zone and the contact area of forest-savanna of Bokito. *Journal of the Cameroon Academy of Sciences*, 11 (1).

ASSOGBA Y. A. [2000]. Gouvernance, économie sociale et développement durable en Afrique. *Cahiers de la Chaire de recherche en développement communautaire*, série « Recherche », 16, Université du Québec, Hull, 28 p.

BAHUCHET S. [2000]. Les systèmes de production des peuples forestiers. In: Bahuchet, S. (Ed.), *Les peuples de forêts tropicales aujourd'hui, Volume II: une approche thématique*. Bruxelles, Programme Avenir des Populations des Forêts Tropicales. Vol 2, pp. 43-63.

BARBIER C. [1981]. Les groupes ethniques et les langues. *L'Encyclopédie de la République unie du Cameroun*, Douala, NEA, pp. 239-260.

BEAUVILAIN A., ROUPSARD M., SEIGNOBOS C. [1985]. Les murs vivants du pays Yambassa. *Rev. Géog. Cameroun*, 5 (1), pp. 39-46.

BERKES F., FOLKE C. [1998]. Linking social and ecological systems for resilience and sustainability: management practices and social mechanisms for building resilience. In: Berkes F., Folke C. (Eds.), *Linking social and ecological systems*. Cambridge University Press, Cambridge, pp. 1-25.

BIDZANGA N., FOTSING B., AGOUME V., MADONG B., AWANA N. O., APFACK L. [2009]. Mycotrophie et connaissances paysannes des essences fertilitaires dans les agroforêts à base de cacaoyers du Sud Cameroun. *Cameroon Journal of Experimental Biology*, 5 (2), pp. 79-86.

BIODIVERSA. [2013]. CoForTips - Congo basin forests: tipping points for biodiversity conservation and resilience of forested social and ecological systems [en ligne]. Disponible sur: <<http://www.biodiversa.org/510>> (consulté le 18/06/2014).

BOUDIALA BOUNGOU G. S. [2008]. Etude des modalités d'appropriation et de cogestion de l'espace et des ressources forestières selon la théorie des maîtrises foncières coutumières: Le cas du regroupement de villages de Nze-Vatican. Mémoire de fin d'études, Libreville, ENEF, 45 p.

CAIRNS J. [1997]. Defining goals and conditions for a sustainable world. *Environmental Health Perspectives*, 105, pp. 1164-1170.

CERDA R., DEHEUVELS O., CALVACHE D., NIEHAUS L., SAENZ Y., KENT J., VILCHEZ S., VILLOTA A., MARTINEZ C. SOMARRIBA E. [2014]. Contribution of cocoa agroforestry systems to family income and domestic consumption: looking toward intensification. *Agroforestry Systems*, pp. 1-25.

MOEMA V., DE CHUNGARA D. B. [1978]. "Si me permiten hablar...": testimonio de Domitila, una mujer de las minas de Bolivia. Siglo XXI. México.

DELVINGT W., DETHIER M., AUZEL P., JEANMART P. [2001]. La chasse villageoise Badjoué, gestion coutumière durable ou pillage de la ressource gibier ? *La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale africaine*. Delvingt W. Editeur scientifique. Gembloux, Belgique : Les Presses Agronomiques de Gembloux, pp. 65-92.

DE GARINE I., HUGH-JONES S., PRINZ A. [1996]. Facteurs culturels et choix alimentaires : généralités. *L'alimentation en forêt tropicale: interactions bioculturelles et perspectives de développement*, 2, pp. 805-815.

DEMBÉLÉ, D. M. [2001]. Le financement du développement et ses alternatives: le rôle des mouvements sociaux et politiques. *Alternatives Sud*, 8 (3), pp. 229-251.

DETHIER M. [2001]. L'exploitation de la ressource ligneuse en forêt communautaire. *La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale africaine*. Delvingt W. Editeur scientifique. Gembloux, Belgique : Les Presses Agronomiques de Gembloux, pp. 169-198.

DE WACHTER P. [2001]. L'agriculture sur brûlis, base de l'économie Badjoué. *La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale africaine*. Delvingt W. Editeur scientifique. Gembloux, Belgique : Les Presses Agronomiques de Gembloux, pp. 15-42.

DOUNIAS E. [2000]. Ecotone forêt-savane et système agraire des Tikar du Haut Mbam (Cameroun central). In: Servant, M., Servant-Vildary, S. (Eds.), *Dynamique à Long Terme des Écosystèmes Forestiers Intertropicaux*. UNESCO, pp. 85–102.

DOAT J., PETROFF F. [1975]. La carbonisation des bois tropicaux. *Revue Bois et forêts des Tropiques*, 159, pp. 55-72.

DURLAUF S., YOUNG H. P. [2001]. The new social economics. *Social dynamics*, S. Durlauf & H. P. Young (Eds.), Cambridge: MIT Press, pp. 1-14.

DUROT C. [2013]. Evaluation et comparaison des stocks de carbone des systèmes agroforestiers à base de cacaoyers du Centre Cameroun Cas de l'arrondissement de Bokito. Mémoire de fin d'études en Ingénierie de la terre, CIRAD, Groupe ISA, Lille, 76 p.

ETZIONI A. [1986]. Founding a New Socioeconomics. *Challenge*, Vol. 29, 5, p. 13-17.

FAO. [2014]. Que sont les PFNL? [en ligne], Food and Agriculture Organization. Disponible sur : <<http://www.fao.org/forestry/nwfp/6388/fr/>> (consulté le 16/06/14).

FAURE A., LE ROY E. [1990]. Experts et développeurs face aux enjeux de la question foncière en Afrique francophone. *Cahiers de la Recherche Développement*, 25, pp. 5-18.

FILIPSKI M., COLIN J. P., SEIGNOBOS C. [2007]. Émergence et évolution des droits de propriété dans un contexte d'abondance foncière. Le cas du pays yambassa (Cameroun). *Cahiers Agricultures*, 16 (5), pp. 387-393.

FANKAP R., DOUCET J.-L., DETHIER M. [2001]. Valorisation des produits forestiers non ligneux en forêt communautaire. *La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale africaine*.

FREUDENBERGER K. S. [1994]. Droits fonciers et propriété de l'arbre et de la terre. *Outils de diagnostic rapide. Foresterie communautaire. Manuel de terrain*, 4, F.A.O., 71 p.

FROMENT A., DELNEUF M., DOUNIAS E., BAILLON F., WANG S., ABEGA S. C., MEBENGA T. L. [1996]. Une problématique de sciences humaines dans le programme ECOFIT-Cameroun dans la région de Nditam (200 km au nord de Yaoundé). Symp. Intern. Dynamique à long terme des écosystèmes forestiers intertropicaux, Bondy, pp. 139-143.

GARCIA C. [2013]. Lancement du Projet CoForTips – Forêts du Bassin du Congo: Résilience et Points de Bascule. [En ligne], Cirad. Disponible sur : <<http://urbsef.cirad.fr/actualites/lancement-du-projet-cofortips-forets-du-bassin-du-congo-resilience-et-points-de-bascule>> (consulté le 18/06/2014).

GLASER M., KRAUSE G., RATTER B. M., WELP M. (Eds.). [2012]. *Human-nature interactions in the anthropocene: potentials of social-ecological systems analysis*. Routledge, 232 p.

GRANOVETTER M. [1985]. Economic action and social structure: the problem of embeddedness. *American journal of sociology*, 91, pp. 481-510.

GUILLAUMET J.-L. [1996]. Les plantes alimentaires des forêts humides intertropicales et leur domestication : exemples africains et américains. *L'alimentation en forêt tropicale: interactions bioculturelles et perspectives de développement*, 1, pp. 121-130.

HLADIK A., LEIGHT E. G., BOURLIÈRE F. [1996]. Production des ressources alimentaires des forêts tropicales : contexte et données récentes. *L'alimentation en forêt tropicale: interactions bioculturelles et perspectives de développement*, 1, pp. 219-242.

HUSSENOT J., RICHARD M. [2009]. Les systèmes intégrés d'élevage, une voie possible pour l'aquaculture durable. Des systèmes intégrés multi-trophiques pour une aquaculture durable. Forum des Marais Atlantiques, Rochefort, pp. 30-32.

INSC [2010]. La population du Cameroun 2010. [En ligne], Institut National de la Statistique du Cameroun, Yaoundé. Disponible sur : <<http://www.statistics-cameroon.org/news.php?id=18>> [consulté le 12/08/2014].

INSC [2011]. Annuaire statistique 2011, chapitre 8 : Emplois et revenus. [en ligne], Institut National de la Statistique du Cameroun, Yaoundé. Disponible sur : <<http://www.statistics-cameroon.org/news.php?id=18>> [consulté le 13/08/2014].

JACQUES-FÉLIX H. [1968]. Evolution de la végétation au Cameroun sous l'influence de l'homme. *J. Agric. Trop. Bot. Appl.*, 15, pp. 350–356.

JAGORET P. [2011]. *Analyse et évaluation de systèmes agroforestiers complexes sur le long terme: Application aux systèmes de culture à base de cacao au Centre Cameroun*. Thèse de doctorat, Montpellier SupAgro, 288 p.

JAHN T., BECKER E., KEIL F. SCHRAMM E. [2009]. Understanding social-ecological systems: frontier research for sustainable development. *Implications for European Research Policy*, 2, pp. 1-8.

KAPARAY C. K. [2006]. *Finance populaire et développement durable en Afrique au Sud du Sahara: application à la région Nord-Est de la République démocratique du Congo*. Thèse de doctorat. Presses univ. de Louvain, Vol 501, 319 p.

KOPPERT G. J., DOUNIAS E., FROMENT A., PASQUET P. [1996]. Consommation alimentaire dans trois populations forestières de la région côtière du Cameroun: Yassa, Mvae et Bakola. *L'alimentation en forêt tropicale, interactions bioculturelles et perspectives de développement*, 1, pp. 477-496.

LAHM S. A. [1996]. Utilisation des ressources forestières et variations locales de la densité du gibier dans la forêt du nord-est du Gabon. *L'alimentation en forêt tropicale: interactions bioculturelles et perspectives de développement*, 1, pp. 383-400.

LAMBIN E. F., MEYFROIDT P. [2011]. Global land use change, economic globalization, and the looming land scarcity. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 108 (9), pp. 3465-3472.

LAROUSSE [2014]. Dictionnaire de français [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>> (consulté le 2/07/14).

LARZILLIÈRE A., VERMEULEN C., DUBIEZE E., PROCES P. [2013]. La maquette interactive, un outil novateur de participation. *Bois et forêts des tropiques*, 315 (1), pp. 21-28.

LEROY E., KARSENTY A., BERTRAND A. [1996]. *La sécurisation foncière en Afrique. Pour une gestion viable des ressources renouvelables*. Paris : Karthala, 388 p.

LEWIS M., PAUL GARY F., SIMONS, FENNIG C. D. (Eds.). [2014]. *Ethnologue: Languages of the World, Seventeenth edition*. Dallas, Texas: SIL International [en ligne]. Disponible sur: <<http://www.ethnologue.com>> (consulté le 20/06/14).

LE ROY E. [2001]. Actualité des droits dits « coutumiers » dans les pratiques et les politiques foncières en Afrique et dans l'Océan Indien à l'orée du XXI^e siècle. In *Retour au Foncier*, bulletin de liaison n°26. Paris, LAJP, pp. 13-34.

LESCUYER G. [2010]. Importance économique des produits forestiers non ligneux dans quelques villages du Sud-Cameroun. *Bois et forêts des tropiques*, 304 (2), pp. 15-24.

LLENA C. [2003]. *Stratégies d'acteurs de l'économie populaire dans le développement économique et social : le cas de la ville de Cochabamba en Bolivie*. Thèse Master of Sciences, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, 238p.

LOUBELO E. [2012]. Impact des produits forestiers non ligneux (PFNL) sur l'économie des ménages et la sécurité alimentaire : cas de la République du Congo. Thèse de Doctorat, Université Rennes II, France, 260 p.

MALEY J. [1996]. Fluctuations majeures de la forêt dense humide africaine au cours des vingt derniers millénaires. *L'alimentation en forêt tropicale: interactions bioculturelles et perspectives de développement*, 1, pp. 55-76.

MARÉCHAL A. [2010]. Économie Écologique: principes de base. *Étopia*, Vol. 8, pp. 137-148.

MATHIEU P. [1995]. Le foncier et la gestion des ressources naturelles. In : Laurent P-J., Mathieu P. (Eds.), *Actions locales, enjeux fonciers et gestion de l'environnement au Sahel*, Cahiers du CIDEP n° 27, pp. 46-59.

MCKEY D., LINARES O. F., CLEMENT C. R., HLADIK C. M. [1996]. Ressources alimentaires des forêts tropicales: une mise en perspective des tendances évolutives et de l'impact du peuplement humain. *L'alimentation en forêt tropicale: interactions bioculturelles et perspectives de développement*, 1, pp. 43-54.

MORMONT M., LOUVIAUX M. [2006]. Fiche méthodique pour identifier les demandes/attentes de la population. Quel(s) outil(s) pour quel(s) objectif(s) ? Document de travail. Réseau Leader+ Wallonie, 21p.

OLAJIDE O.A., MAKINDE J.M., OKPAKO D.T., AWE S.O. [2000]. Studies on the anti-inflammatory and related pharmacological properties of the aqueous extract of *Bridelia ferruginea* stem bark. *Journal of Ethnopharmacology*, 71, pp. 153–160

OWONA A. [1996]. *La naissance du Cameroun, 1884-1914, Racines du présent*, Paris : L'Harmattan, 229 p.

PÉLISSIER P. [1980]. L'arbre en Afrique tropicale. *La fonction et le signe Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines*, 17 (3-4), 322 p.

PÉLISSIER P. [1995]. Transition foncière en Afrique Noire: du temps des terroirs au temps des finages. In : Blanc-Pamard C. et Cambrezy L., *Terre, terroir, territoire : les tensions foncières*, ORSTOM, Paris, pp. 20-34.

RIEU L., ASSENMAKER P., ROULET P., BINOT A. [2007]. Perspectives en matière de "gestion sociale" des concessions forestières dans le nord du Bassin du Congo: le cas des filières de viande de brousse dans le Sud-Ouest de la République centrafricaine. *Gestion participative en Afrique centrale: quatre études de cas*, pp. 53-100.

SCHWARTZ D., MARIOTTI A., DE NAMUR C., DE FORESTA H. [1996]. Une évaluation de la vitesse de progression des lisières forestières sur les savanes : trois études de cas au Congo, Symp. Intern. Dynamique à long terme des écosystèmes forestiers intertropicaux, Bondy, pp. 183–185.

SERVET J. M. (1996). Risque, incertitude et financement de proximité en Afrique. Une approche socioéconomique. *Revue Tiers Monde*, 37 (145), pp. 41-57.

TCHATAT M., NDOYE O. [2006]. Étude des produits forestiers non ligneux d'Afrique centrale: réalités et perspectives. *Bois Forêts Trop*, 289 (3), pp. 27-39.

THE PLANT LIST [2013]. Version 1.1. [en ligne]. <<http://www.theplantlist.org/>> (consulté le 7/08/14).

TIEGUHONG J. C., ARMAND W., MALA O. N., GROUWELS S. [2011]. Harvesting and commercialization of *Gnetum* spp. (Okok) for poverty alleviation and food security in Cameroon. *Nature & Faune*, 25 (2), pp. 64-67.

TOUTAIN B., MARTY A., BOURGEOT A., ICKOWICZ A., LHOSTE P. [2012]. Pastoralisme en zone sèche. *Le cas de l'Afrique subsaharienne. Les dossiers thématiques du CSFD*, (9), Montpellier : CSFD/Agropolis International.

VERMEULEN C. [2000]. Le facteur humain dans l'aménagement des espaces-ressources en Afrique centrale forestière. Application aux Badjoué de l'Est Cameroun. Thèse de Doctorat, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, Belgique, 385 p.

VERMEULEN C., CARRIÈRE S. [2001]. Stratégies de gestion des ressources naturelles fondées sur les maîtrises foncières coutumières. *La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale africaine*. Delvingt W. Editeur scientifique. Gembloux, Belgique : Les Presses Agronomiques de Gembloux, pp. 109-141.

VERMEULEN C., DETHIER M. [2001]. Les forêts communautaires : un outil d'aménagement ?. *La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale africaine*. Delvingt W. Editeur scientifique. Gembloux, Belgique : Les Presses Agronomiques de Gembloux, pp. 199-213.

VERMEULEN C., BOLDRINI S., D'ANS S., SCHIPPERS C. [2008]. Maitrises foncières et occupation de l'espace forestier dans le nord-est du Gabon. In : Les premières forêts communautaires du Gabon. Vermeulen & Doucet Editeurs. Gembloux, Belgique : Les presses Agronomiques de Gembloux, pp. 15-26.

VIDROVITCH C. C. [1982]. Le régime foncier rural en Afrique Noire. In : Lebris E., Le Roy E., Leimdorfer F. (Eds.), *Enjeux Fonciers en Afrique Noire*. Paris : Karthala, pp. 65-84.

WALKER B., CARPENTER S., ANDERIES J., ABEL N., CUMMING G., JANSSEN M., LEBEL L., NORBERG J., PETERSON G. D., PRITCHARD R. [2002]. Resilience management in social-ecological systems: a working hypothesis for a participatory approach. *Conservation Ecology*, 6 (1), 14 p.

WOLLENBERG E., NAWIR A. S. [1998]. Estimating the incomes of people who depend on forests. In: Wollenberg E., Ingles A. (Eds.), *Incomes from the forest: methods for the development and conservation of forest products for local communities*. Bogor, Indonesia: CIFOR, pp. 157-187.

YAMBENE BOMONO ABOL KINAN H. [2012]. *Représentations et dynamiques foncières en zone de contact forêt-savane (pays yambassa) au Cameroun*. Thèse de doctorat, Université de Paris I et Université de Ngaoundéré, 328 p.

YOUTA HAPPY J. [1998]. Arbres contres graminées: la lente invasion da la savane par la forêt au Centre-Cameroun. Thèse de doctorat, Université de Paris IV, 327 p.

ANNEXES

31. ANNEXE I

ORGANISATION SOCIALE

Tableau 10. Clans et lignages des villages de Guéboba et Guéfigué.

Guéboba					
Boyanegundé	Boyambono	Boyamaganyé	Boyaguegoló	Engoyé	Boyaguelong
Boyanauisugué	Boyataga	Boyamagaya	Boyatobe	Boyalorja	Boyabedegué
Boyangunugu	Boyagueyaga	Buyetseí	Boyeyeba	Buyanguégué	Boyeyaga
Boyobéyégué	Boyayabala	Buyofilo	Boyanigumí	Buyemuguenyí	
		Nxama	Boyanefala		
		Buyondiomo	Boyaalarja		
		Boyamayaga	Boyabiogó		

Guéfigué				
Boyamassia	Ossagala	Boyambono	Boyocala	Boyatséguélé
Boyaguidoló	Boyambuà	Boyolumé	Boyabedumbé	Buyonxogo
Boyabogo	Boyanxamo	Boyadiaba	Boyebala	Boyanvano
Boyadehono	Buyabeguideniné	Boyamoadá	Boyaboadé	Boyaguenxarja
Boyaulumé	Buyabeligué	Boyayonj	Boyagueboj	Buyodogo
Boyaliavené	Boyandiomo		Boyanomo	Buyaxoyé
Boyambolo	Boyambobé			

SCOLARISATION

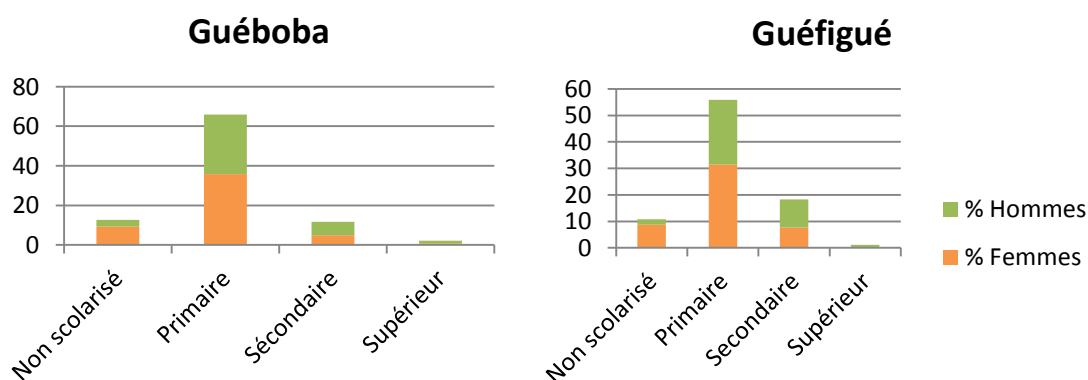


Figure 23. Niveau de scolarisation de la population des deux villages étudiés, uniquement pour les personnes qui ne sont plus scolarisés.

CHRONOLOGIE DU DEUIL

- Vendredi a lieu « **la levée** » du corps et le départ pour la maison. Pendant toute la nuit a lieu « **la veillée** », où les amis et parents les plus proches vont veiller avec le corps à côté de la/les veuve/s. Accompagnés de musique, prières, danses, nourriture et vin de palme.
- Samedi c'est le jour de **l'enterrement**. Traditionnellement, le corps est entré en terre verticalement par un trou de 50 cm² de diamètre ensuite il s'élargie, il est posé plat par des personnes qui sont à l'intérieur de la tombe. De la musique, boissons et de la nourriture apportés par les amis et parents, accompagnent la cérémonie. Chaque clan est habillé avec un tissu différent. Deux arbres sont plantés au-dessus des tombes, à la zone de la tête, pour symboliser l'ancêtre qui y réside. Il s'agit du *noenxé* pour les tombes des personnes de sexe masculin et le *ndigué* pour ceux de sexe féminin.
- Dimanche, « **le comité de liquidation** » va finir les boissons et la nourriture en tenant compagnie à la/aux veuve/s.
- Cinq jours après l'enterrement, a lieu « le **lavage des mains** » à environ quatre ou cinq heures du matin. Ce rituel consiste à se laver les mains au milieu d'une piste. Des pierres sont chauffées et unealebasse est remplie d'eau fraîche puisée le matin. Chacun prend une feuille de *noenxé* non abîmée et une pierre brûlante. Ensuite, ils se lavent les mains dans laalebasse. Laalebasse est cassée au milieu de la route et les pierres et feuilles sont jetées. Pour finaliser le rituel ils partent ensemble à la maison sans, en aucun cas, regarder en arrière.

ALIMENTATION

Tableau 11. Argent dépensé pour se nourrir et des estimations de l'argent épargné grâce aux activités villageoises.

	Dépensé	Epargnée
Viande d'élevage (FCFA)	10500	39900
Viande de brousse (FCFA)	8500	34000
Poisson (FCFA)	201100	1500
PFNL (FCFA)	11200	85750
Produits agricoles provenant d'autres villages (FCFA)	225829	0
produits agricoles cultivés dans les villages (FCFA)	0	962016
Produits transformés (FCFA)	64707	0
Argent par personne (FCFA/personne*jour)	113	244
Argent par personne (€/personne*jour)	0,17	0,37
Argent pour nourrir le village (FCFA)	292959	630545
Argent pour nourrir le village (€)	447	961

32. ANNEXE II

Tableau 12. Calendrier des saisons des différents vivres cultivées (en langue française et gunu). La couleur en foncée correspond à la grande saison et en claire à l'intersaison. Dans le cas où les fruits et feuilles sont consommés, le cas des fruits a été spécifié.

		Saison sèche			Saison des pluies			Saison sèche			Saison des pluies		
		J	F	M	A	J	F	M	A	J	F	M	A
<i>Ananas / Mayéga</i>	P	[Orange]											
	R	[Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Blue]	[Blue]	[Blue]	[Blue]	[Blue]	[Blue]	[Blue]	[Blue]
<i>Arachide / Asobó</i>	P			[Light Orange]	[Orange]	[Light Orange]							
	R						[Blue]	[Blue]	[Blue]	[Blue]	[Blue]		
<i>Concombre ou pistache / Có</i>	P				[Orange]	[Orange]			[Orange]	[Orange]			
	R	[Light Blue]						[Light Blue]	[Blue]	[Blue]	[Blue]	[Blue]	[Blue]
<i>Gombo / Mbalaké</i>	P												
	R	[Blue]	[Light Blue]	FRUITS			[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Blue]	[Blue]
<i>Haricot / Ilofi</i>	S			[Light Orange]	[Light Orange]					[Orange]	[Orange]		
	R	[Blue]					[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]			[Blue]	[Blue]
<i>Igname / Mbayáa</i>	P				[Orange]	[Orange]							[Orange]
	R	[Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]						[Light Blue]	[Blue]
<i>Macabo / Bokaba</i> <i>Concombre</i>	P			[Orange]	[Orange]								[Orange]
	R	[Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]				[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Blue]	[Blue]
<i>Maïs / Mbasá</i>	S			[Light Orange]	[Light Orange]					[Orange]	[Orange]		
	R	[Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]			[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Blue]	[Blue]
<i>Manioc / Monga ηηΕΘ</i>	P	[Orange]											
	R	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]
<i>Melon / Βεκέβena</i>	S												[Orange]
	R	FRUITS											[Blue]
<i>Papaie / Gémpεε</i>	P	[Orange]											
	R	[Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]						[Light Blue]	[Blue]
<i>Patate / Ubudu</i>	P				[Orange]	[Orange]			[Orange]	[Orange]			
	R	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]		[Blue]	[Blue]	[Blue]	[Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]
<i>Plantain / Εηόncσ</i>	P	[Orange]											
	R	[Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]						[Light Blue]	[Blue]
<i>Taro / Banga</i>	P				[Orange]	[Orange]							[Orange]
	R	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]
<i>Taro / Gesané</i>	P					[Orange]	[Orange]						
	R	[Blue]	[Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]	[Light Blue]						[Light Blue]	[Blue]

Tableau 13. Calendrier des saisons des différents fruits cultivés en agroforesterie (en langue française et gunu).

	Saison sèche			Saison des pluies			Saison sèche			Saison des pluies		
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Avocat / Féa												
Banane douce / Géyama												
Cacao / Kakáa												
Cassemangue / Kasemánga												
Citron / Osanga												
Cògɔɔ												
Cola / Ibenú												
Corossol												
Goyave / Boyófe												
Mandarine / Ukumbú yá soŋe												
Mangue / élbndɔ												
Noix coco / Mpondó												
Oranges / Ukumbú												
Pamplemousse / Gencɔ, Gikebelí												
Safou / Gikodóo												

Tableau 14. Calendrier saisonnier des PFNL consommées dans la zone d'étude.

	Saison sèche			Saison des pluies			Saison sèche			Saison des pluies		
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
FRUITS												
<i>Bokágala (cágala) (Garcinia cola)</i>												
<i>Boneŋé (Vitex doniana)</i>												
<i>Boŋondɔ / Ndógo, Ndananyé (Irvingia gabonensis)</i>												
<i>Botanɔ (Annona senegalensis)</i>												
<i>Bufuedú (Pédú) (Canarium schweinfurthii)</i>												
<i>Buliomoliomo, Gésombe (Annona senegalensis)</i>												
<i>Bulɔɔndɔbbagesɔɔ (Chrysophyllum lacourtianum)</i>												
<i>Cásáŋga (Ricinodendron heudelotii)</i>												
<i>Ebáná (Annona senegalensis)</i>												
<i>Guibenubenu (Cola pachycarpa)</i>												
<i>Gefɔŋóná (Annona senegalensis)</i>												
<i>Ibilenangɔso (Myrianthus arboreus)</i>												
<i>Igúné (Borassus aethiopum)</i>												
<i>Kásɔ (Tetracarpidium conophorum)</i>												
<i>Mutɔkilo (Annona senegalensis)</i>												
<i>Nubonɔɔbɔŋo (Tetrapleura tetraptera)</i>												

VIN DE PALME / Magébo má ibíle												
Vin palme abattu / ηκσγó	██████████					██████████					██	
Vin palme le haut / mmoena	██	██████████					██████████					
Ferment du vin (<i>Bridelia ferruginea</i>)	██████████											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
HERBACÉES												
Dokalakala (<i>Solanecio biafrae</i>)		██	██	██	██							
Lékos (<i>Talinum triangulare</i>)	██	██	██	██	██	██	██	██	██	██	██	██
Nkánya (<i>Megaphrynium</i> sp.)	██████████											
Sissongo (<i>Pennisetum purpureum</i>)		██	██									
σκσκ (<i>Gnetum africanum</i>)	██	██	██	██	██	██	██	██	██	██	██	██
CHAMPIGNONS												
Dugólé				██	██	██	██					
Duilli						██	██	██	██			
Maló, bébólo, ulununyi, ndólo, besssó, nxebé, dufodi-fodi								██	██	██	██	██
PROTÉINES (PAS DE GIBIER)												
Chenilles / ciησ						██	██	██	██			
Scargó / nkσληó				██	██	██	██	██	██			
Termite/ Cσmbólo	██	██	██									
Termite/ Ncili								██	██	██	██	██
Termite/ Penya								██	██	██	██	██
Verres du palmier / mbossé	██████████											

33. ANNEXE III

PFNL UTILISÉS EN MÉDICINE ET RITUELS TRADITIONNELS

Aframomum lasiocarpum – Zingiberaceae (*mutokiló*)

Plante de savane dont ils sucent les fruits. Les graines, une fois sèches, sont écrasées, mélangées à l'huile de palmiste et sont consommées comme remède contre la filariose. À Guéboba il en reste presque plus, il était utilisé autrefois.

Aframomum melegueta K.Schum. - Zingiberaceae (*ébana*)

Les fruits de cette plante sont utilisés comme condiment similaire au piment. Ils sont aussi utilisés pour allumer des feux facilement, en forêt ou en savane. Les fruits sont encore utilisés pour les traditions : Si on soupçonne que quelqu'un dit un mensonge, il doit mettre un fruit dans la bouche et il sera obligé de dire toute la vérité.

***Aframomum* sp. – Zingiberaceae (*guefoɲona*)**

Cette plante est devenue rare dans la zone. Ces fruits sont très recherchés, pas seulement pour sa consommation. Ils sont utilisés en tradition pour les personnes qui accouchent de jumeaux.

***Alstonia boonei* De Wild. – Apocynaceae (*uhòlo*)**

La sève blanche et abondante produite par cet arbre est mélangée avec de l'eau ou vin de palme pour faire couler le lait des femmes qui viennent d'accoucher quand elles ont des problèmes d'allaitement.

***Anchomanes difformis* Engl. – Araceae (*guetaneganxo/guessaneganxo*)**

La racine en forme de tubercule de cette plante est bouilli et utilisé contre la jaunisse, la rate et les maux de ventre.

***Annona senegalensis* Pers. – Annonaceae (*buliomoliomo*)**

Les fruits jaunâtres sont consommés. Les feuilles sont aussi utilisées en infusion pour tonifier et guérir les maux de ventre.

***Anthocleista* sp. - Loganiaceae (*ombalodantana/bolo*)**

Arbre de savane dont ils utilisent le bois pour la construction et l'écorce bouillie comme purgatif.

***Anthocleista* sp. – Loganiaceae (*gueletegekunu*)**

L'écorce de cet arbre est écrasée et mélange à l'huile de palme rouge. Cette boisson est utilisée contre la dysenterie.

***Bridelia ferruginea* Benth. – Euphorbiaceae (*guɛpa*)**

Cet arbuste de savane est l'un des plus utilisés dans la région. Son écorce séchée sert de ferment au vin de palme et elle est aussi utilisée contre les maux de ventre.

***Ceiba pentandra* (L.) Gaertn. – Bombacaceae (*bugume*)**

Arbre dont l'écorce est bouilli pour faire des purgatifs contre les maux de ventre.

***Combretum* sp. – Combretaceae (*omando*)**

Est une liane ligneuse dont les feuilles sont utilisées pour soigner la diarrhée.

***Costus afer* Ker Gawl. – Costaceae (*oɲando*)**

La tige de cette plante est pressée. Son jus est parfois mélangé à d'autres herbes pour guérir la sinusite et les douleurs oculaires.

***Desplatsia dewevrei* (De Wild. & T.Durand) Burret – Tiliaceae (*guifindili*)**

Les fruits de cet arbre sont utilisés en tradition dans des rites pour protéger la maison. L'écorce était utilisé autre fois pour fabriquer les cordes qui servaient à attacher le bétail principalement.

***Dracaena cerasifera* Hua – Dracaenaceae (*ibilenabahana*)**

Une infusion des feuilles de cet arbuste est utilisée comme traitement de la varicelle.

***Elaeis guineensis* Jacq. – Arecaceae (*ibile*)**

Les graines à l'intérieur des drupes sont séchées et ensuite cassées. Les amandes sont brûlés et la liqueur noir résultante, l'huile de palmiste (*máyáña*), est utilisée en usage externe pour chauffer le corps, hydrater les cheveux, éloigner les insectes, entre d'autres. En usage interne, il est utilisé contre la malaria. L'huile de palme rouge est extraite des drupes et le vin de palme, la boisson la plus consommée dans la région, issue de la fermentation de la sève.

***Erythrophleum suaveolens* (Guill. & Perr.) Brenan – Leguminosae (*guedondo*)**

Arbre de bois d'œuvre dont les feuilles sont utilisées en tradition. Une décoction des feuilles est donnée à quelqu'un qui a volé, tué, etc. L'accusé, ayant ingéré l'infusion, aura des vomissements jusqu'à ce qu'il avoue avoir commis le crime, le vol, etc.

***Ficus exasperata* Vahl – Moraceae (*osséguia*)**

Actuellement, la racine bouilli de cet arbuste ou arbre de petit taille est très utilisé en médecine traditionnelle pour soigner la rate, les maux des reins, de tête et arrêter les vomissements. Ses feuilles rugueuses étaient utilisées auparavant pour nettoyer les ardoises et effacer le crayon des tableaux en bois qu'utilisaient les enfants à l'école. Il est aussi utilisé en tradition pour purifier la personne ou la maison.

***Ficus mucoso* Welw. ex Ficalho – Moraceae (*Guepocho*)**

L'écorce et la sève beige de cet arbre sont employées pour provoquer des vomissements.

***Harungana madagascariensis* Poir. – Clusiaceae (*guinendefulé*)**

Arbuste dont les feuilles et l'écorce sont utilisés comme désintoxiquant du système digestif.

***Hymenocardia acida* Tul. – Euphorbiaceae (*iguileguedé*)**

Arbre de savane dont les jeunes feuilles sont écrasées pour soigner les maux de ventre. Une autre préparation consiste à porter l'écorce ou les feuilles à ébullition.

***Irvingia gabonensis* (Aubry-Lecomte ex O'Rorke) Baill. – Irvingiaceae (*bojondó*)**

Arbre utilisé pour ses fruits. Les noyaux sont collectés alors que la pulpe reste en forêt. Ces noyaux serviront comme condiment une fois écrasés. L'arbre est devenu rare et les gens l'utilisent de moins en moins. Cependant tous les individus présents sur la zone sont exploités.

***Jatropha curcas* L. – Euphorbiaceae (*ndigüé*)**

Cet arbuste a plusieurs usages. Ses fruits servent de poison et sont parfois utilisés dans la chasse. Sa sève translucide est un puissant désinfectant et elle est aussi employée dans la tradition comme sérum anti-serpents. Sa dernière utilité est de symboliser la tombe des femmes en le plantant à la zone ou la tête est enterrée.

***Kigelia africana* (Lam.) Benth. – Bignoniaceae (*moana*)**

Les fruits de cet arbre sont utilisés dans la tradition pour se protéger des voleurs. Des rites sont faits avec le fruit, ensuite il est déposé auprès de l'arbre, du champ ou de la plantation à garder. La tradition dit que si quelqu'un prend des fruits il aura des abcès.

***Leea guineensis* G. Don – Leeaceae (*botamba*)**

Les feuilles, fruits et branches sont employés dans plusieurs rites traditionnels. Par exemple pour faire marcher les enfants. L'infusion de ces parties sert aussi pour nettoyer l'organisme en faisant des lavages intestinaux.

***Millettia* sp. – Leguminosae (guéboba)**

Arbuste ou petit arbre utilisé en tradition dans village de Guéboba. Les feuilles, l'écorce et la racine sont employées. Elles sont portées à ébullition et servent de remède pour la fertilité des femmes qui ont des difficultés à procréer.

***Morinda lucida* Benth. – Rubiaceae (guilobiogaguessoc)**

Arbuste ou arbre de petite taille très utilisé en médecine traditionnelle. Ses feuilles et son écorce sont utilisées pour soigner les faiblesses sexuelles, les maux de ventre et la filariose.

***Newbouldia laevis* Seem. ex Bureau – Bignoniaceae (noencé)**

La racine de cet arbuste est trempée dans l'eau et sert à nettoyer le ventre, le sein et soigner les articulations. Il est aussi placé sur la tombe des hommes.

***Olax subscorpioidea* Oliv. – Olacaceae (bunebune)**

La racine de cet arbuste est employée comme antiseptique corporel. Grâce à ses propriétés antiseptiques, les branches servent de brosse à dents. Les feuilles sont pressées et ce jus est un remède pour les douleurs rénales.

***Picralima nitida* Th. & H.Dur. – Apocynaceae (Tcodambaka)**

Les feuilles de l'arbre sont bouillies et sont infusées pour être employées contre la fièvre typhoïde. Son écorce et ses graines sont utilisées contre le paludisme.

***Piper guineense* Schumach. – Piperaceae (ébana)**

Liane très utilisées par la population pour la guérison de la rate.

***Pseudospondias microcarpa* Engl. – Anacardiaceae (guixoxolo)**

L'écorce de cet arbre est laissée à tremper dans l'eau fraîche et est ensuite utilisée comme vomitif.

***Sarcocephalus latifolius* (Sm.) E.A.Bruce – Rubiaceae (guelolo)**

L'écorce et les feuilles de cet arbuste de savane sont bouillies et employées en tradition pour des rites contre la maladie de parenté, en cas d'inceste.

***Senna alata* (L.) Roxb. – Caesalpiniaceae (elonkana)**

Arbuste très utilisé, dont les feuilles pressées ou bouillies peuvent servir pour différents traitements soit par ingestion ou comme purgatif. Elles servent contre la jaunisse, le paludisme, la rougeole, le mal de rate et les douleurs des reins.

***Tetrapleura tetraptera* Taub. – Leguminosae (nubonobono)**

Ses fruits sont utilisés comme condiments après avoir été passés entiers au feu. Les mêmes fruits s'utilisent dans la tradition par un rite pour protéger la maison de la sorcellerie. Les fruits sont lancés au feu pendant qu'ils récitent des « incantations ».

***Vitex doniana* Sweet – Lamiaceae (bonené)**

Petit arbre qui a plusieurs utilités sur la zone. Ces fruits sont consommés directement. Son bois est utilisé pour la fabrication des mortiers ou tam-tam. Ses branches et une décoction des feuilles sont employées pour les maux de nuque et de tête.

***Voacanga africana* Stapf ex Scott Elliot - Apocynaceae (boconí/boconó)**

Plusieurs parties de cet arbuste sont utilisées. Les feuilles servent pour soigner la sinusite. La sève est un puissant guérisseur des blessures graves de la peau. Les graines écrasées, et parfois les feuilles et l'écorce en infusion, sont utilisés contre les ulcères et les vers intestinaux.

BOIS D'ŒUVRE

Tableau 15. Espèces exploitées pour leur bois.

Nom latin	Famille	Nom gunu
<i>Azelia africana</i> Sm. ex Pers.	Leguminosae	<i>Buanka</i>
<i>Anthocleista</i> sp.	Loganiaceae	<i>Ombalodantana/Bolo</i>
<i>Cola cordifolia</i> (Cav.) R.Br.	Sterculiaceae	<i>Bugodé</i>
<i>Erythrophleum suaveolens</i> (Guill. & Perr.) Brenan	Leguminosae	<i>Guedondo</i>
<i>Ficus</i> sp.	Moraceae	<i>Ndimenjobola</i>
<i>Milicia excelsa</i> (Welw.) C.C.Berg	Moraceae	<i>Ngombé</i>
<i>Morinda lucida</i> Benth.	Rubiaceae	<i>Guilobiogaguessoc</i>
<i>Pterocarpus soyauxii</i> Taub.	Leguminosae	<i>Éga</i>
<i>Tectona grandis</i> L.f.	Lamiaceae	<i>Guilobo</i>
<i>Terminalia superba</i> Engl. & Diels	Combretaceae	<i>Guilendé</i>
<i>Triplochiton scleroxylon</i> K.Schum.	Sterculiaceae	<i>Ukòlo</i>

34. ANNEXE IV

Tableau 16. Vocabulaire en langue gunu, avec les spécialisations du dialecte Gunu sud.

Espace vécu	Nom en gunu
Ville	Tésɔɔɔ
Village (tout l'espace)	Gedɔɔɔ
Portion du territoire	Éfágáfágá
Limite en générale	Ombálá
Route	Gebala
Piste	Pé
Forêt	
Forêt/brousse en générale	Gesɔɔɔ
Forêt vierge	Gebɔnde
Forêt marécageuse	Odóbó

Petit bosquet	Idúne
Limite forêt-savane	Buaya ba gesoɔ
Savane	
Savane en générale	Goanyó
Savane commune	Kɔndɔ
Savane de bas-fonds marécageuse	Geɔye
Savane de bas-fonds proche du marécage	Osébé
Zone agricole	
Nouveau champ	Ncée
Champ en générale	Ntéme
Jachère	Bifúgú
Limite entre champs	Buaya ba ntéme
Champ de manioc	Ntéme da monɔa
Champ d'arachide	Ntéme da asɔbó
Champ de maïs	Ntéme da mbasá
Champ de concombre	Ntéme do có
Champ de taro <i>txissa</i>	Ntéme da gesané
Champ de taro <i>peledufiló</i>	Ntéme da banga
Champ d'ignames	Ntéme da mbayáa
Champ de canne à sucre	Ntéme do mɔcɔcɔ
Champ de patates	Ntéme da ubudu/ndɔɔ
Champ de banane plantain	Ntéme da éhɔncɔ
Champ de banane douce	Ntéme da géyama/nombó
Champ de palmier	Ntéme da mbilíle
Champ de cacao	Ntéme da káká
Vieille plantation de cacao	Bilunu ba káká
Plantation en générale	Afugu
Eau et pêche	
Eau	Miimpo
Puit	Nobéláa
Source ou étang non aménagé	Osɔmbɔ
Source ou étang aménagé	Geɔcɔcɔ
Lac non aménagé	Guiigí
Fleuve	Osáa
Rivière et ruisseau	Nofámbálá
Pêche en générale/au barrage	Gorta/gossa
Pêche à la canne	Guonobo
Aller piéger (installer des nasses)	Déguaga oyonyé
Petit filet (ancien)	Ndama
Chasse	
Chasse en générale	Gipuimé
Aller piéger	Gedámba

Ensemble de pièges (pour une personne, mais à plusieurs endroits)	Madámaba/bédámaba
Petit piège (traditionnel)	Padegena
Grand piège (anciens)	Congó
Chasse au fusil	Gipuimé ga mamba
Chasse à l'arc	Gipuimé gofetó
Chasse collective	Gipuimé gatano
Chasse de nuit	Gipuimé budugú

Tableau 17. Quelque toponyme des villages de Guéfigué et Guéboba avec ses significations.

Villages	
Guéboba	Un arbre de bois dur et une forêt
Guéfigué	« Charançon »
Endroit précise	
Benkumé	« Là où il y a le serpent boa », ceci, appelé <i>nkumé</i> en langue gunu
Édane	« Pierre »
Forêts	
Banankadé	Un homme de Gueboba a acheté la forêt à un ombessien, en échange de 6 chèvres. Au moment des guerres tribales les ombessiens ont voulu la récupérer par la force. Mais le petit fis de l'homme qui avait payé la forêt à l'aide de ses frères armés, l'a défendu. Baanankadé signifie « vous allez nous faire quoi ? ». Quand les allemands ont arrêté la guerre, ils ont nommé la rivière comme limite entre Guéboba et Ombessa.
Guindiguelidié	« Forêt intouchable »
Mialé	Un homme d'Assala a donné la forêt à un homme de Guéboba en échange d'un mouton pour nourrir sa famille. L'homme d'Assala n'avait pas d'argent et comme c'était le moment des esclaves, s'il le volait on allait l'emprisonner. Le monsieur d'Assala s'appelait Mialé, d'ici le nom de la forêt.
Mukilé	« forêt commune », là où résident les ancêtres
Quartiers	
Abandé	Le marché a été créé en 1832. Il y avait une femme très gentille qui n'avait pas pu donner d'enfants. Pour que son nom ne se perde pas ils ont nommé le marché comme elle
Bolobakan	« L'arbre ou les pintades venait se reposer »
Gananᅇ	« Là où les rôniers y avait poussés beaucoup »
Gyanka	« tronc du palmier raphia »
Ngambe	Nom d'une ville camerounaise, comme ça leur plaisait ils ont donné le nom à leur quartier.